



Ne manquez pas, dans nos pages centrales, notre cahier spécial de 12 pages sur les négociations du secteur public.



0030734

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, 3^e ANNÉE, N° 45 | DÉPÔT 2,68\$ + TAXES

lequotidien.com



LEMAG.

D'UNE FILLE À L'AUTRE

Patricia Rainville

UN WEEK-END DE RÊVE

Annie-Claude Brisson

UN AMOUR RATIONNEL



Créer des liens

APPRENDRE LE FRANÇAIS AVEC DES RETRAITÉS

le Progrès

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

SAMEDI 15 FÉVRIER 2020

ARTS

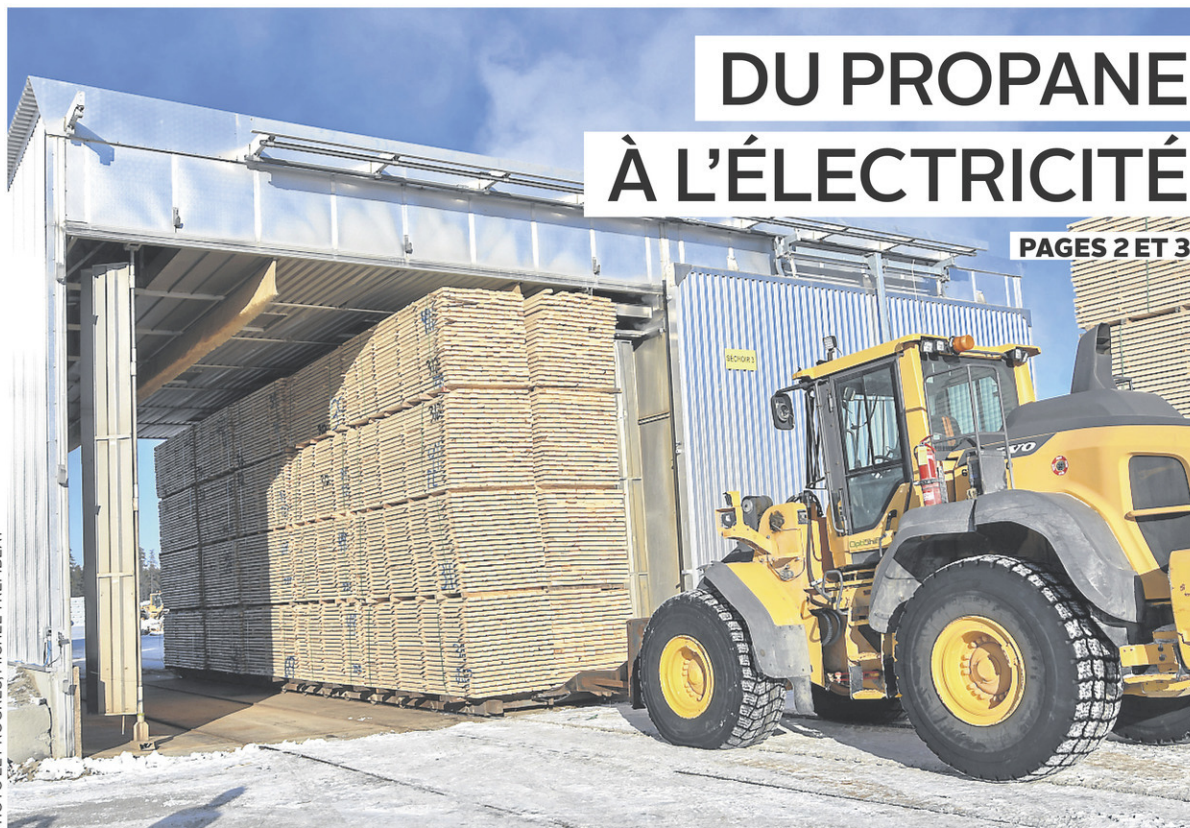
À l'heure d'Orloge

À LA FOIS PAREIL ET DIFFÉRENT



PHOTO COURTOISIE

PHOTO LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY



DU PROPANE À L'ÉLECTRICITÉ

PAGES 2 ET 3

MISER SUR L'AFRIQUE

L'UQAC souhaite accentuer ses efforts de recrutement d'étudiants africains francophones afin de soutenir sa croissance **PAGES 4 ET 5**

« Il faut déposer des projets »

La ministre Laforest lance un nouvel appel à Saguenay pour le PAFIRS **PAGE 2**

Resto Roberto Poulet à la dijonnaise

Seulement **15.95\$**

Salle à manger seulement dès 16h

Chicoutimi 418 543-2139 Jonquière 418 695-1555 Alma 418 662-2191

Livraison non disponible 0025385

LA FRIPERIE

ET CENTRE DE DONS
ALMA & SAGUENAY



GRUPE **CODERR**
Les valeurs à la bonne place

débarque à **SAGUENAY**

Québec

DÈS LE 13 FÉVRIER

Ouverture d'une **NOUVELLE** succursale à Chicoutimi

1564, Boulevard Talbot
Voisin du Metro Plus



APPORTEZ VOS **DONS**
CODERR FAIT DU BIEN AVEC VOS BIENS!

0031565

Crainte d'une autre pénurie de gaz propane au Québec

LA GRANBY, Qc — La baisse de la température qui frappe vendredi la plupart des régions du Québec augmente les préoccupations de l'Association québécoise du propane (AQP) face au blocage de voies ferrées dans l'est du Canada.

Jeudi, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) a annoncé l'interruption graduelle de la circulation des trains de marchandises dans l'est du Canada en raison des protestations autochtones à proximité des voies, qui durent depuis plusieurs jours. Cette mesure pourrait entraîner une nouvelle pénurie de gaz, selon l'Association québécoise du propane (AQP). L'organisme reconnaît que l'hiver québécois a jusqu'ici été clément, mais il rappelle qu'une vague de froid pourrait changer le scénario rapidement.

L'AQP affirme que tout blocage des voies qui perdurerait ne ferait qu'exacerber les problèmes liés à une pression renouvelée de la demande. Elle ajoute que le transport ferroviaire est extrêmement important pour les nombreux Québécois qui utilisent quotidiennement du propane pour leurs maisons, entreprises, fermes et flottes de véhicules. La livraison ponctuelle est de la plus

haute importance pour garantir la poursuite des activités essentielles nécessitant le propane, ajoute-t-elle.

En novembre dernier, plus de 3000 cheminots du Canadien National membres du syndicat des Teamsters avaient fait la grève pendant une semaine. L'interruption de la circulation des trains avait causé une pénurie de propane et incité des agriculteurs en colère à organiser de grandes manifestations. Raymond Gouron, directeur général de l'AQP, mentionnait déjà mardi dernier qu'une répétition de la crise pourrait survenir si le blocage du réseau ferroviaire devait perdurer.

De son côté, Supérieur Propane, important fournisseur au pays, anticipe « des pénuries critiques » de l'approvisionnement dans les principaux marchés. « En raison de l'incapacité actuelle de déplacer les wagons de propane pour approvisionner nos succursales du Centre et de l'est du pays, nous anticipons qu'au cours des prochains jours, nous commencerons à éprouver des pénuries de l'approvisionnement dans de nombreux secteurs du pays », a soutenu Greg McCamus, président de Supérieur Propane. **PRESSE CANADIENNE**

LA MINISTRE LAFOREST LANCE UN APPEL POUR LE PAFIRS

« Il faut déposer des projets »

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, n'a aucune objection de principe à un projet d'aréna au centre-ville, tout comme elle ne s'opposerait pas à la démolition du centre Gerges-Vézina pour le reconstruire. Mais elle demande plus que jamais à ce que l'on dépose à Saguenay des projets dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), avant la fermeture des propositions.

Au cours d'une rencontre avec *Le Progrès* vendredi, la ministre a rejeté les allégations à l'effet qu'elle s'opposait à tout projet au centre-ville : « Je veux que l'on dépose un projet qui sera admissible au programme », réitère la députée de Chicoutimi. Elle était évidemment très déçue que les promoteurs d'un projet de construction de piscine dans le secteur du Cégep et de l'Université aient décidé de ne pas présenter le dossier au programme.

La ministre va plus loin pour démontrer sa bonne foi et son ouverture. Elle sera à Ottawa en

début de semaine et souhaite rencontrer la ministre fédérale des Infrastructures Catherine McKenna afin d'évaluer avec elle la recevabilité du projet d'aréna au centre-ville. L'un des critères stipule que les projets admis ne doivent pas servir à des clubs professionnels ou à des équipes de la Ligue de hockey junior majeur.

« Les gens pensent que si on dépose plus d'un projet, ils vont se nuire. Ce n'est pas le cas. C'est un dépôt de projet et il va y avoir des analyses pour la sélection », insiste Andrée Laforest qui voudrait bien pouvoir réaliser un projet majeur à Chicoutimi pendant le mandat actuel.

LA BAIE

La ministre a aussi soulevé le fait qu'il devrait y avoir également un projet de La Baie. Elle vise le projet d'aménagement de l'ancien terrain de la Consolidated Bathurst. L'arrondissement de La Baie a également choisi de ne pas déposer ce projet de 6 M \$ dans le cadre du PAFIRS. Il y a aussi à Chicoutimi le Pavillon de l'agriculture que l'on pourrait, selon la ministre Laforest, récupérer avec ce programme.

« Il y aura pour plus d'1G \$ de projets déposés dans le cadre de ce programme. Ils ne seront pas tous

retenus puisque l'enveloppe pour le Québec est de 290 M \$. Mais il faut déposer des projets et surtout des projets qui sont admissibles », a conclu la députée de Chicoutimi.



« Les gens pensent que si on dépose plus d'un projet, ils vont se nuire. Ce n'est pas le cas. C'est un dépôt de projet et il va y avoir des analyses pour la sélection. »

— Andrée Laforest



Le projet d'électrification des séchoirs à bois, qui étaient alimentés au propane, permettra à la scierie Girard de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 500 tonnes par année. — PHOTO LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY



Éric Girard, député de Lac-Saint-Jean, André Laforest, députée de Chicoutimi et ministre des Affaires municipales, Benoît Girard, copropriétaire de la Scierie Girard, Jonathan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jean-Pierre Girard, copropriétaire de la Scierie Girard, et le député de Dubuc, François Tremblay, ont procédé à l'annonce de l'électrification des séchoirs à bois. — PHOTO LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY

Électrification de six séchoirs

Un investissement de 3,1 M\$ permet à la Scierie Girard de remplacer le propane par l'électricité



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

« J'ai jamais été aussi fier de payer mon compte d'électricité. C'est fini, d'envoyer 2 M\$ par année aux compagnies de pétrole de l'Ouest. Quand on paye notre facture, c'est à nous que nous payons des services dans les hôpitaux et les écoles. »

Le copropriétaire de la Scierie Girard de Shipshaw, Benoît Girard, a résumé à sa façon le projet d'électrification des six séchoirs géants au propane de l'entreprise. « Nous allons enverdir notre bois », a ajouté le responsable de l'usine de transformation au moment d'expliquer l'investissement de l'ordre de 3,1 M\$ qui permettra à la Scierie Girard de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 5000 tonnes par année, ce qui équivaut aux émissions de 1500 voitures.

L'entreprise familiale a bénéficié du programme ÉcoPerformance du gouvernement du Québec dans ce projet de transformation. Québec a ainsi alloué une aide financière de 2 M\$ pour la construction des systèmes de séchage. Le projet est un peu plus complexe que l'installation de cellules de chauffage alimentées à l'électricité dans les séchoirs.

C'est la première fois qu'un système de cette taille est installé dans une usine, selon Benoît Girard. Le système a été conçu en collaboration avec IDÉA contrôle de La Baie et le fabricant français de séchoirs industriels Cathild. La firme baieriveraine a ainsi été associée à la conception de ce premier système qui fonctionne depuis trois mois sans problème.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles Jonathan Julien a souligné devant les médias vendredi l'importance de ce projet qui permet d'éliminer des gaz à effets de serre à un coût particulièrement bas. Il est rare, selon le ministre, que l'on réussisse à éliminer des gaz à effets de serre pour 23 \$ la tonne sur une période de 20 ans.

La ministre Andrée Laforest a de son côté salué la réussite d'une entreprise familiale qui compte pas moins de 250 emplois. Selon la ministre, ce sont ces entreprises que le gouvernement caquiste souhaite supporter.

« Le projet de la Scierie Girard est précurseur dans le secteur de l'industrie forestière. En effet, peu de scieries au Québec peuvent se vanter de posséder des installations entièrement électriques pour le séchage de leur bois », a déclaré la ministre qui a effectué la visite des installations.

En plus de l'aide gouvernementale, l'entreprise a obtenu une seconde subvention de 300 000 \$ du programme de Démonstration technologique et commerciale. Hydro-Québec a de son côté

accordé à l'entreprise le tarif de relance industrielle mis en place par le gouvernement caquiste. Ce programme permet aux entreprises de bénéficier d'un prix réduit pour l'électricité, et ce, tant et aussi longtemps qu'Hydro-Québec aura des surplus d'énergie.

« Nous utilisons un mégawatt d'électricité pour l'usine. Hydro-Québec doit chaque année déverser de l'eau. En ce moment, ça nous coûte 10 \$ du 1000 pmp pour le séchage. Lorsque le programme sera aboli, on va devoir s'approvisionner avec le tarif L. Le prix du séchage va passer à 15 \$ le 1000 PMP, mais ça ne nous dérange pas. C'est un choix que nous faisons », ajoute le directeur des opérations industrielles.

Benoît Girard mise surtout sur la stabilité des prix de l'électricité au Québec. En ce moment, il bénéficie d'un tarif spécial, mais doit tout de même collaborer avec Hydro-Québec. Le système de séchage doit être arrêté quand Hydro-Québec fait face à des pointes, comme c'est le cas aujourd'hui.

« Ce ne sont pas des contraintes majeures. Avec le propane, il y a souvent des fluctuations dans les prix. Le prix de l'électricité est toujours stable. On a beaucoup de prévisibilité. Nous réalisons des économies à partir du moment où le propane se vend à 40 cents le litre », poursuit Benoît Girard.

La conférence de presse organisée vendredi à la Scierie Girard marquait en même temps la fin d'un programme d'investissement de l'ordre de 12,5 M\$ débuté en 2016. Le coeur de ce programme a été la construction d'une nouvelle ligne de sciage avec la technologie finlandaise HewSaw, qui a permis à l'entreprise de rendre beaucoup plus efficace l'utilisation du bois en diminuant la production de copeaux.



« J'ai jamais été aussi fier de payer mon compte d'électricité. C'est fini, d'envoyer 2 M\$ par année aux compagnies de pétrole de l'Ouest. Quand on paye notre facture, c'est à nous que nous payons des services dans les hôpitaux et les écoles. »

— Benoît Girard

Saint-Valentin

JEUDI 13 AU DIMANCHE 16 FÉVRIER

TABLE D'HÔTE
POUR AMOUREUX
2 / 50\$





Le vice-recteur aux partenariats de l'UQAC, Alexandre Cloutier, et les professeurs Salmata Ouedraogo et Khadiyatou Fall ont fait le point sur la dernière mission en Afrique, où ils ont participé à des opérations de recrutement en plus d'une cérémonie de remise de diplômes en compagnie de la directrice du Bureau de l'international, Guylaine Boivin. —PHOTO LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

ÉTUDIANTS AFRICAINS À L'UQAC

Un recrutement accru

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) entend accentuer ses efforts pour recruter des étudiants en Afrique francophone

afin de soutenir sa croissance et solidifier sa vocation internationale, tant par la délocalisation de l'enseignement que par l'accueil des étudiants étrangers.

Le vice-recteur aux partenariats de l'UQAC, Alexandre Cloutier,

a dirigé, au cours des dernières semaines, une délégation en Côte d'Ivoire et au Sénégal dans le cadre d'une activité de recrutement soutenue par le gouvernement canadien. L'UQAC a ainsi eu l'occasion de vendre sa différence au sein d'un groupe d'universités

québécoises qui voient aussi dans le continent africain comme un marché intéressant pour augmenter leur clientèle.

« Avec la situation démographique de la région, nous voulons faire des efforts pour attirer la clientèle internationale », avance

le vice-recteur, tout en rappelant que 6500 étudiants à temps complet fréquentent l'UQAC, dont 1500 proviennent de l'extérieur du Canada.

L'UQAC ne part pas de zéro sur le continent africain. L'université a déjà ses antennes avec un partenariat d'enseignement à l'Institut africain de management (IAM). L'institut, fondé par un diplômé en génie de l'UQAC il y a plusieurs années, offre des cours de second cycle et les professeurs du campus de Chicoutimi se rendent régulièrement en Afrique pour y donner des cours.

La délégation de l'UQAC a participé à une cérémonie de remise de diplômes de l'institut à 30 étudiants qui terminaient leur formation. L'événement, diffusé sur les réseaux sociaux africains, a soulevé beaucoup d'intérêt avec la présence à la cérémonie

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 690-8800
Télécopieur 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h00 - 16h30
Samedi
7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur: 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30



Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q.J-1). Le Progrès est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Progrès est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec et de Montréal. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

affaires	20
annonces classées	32
carrières	29
décès	33
météo	33
sports	39

www.lequotidien.com
Membre des Hebdos du Québec

Directeur général et éditeur adjoint: Denis Bouchard
dbouchard@lequotidien.com

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

QUADRATURE, nom féminin

Définition – [MATHÉMATIQUES] Opération qui consiste à construire géométriquement un carré équivalent à une aire donnée.

Phonétique – La première syllabe se prononce [ka-] ou [kwa-].

Locution – la quadrature du cercle : [FIGURÉ] un problème insoluble.



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

de 250 ex-diplômés de l'UQAC, dont plusieurs ont complété leur formation au campus de Chicoutimi dans le passé.

Tout le volet de partenariat avec l'IAM est sous la responsabilité de la professeure Salmata Ouedraogo. Cette enseignante originaire du Burkina Faso veille à la qualité de la formation offerte à l'institut. Elle soutient que les jeunes Africains et les parents se tournent maintenant vers l'Amérique du Nord en raison de la qualité de la formation académique. Les étudiants africains, qui historiquement optaient pour les universités françaises, n'hésitent plus aujourd'hui à se tourner vers le Canada, même si les frais de scolarité sont plus élevés.

La professeure Ouedraogo ajoute que l'Afrique a changé et compte aujourd'hui sur une nouvelle classe moyenne en émergence. Ce qui aura en bout de ligne un impact sur les besoins en formation universitaire ainsi que dans tout le secteur de la recherche.

En plus de la formation offerte à l'institut, l'UQAC lorgne tout le secteur de la formation continue

en Afrique. La directrice du Bureau de l'international de l'université, Guylaine Boivin, assure qu'il y a un besoin pour ce volet éducatif puisque l'économie africaine, malgré l'instabilité dans certains pays, est en croissance.

Au cours de la mission, les représentants de l'UQAC ont participé à deux activités plus formelles de recrutement. Ils ont rencontré pas moins de 1000 Africains en Côte d'Ivoire et au Sénégal. De ce nombre, 760 ont démontré de l'intérêt pour l'Université du Québec à Chicoutimi.

Les représentants de l'UQAC sont évidemment satisfaits du résultat. Mais ils sont aussi conscients que la route peut parfois être longue entre l'intérêt et une inscription au campus de Chicoutimi.

Selon Guylaine Boivin, les étudiants africains doivent obtenir un visa afin de s'installer au Saguenay. L'université apporte son aide pour les démarches d'immigration, mais ce sont les fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial qui ont le dernier mot.

Une institution de proximité

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) est présentée à la clientèle internationale comme une institution de proximité où il est facile, pour les étudiants, de s'intégrer à la communauté dans un environnement sécuritaire tout en bénéficiant d'un enseignement de qualité.

Selon le professeur sénégalais Khadiyatoullah Fall, il y a certaines ressemblances entre l'Afrique francophone et la région. Il assure que la proximité qui caractérise le milieu saguenéen est aussi un phénomène que l'on retrouve en Afrique et qui attire les jeunes. La présence de professeurs africains au Saguenay est aussi un élément qui rassure les étudiants étrangers quand ils mettent les pieds sur le campus.

«Quand les parents nous téléphonent, ils s'informent sur le milieu où leur enfant va se retrouver. Il y a eu des événements en Amérique avec des Noirs. Dans la région, nous sommes dans un milieu sécuritaire», insiste le professeur qui a aussi souligné que l'accent mis sur la notion de partenariat avec le gouvernement du Sénégal est une approche appréciée en Afrique.

Depuis des années, l'UQAC exporte principalement de la formation dans les sciences administratives. Khadiyatoullah Fall et sa collègue, Salmata Ouedraogo, affirment que l'Afrique a aujourd'hui besoin de formation dans d'autres domaines. Il y a en ce moment dans certains pays de l'Afrique francophone un vent

de décentralisation, un domaine d'expertise pour l'UQAC.

Les Africains qui choisissent de venir étudier au Québec doivent faire des sacrifices importants. Un étudiant québécois doit déboursier 2000\$ en frais de scolarité pour une session alors que l'Africain, pour les mêmes cours, verse plus ou moins 9000\$. Alexandre Cloutier précise que l'UQAC dispose de fonds gouvernementaux pour aider les étudiants étrangers.

Le choix de Chicoutimi a son importance pour le coût de la vie qui est moins élevé que dans les grandes villes. Les jeunes Africains peuvent aussi compter sur des associations étudiantes qui facilitent leur accueil avec une série de services pour l'hébergement et le transport. Selon Salmata Ouedraogo, il n'y a plus de problème d'accueil pour les étudiants étrangers.

Dans un avenir rapproché, Alexandre Cloutier entend plancher sur l'adéquation entre les besoins de la région en main-d'oeuvre et la présence de pas moins de 1500 étudiants étrangers sur le campus universitaire. De plus en plus de jeunes étudiants étrangers occupent des emplois à temps partiel et l'UQAC croit qu'il s'agit d'une belle opportunité pour les jeunes qui peuvent travailler 20 heures par semaine selon le visa étudiant et demeurer dans la région pendant deux ans à la fin de leurs études pour occuper un emploi permanent. **LOUIS TREMBLAY**

AGRESSION SEXUELLE SUR UNE JEUNE ENFANT

La défense veut faire entendre un expert

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

L'avocat de Richard Forgues, accusé d'agressions sexuelles sur deux mineurs, dont une de quatre ans, veut faire témoigner un expert pour démontrer qu'il est physiquement impossible pour un adulte de violer une enfant aussi jeune sans causer de blessures. La Couronne s'oppose fermement à cette requête de M^e Jean Petit, puisque les délais sont dépassés et qu'il est de connaissance judiciaire que des viols d'enfant sont physiquement possibles. Le juge Paul Guimond aura à trancher cette question, à savoir s'il accueille ou non la requête du criminaliste. Sa décision sera rendue lundi.

Richard Forgues subit son procès pour agressions sexuelles depuis le début du mois de janvier, mais par dates entrecoupées. Il fait face à plusieurs chefs d'accusation de nature sexuelle, notamment d'avoir agressé une enfant de quatre ans, dans les années 80.

Les témoignages doivent

reprendre à la fin du mois de février, mais M^e Jean Petit a fait savoir qu'il voulait maintenant appeler un expert à la barre. Le tribunal ayant été informé tardivement et la Couronne s'y opposant, les deux parties ont dû débattre de la question, vendredi, devant le juge Guimond de la Cour du Québec.

« M^e Petit a la preuve entre ses mains depuis 2017 et il nous dit qu'il veut faire entendre un expert trois ans plus tard, ça n'a aucun sens. »

— M^e Marianne Girard

M^e Jean Petit plaide qu'il est impossible pour un adulte de pénétrer une enfant aussi jeune, sans causer de lésions. Il a d'ailleurs fait état en cour des dimensions du sexe de son client et de celles de celui d'une petite fille.

Dans le cas de la présumée victime

de quatre ans, elle ne se souvient plus, aujourd'hui, si elle a été blessée par l'agression, mais a témoigné avoir eu mal.

La défense remet en doute ce témoignage. Pour prouver son point, le criminaliste a besoin de faire entendre un expert en la matière, comme un médecin, par exemple.

Selon la procureure de la Couronne, M^e Marianne Girard, il est de connaissance judiciaire qu'un adulte peut, physiquement, agresser un enfant. «Nous n'avons qu'à regarder les cas de pornographie juvénile pour le savoir», a affirmé la procureure, qui estime que son confrère de la défense ne cherche qu'à retarder les délais du procès.

«M^e Petit a la preuve entre ses mains depuis 2017 et il nous dit qu'il veut faire entendre un expert trois ans plus tard, ça n'a aucun sens», a souligné M^e Girard.

C'est le juge Paul Guimond qui devra trancher le débat. Il s'est accordé un temps de réflexion et rendra sa décision lundi prochain.

Si la requête de M^e Petit est accueillie, la Couronne a déjà annoncé qu'elle ferait également entendre un expert de son côté.



M^e Jean Petit désire faire témoigner un expert pour démontrer que le viol d'un enfant par un adulte est physiologiquement impossible. — ARCHIVES LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE

En cour pour une chicane de bac bleu

Un septuagénaire frappe l'homme d'entretien de son immeuble

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Une chicane de bac bleu a mené un septuagénaire devant les tribunaux, vendredi matin, au Palais de justice de Chicoutimi. Accusé de voie de fait causant des lésions, l'homme de 74 ans de Saint-Nazaire a avoué avoir frappé l'homme d'entretien de son immeuble, lorsque ce dernier l'a empêché de déplacer son bac de recyclage à un endroit précis.

La chicane a éclaté le 22 mai dernier, dans un immeuble à logements de la municipalité de Saint-Nazaire. L'accusé, qui souffre de la maladie de Huntington, voulait mettre son bac bleu à un endroit précis, mais l'homme d'entretien lui a fait savoir que c'était dangereux pour les incendies. L'accusé s'est fâché. Il a voulu prendre le bac de force, mais le plaignant l'a retenu.

Le septuagénaire, qui se déplace avec une canne en raison de sa maladie dégénérative, lui a alors asséné un coup de poing au visage. Les deux individus se sont retrouvés au sol, à se chamailler. Le plaignant a été blessé

au dos en tombant, d'où le chef de voie de fait causant des lésions.

L'accusé a plaidé coupable, vendredi matin, au Palais de justice de Chicoutimi, soulignant toutefois qu'il s'était senti menacé par l'homme d'entretien. Il a ajouté que la situation s'était réglée et que le calme était revenu dans l'immeuble à logements depuis les événements.

Le procureur de la poursuite, M^e Jean-Sébastien Lebel, a demandé au juge Richard P. Daoust de condamner l'homme à effectuer des travaux communautaires pour sa faute. En défense, M^e Jean-Marc Fradette a indiqué que son client avait un piètre état de santé et qu'il lui était impossible d'accomplir les travaux, suggérant plutôt le versement d'un don. « Monsieur a été capable de se livrer à des voies de fait en mai dernier, mais ne pourrait pas faire de travaux? », s'est questionné M^e Lebel.

Le juge a finalement condamné le septuagénaire à verser un don de 500 \$ à un organisme communautaire.

« Monsieur a été capable de se livrer à des voies de fait en mai dernier, mais ne pourrait pas faire de travaux? »

— M^e Jean-Sébastien Lebel



Au départ, trois casernes ont été appelées sur la rue des Forges, mais étant donné l'ampleur de l'incendie, une quatrième alarme a été nécessaire. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

UN TRAVAILLEUR CONDUIT À L'HÔPITAL

Un incendie éclate chez Soudure Pedno

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Un incendie s'est déclaré peu avant 9 h, vendredi matin, chez Soudure Pedno, à Laterrière. Au total, une trentaine de pompiers ont été mobilisés pour combattre les flammes.

Au départ, trois casernes ont été appelées sur la rue des Forges, mais étant donné l'ampleur de l'incendie, une quatrième alarme a été nécessaire.

Selon le chef aux opérations du Service de sécurité incendie de Saguenay, Nicolas Guay, il aura fallu environ une heure et demie pour maîtriser le brasier. Comme le feu était localisé dans un entrepôt à l'intérieur même de l'atelier et qu'il s'était propagé aux murs

extérieurs, les pompiers ont dû faire certaines vérifications. Au total, l'intervention a duré deux heures et demie.

Une dizaine de travailleurs ont dû être évacués, confirme M. Guay, et l'un d'entre eux a été conduit à l'hôpital pour être évalué.

« Un homme dans la cinquantaine a été incommodé par la poudre d'un extincteur en tentant d'intervenir pour éteindre le feu », a expliqué Patrice Dallaire, superviseur des services ambulanciers.

Au total, trois employés ont été évalués, mais un seul a dû être transporté en ambulance.

Lors du passage du Progrès, les employés étaient rassemblés en petit groupe, à l'extérieur. L'un d'eux a dit qu'une flammèche avait probablement provoqué l'incendie

lors d'une opération visant à enlever de la peinture sur une pièce.

FROID

Lors de l'intervention des pompiers, la température avoisinait les -30 degrés Celsius ressentis. Le chef aux opérations assure toutefois que son équipe a été en mesure de bien gérer la situation.

« C'est un facteur qu'on a pu maîtriser assez bien avec des périodes de repos à la chaleur assez régulièrement. Nous avons fait une bonne rotation avec les effectifs sur le terrain », a-t-il expliqué.

En plus des pompiers et des ambulanciers, des équipes d'Hydro-Québec se sont aussi déplacées pour couper l'électricité qui alimentait le bâtiment.

AU QUÉBEC, EN 2020, L'ÉCART SALARIAL ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES EST TOUJOURS DE 10 %.

La Loi sur l'équité salariale n'a pas réparé cette injustice. Elle doit être revue et corrigée rapidement.

Signez la pétition
equitesalariale.org





Une séparation douloureuse, un trouble bipolaire mal soigné et des dépendances au jeu et à la drogue ont formé un cocktail explosif pour un homme de Jonquière. — PHOTO 123RF

Une réhabilitation « exceptionnelle »

Un homme dépendant au jeu évite le pénitencier et reçoit des éloges



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Un Jonquérois de 47 ans aurait pu écoper d'une peine de pénitencier pour des introductions par

effraction et des vols qu'il a commis, à peine sorti de prison pour les mêmes délits, au printemps dernier. Mais sa « réhabilitation exceptionnelle » et sa « remontée spectaculaire », soulignées par le juge de la Cour du Québec Richard P. Daoust, lui ont évité une longue incarcération, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi.

Accro au jeu et à la drogue et ayant sombré dans une descente aux enfers qui l'a mené à vendre les jouets de ses enfants et à pénétrer par effraction chez des inconnus pour leur dérober leurs biens, l'individu a été salué autant par le juge que par la Couronne pour le travail réalisé sur sa personne.

L'individu menait une vie somme toute normale lorsqu'il

a dérapé, en 2016. Diagnostiqué d'un trouble bipolaire, une séparation difficile a eu raison de lui. Il a commencé à consommer des amphétamines et à jouer, deux dépendances qui lui ont fait perdre son travail, sa maison et ses enfants.

D'une honnêteté rarement vue devant les tribunaux, comme l'a souligné la procureure de la poursuite, M^e Marianne Girard, l'homme a raconté comment il avait sombré, en allant jusqu'à vendre les jeux vidéo de ses enfants chez des prêteurs sur gages pour assouvir son obsession pour le jeu.

« Le jeu, c'est un vrai fléau. Personne ne peut comprendre cette obsession avant qu'elle nous atteigne », a expliqué l'homme au juge Daoust.

Complètement à sec, l'homme a commencé à faire des introductions par effraction en 2018, avant d'être épinglé et accusé. Il avait écopé de six mois de détention pour sept introductions par effraction, en janvier 2019. À peine sorti de prison, il a récidivé.

Il a été arrêté de nouveau en avril 2019, après avoir commis cinq autres vols dans des résidences privées.

« Je prenais la barre à jack et j'y allais. C'était plus fort que moi. J'ai honte et je ne suis vraiment pas fier. Je n'en reviens même pas lorsque je vois jusqu'où je suis allé », a expliqué l'homme, père de deux jeunes enfants et qui était accompagné de sa belle-soeur, lorsqu'il a reçu sa sentence, jeudi.

L'homme était prêt à retourner en prison, puisqu'il savait que les deux parties ne pouvaient demander une peine autre que de la détention ferme, compte tenu de la gravité des gestes commis.

THÉRAPIE

L'individu a avoué avoir volé chez des personnes qu'ils ne connaissaient pas, en s'assurant au préalable que les résidences étaient désertes. Il dérobaient des bijoux et des biens qu'il pouvait ensuite revendre pour se procurer de la drogue et jouer aux machines à sous.

Il a même avoué être pénétré chez une connaissance, lorsque cette dernière lui avait dit qu'elle partait en vacances. Il s'est excusé le lendemain par texto, après n'avoir rien volé, rongé par les remords. Après sa seconde arrestation, l'individu a complété une thérapie fermée pour venir à bout de son obsession pour le jeu. Il a également cessé de consommer de la drogue.

Il a consulté son psychiatre pour trouver une médication adéquate pour son trouble bipolaire. Il fréquente le groupe Gamblers Anonymes. Il a retrouvé ses enfants, il a décroché un nouvel emploi. Autant sa famille que ses employeurs sont au courant de ses déboires.

« Mes enfants savent que papa s'en va en prison », a affirmé le quadragénaire. Son employeur aussi. Une lettre garantissant son

emploi à sa sortie de prison a été remise en cour.

Son ex-femme a aussi écrit une lettre au juge Daoust, expliquant qu'elle avait retrouvé le père qu'il était avant sa descente aux enfers.

« Ce n'est pas rare que les ex-femmes écrivent des lettres au tribunal. Mais c'est rare qu'elles disent des choses positives », a souligné le magistrat.

DES EFFORTS

Autant la défense, représentée par M^e Olivier Théorêt, que la Couronne, représentée par M^e Marianne Girard, ont souligné le parcours et les efforts de l'accusé.

« Monsieur a fait preuve d'une transparence et d'une franchise qu'on voit rarement devant le tribunal. Tout ça est très positif et nous le reconnaissons. Mais il faut tout de même comprendre que les crimes sont graves et qu'il y a eu violation d'intimité pour ces victimes qui ont été volées », a affirmé la procureure de la poursuite.

« C'est toute une descente aux enfers, c'est assez incroyable de voir jusqu'où vous vous êtes rendu. Après avoir vendu les jeux de vos enfants, vous avez commencé à rentrer chez les gens. Mais je vois ici un homme qui a fait une remontée spectaculaire, qui a tout fait pour s'en sortir et qui semble avoir réussi », a affirmé le juge Richard P. Daoust.

La Couronne demandait 18 mois de détention pour les crimes commis. Mais n'eût été la réhabilitation de l'homme, une peine de pénitencier aurait été soumise.

Du côté de la défense, M^e Olivier Théorêt a plaidé pour 12 mois de détention, mais en soustrayant le temps passé en thérapie et le temps préventif.

Le juge a rendu sa décision sur le banc, jeudi en fin de journée. Il a opté pour la suggestion de la défense. L'homme a donc pris le chemin de la prison de Roberval, où il lui restera près de six mois à purger.

Il a été menotté en cour et amené par la détention du palais de justice. Il a pris soin de remercier sa belle-soeur présente et de lui faire un large sourire, en la saluant.

4000\$
en prix garantis

+ Tour du cumulatif
4000\$
sans limite
de balles!!!

SUPER BINGO!

Le jeudi
20 février
à 18 h 45
Ouverture des
portes à 16 h

PATRO
de JONQUIÈRE

2565, rue St-Dominique • Jonquière G7X 6J6

Numéro de licence: 201103006-244-01 • Il est défendu aux mineurs de se procurer des billets ou des cartes de bingo.

Une
soirée
fertile en
émotions!

Y'aura
FOULE
jeudi
prochain.
Soyez-y!

18
ANS +

L'ÉVÉNEMENT

TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV

MAZDA

MAZDA3
VOITURE DE L'ANNÉE
GUIDE DE L'AUTO 2020



MAZDA3 SPORT GX

ÉQUIVAUT À
65\$
/SEM.

À PARTIR DE **279\$***/MOIS
PRIX DE DÉTAIL **23 150\$**
LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 1 655\$
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

CX-3 GX

ÉQUIVAUT À
59\$
/SEM.

À PARTIR DE **258\$***/MOIS
PRIX DE DÉTAIL **23 095\$**
LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 2 025\$
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

CX-5 GX

ÉQUIVAUT À
85\$
/SEM. | INCLUT LA
TRACTION
INTÉGRALE
i-ACTIV

À PARTIR DE **370\$****/MOIS
PRIX DE DÉTAIL **32 000\$**
LOCATION 48 MOIS
ACOMPTE DE 2 385\$
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

CX-9 GS

7 PASSAGERS
ÉQUIVAUT À
109\$
/SEM. | INCLUT LA
TRACTION
INTÉGRALE
i-ACTIV

À PARTIR DE **474\$****/MOIS
PRIX DE DÉTAIL **41 950\$**
LOCATION 48 MOIS
ACOMPTE DE 2 115\$
20 000 KM/AN COMPRIS
(12 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

0% AU FINANCEMENT À L'ACHAT^Ω
SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS

JUSQU'À
1 000\$ DE CRÉDIT ADDITIONNEL[†]
SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS

+ LA GARANTIE À KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ[‡]
DE SÉRIE AVEC TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES

« LA TRACTION INTÉGRALE EST FLUIDE,
C'EST GÉNIAL POUR ROULER DANS LA NEIGE »

– EMILIO, PROPRIÉTAIRE D'UNE MAZDA
Reevo



*Offre valable pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-3 GX 2020 (HVXK60AA00)/Mazda3 Sport GX 2020 (SVXK60AA00) de base neuf, d'une valeur de 23 095\$/23 150\$, ce qui équivaut à 60 paiements mensuels de 258\$/279\$, avec acompte de 2 025\$/1 655\$. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08\$/0,08\$ par kilomètre excédentaire. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. **Offre valable pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-5 GX 2020 (NXKL80AA00)/d'un Mazda CX-9 GS 2020 (QXSM80AA00) de base neuf, d'une valeur de 32 000\$/41 950\$, incluant la traction intégrale i-Activ (d'une valeur de 2 000\$/3 300\$), ce qui équivaut à 48/48 paiements mensuels de 370\$/474\$, avec acompte de 2 385\$/2 115\$. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08\$/0,12\$ par kilomètre excédentaire. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12\$ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription sont payables à la livraison. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. ^ΩLe taux annuel de financement à l'achat de 0% est offert pour les Mazda6 2019 et CX-3 2019 neufs sélectionnés. Les modalités varient selon le modèle. Exemple de financement du modèle Mazda6 GS 2019 (G4SN89AA00) : avec un montant financé de 29 245\$, à un taux annuel de 0%, les frais de crédit sur une période de 60 mois sont de 0\$, les versements mensuels sont de 487\$, et l'obligation totale de financement est de 29 245\$. L'offre inclut la taxe de 100\$ sur le climatiseur (le cas échéant), les frais de transport et de préparation de 1 850\$ et les autres frais, redevances et droits applicables (qui peuvent varier selon la région ou le concessionnaire). Les taxes et les droits pour les pneus neufs sont en sus et payables au moment de l'achat. [†]Le crédit est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent certains modèles Mazda 2019/2020 neufs, non immatriculés, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 1^{er} février et le 2 mars 2020. Les modèles admissibles et les montants maximums de crédit sont les suivants : 300\$ pour la Mazda6 2020 et le CX-3 2020 ; 475\$ pour la MX-5 ST GS 2019/2020 ; 500\$ pour la Mazda6 2019, les CX-3 GX & GS 2019 et le CX-5 2019/2020 ; 1 000\$ pour les MX-5 ST GS-P et GT 2019/2020, la MX-5 RF 2019/2020, le CX-3 GT 2019 et le CX-9 2020 ; 1 500\$ pour le CX-9 2019 ; et 2 000\$ pour le CX-5 Signature Diesel 2019. REMARQUE : le crédit traction intégrale i-Activ ne s'applique pas aux modèles Mazda3 2019/2020 et CX-30 2020. Le rabais sera déduit avant l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. [‡]Veillez consulter mazdailimitee.ca pour tous les détails. Ces offres sont valables du 1^{er} février et le 2 mars 2020 ou jusqu'à épuisement des stocks. Achat ou location sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

➤ PLUS DE PEUR QUE DE MAL



Un accrochage impliquant une dame âgée et un jeune couple avec leur bébé s'est produit sur le boulevard Talbot, vendredi, en fin d'après-midi, à Chicoutimi, non loin du boulevard de l'Université. Selon les informations recueillies, la dame de 80 ans, qui conduisait une minifourgonnette, a embouti une camionnette dans laquelle se trouvait une petite famille. La dame aurait été transportée en ambulance par précaution. Cette dernière s'est dite très inquiète pour le bébé, mais les ambulanciers l'ont rapidement rassurée en lui confirmant que le bambin se trouvait dans son siège d'auto. La mère de l'enfant aurait également été conduite vers le centre hospitalier en raison d'un état de choc. Personne n'aurait été blessé. Il n'a pas été possible d'obtenir des informations du côté du Service de police de Saguenay. **EVE-MARIE FORTIER** — PHOTO LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY

Il ignore les règles du Registre des délinquants sexuels

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Daniel Leroux, inscrit au Registre national des délinquants sexuels pour trois dossiers d'agressions sexuelles commises il y a plusieurs années, a été arrêté il y a quelques jours. L'homme avait omis de faire ses changements d'adresse, ce qui lui est obligatoire compte tenu de son passé. C'est la troisième fois que l'homme déroge aux règles du Registre des délinquants.

Daniel Leroux était détenu depuis mardi, après avoir été arrêté pour un délit sans grande importance. Il était toutefois sous mandat d'arrestation depuis près de deux ans, pour avoir omis de signaler son changement d'adresse aux autorités du Registre

national des délinquants sexuels, qui avaient perdu sa trace. Il a donc été emprisonné. L'individu est aussi

« Il travaille au même endroit depuis deux ans, ce n'est pas rien. »

— M^e Jean-Marc Fradette

accusé d'avoir volé une moto.

L'homme, habituellement représenté par M^e Luc Tourangeau, qui était remplacé par M^e Jean-Marc Fradette, vendredi, tentait de reprendre sa liberté. Le ministère public s'y opposait, étant donné que c'est la troisième fois que Leroux ignorait

les règles du Registre et que l'accusé a un lourd passé criminel. Introductions par effraction, vols, fraudes, agressions sexuelles et pas moins de 49 bris de conditions. Daniel Leroux se serait toutefois assagi au cours des dernières années, a plaidé son avocat, M^e Fradette.

« Il travaille au même endroit depuis deux ans, ce n'est pas rien », a souligné le criminaliste.

Daniel Leroux aurait omis de se soumettre aux règles du Registre par simple négligence et non pas pour fuir ses responsabilités, a affirmé M^e Fradette.

Après avoir réfléchi quelques heures, le juge Richard P. Daoust a accepté de rendre sa liberté à l'individu. Daniel Leroux devra toutefois se rapporter au poste de police chaque vendredi en attente de son procès pour vol de moto.

MON THÉÂTRE
SAISON 2019-2020

Théâtre
LA RUBRIQUE

PROGRAMMATION ADULTE

<p>LA DÉTRESSE ET L'ENCHANTEMENT SAMEDI 29 FÉVRIER 2020 20 H</p> <p>SIRI MARDI 7 AVRIL 2020 19 H 30</p>	<p>HURLEVENTS SAMEDI 4 AVRIL 2020 20 H</p> <p>OMI MOUNA SAMEDI 18 AVRIL 2020 20 H</p>
---	---

PROGRAMMATION JEUNESSE

<p>LE PROBLÈME AVEC LE ROSE SAM. 25 AVRIL 2020 13 H 30 / 6 à 12 ans</p>	<p>UNE LUNE ENTRE DEUX MAISONS DIM. 10 MAI 2020 11 H / 3 à 5 ans</p>
--	---

418 542-5521 theatrelarubrique.com

TENIR TÊTE

Un succès pour le documentaire

EVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

La tournée du documentaire *Tenir tête* a été un « succès sur toute la ligne » au Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon le Centre de rétablissement Le Renfort.

Plus de 1000 personnes ont participé à la diffusion du documentaire réalisé par Mathieu Arsenault, lors de son arrêt dans la région les 11, 12 et 13 février.

Au total, ce sont sept projections qui ont été présentées au public, qui a pu échanger avec le réalisateur ainsi qu'avec Francine Turcotte, paire aidante au

Centre de rétablissement Le Renfort à Alma.

Tenir tête s'adresse à la population en général qui désire entrer dans l'univers de Mathieu Arsenault, qui « aborde sans tabou le trouble bipolaire à travers son parcours », a-t-on indiqué par voie de communiqué.

« De nombreux commentaires nous confirment que nous avons atteint nos objectifs, soit de permettre une diffusion au plus grand nombre de gens possible, de mieux comprendre les problématiques de santé mentale d'un point de vue interne et externe, et par le fait même, faire tomber les barrières », a affirmé Francine Turcotte.



Mathieu Arsenault, réalisateur de *Tenir tête*, et Francine Turcotte, paire aidante au Centre de rétablissement Le Renfort, ont échangé avec le public à l'occasion de la tournée du documentaire dans la région. — PHOTO COURTOISIE

EN BREF

Fin de la tournée de l'aluminium du Bloc québécois

La Tournée de l'aluminium des élus du Bloc Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord s'est terminée à Alma, vendredi. Ils souhaitent que le gouvernement agisse à la suite de leur proposition. Alexis Brunelle-Duceppe, député de Lac-Saint-Jean, Mario Simard, député de Jonquières, et Marilène Gill, député de Manicouagan, ont bouclé leur tournée pour soutenir les travailleurs de l'aluminium à Alma, après s'être rendus à Sept-Îles, Baie-Comeau, Saguenay et Bécancour. Lors de cette dernière visite, les députés ont pu échanger sur les différents enjeux qui

touchent l'industrie, en plus de bien comprendre les inquiétudes des travailleurs, qui « sont les premiers touchés par l'abandon des projets industriels », a-t-on indiqué par voie de communiqué. Ils ont également saisi l'opportunité de leur rappeler que le Bloc Québécois continue de défendre leur point de vue à Ottawa. « L'aluminium est une industrie dont les Québécois peuvent être fiers puisque nous le produisons de la manière la plus écologique au monde. Pourtant, le nouvel accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique compromet 60 000 emplois. Avec cet accord, Ottawa offre aux Ontariens la protection de leur secteur de l'acier contre l'abandon complet de l'aluminium de Québec », a indiqué Mario Simard, dans un communiqué. **EVE-MARIE FORTIER**

GAMMES D'APPAREILS AUDITIFS

Saviez-vous qu'il existe quatre niveaux de technologie dans les appareils auditifs?

Selon Statistique Canada, 54 % des Canadiens âgés de 40 ans et plus ont une perte auditive. Cependant, peu d'entre eux la perçoivent, d'où l'intérêt de faire régulièrement tester son audition. Les gens qui vivent avec ce problème se tournent de plus en plus vers les appareils auditifs afin de combler le manque de stimulation auditive.

Comment choisir la bonne gamme ?

Au Québec, la première étape lorsqu'on choisit un appareil auditif est de trouver le modèle qui convient le mieux. L'audioprothésiste est le professionnel qui s'occupe du malentendant lors de son processus prothétique. Il lui présentera les différents niveaux de technologie possibles et sélectionnera celui qui est le plus adapté au rythme de vie du patient : « Entrée de gamme », « Intermédiaire », « Avancée » ou « Haute définition ».

Ce sont plusieurs années de recherche et de développement qui ont permis aux aides auditives d'être de plus en plus performantes. De nos jours, ces dernières peuvent gérer le bruit, analyser l'environnement sonore, masquer les acouphènes, améliorer la compréhension de la parole, se connecter grâce à la technologie Bluetooth et s'adapter automatiquement pour favoriser le confort. De plus, elles offrent plusieurs fonctionnalités qui permettent aux gens de rester actifs, et ce, malgré leur problème d'audition.

Il ne faut pas oublier que chaque personne est différente. Ainsi, les besoins varient pour chacune d'entre elles. La sélection du niveau

de technologie doit tenir cela en compte et, de ce fait, répondre au maximum de besoins. Par exemple, un appareil « Entrée de gamme » permet d'aider la personne malentendante dans des environnements simples, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas d'interférence sonore voire plusieurs bruits en même temps. Écouter la télévision, parler au téléphone, discuter dans un environnement calme sont des circonstances appropriées pour ce niveau de technologie. C'est un bon appareil qui peut d'ailleurs être fourni par la RAMQ, lorsque l'on répond aux critères d'éligibilité. Pour ce qui est des gammes supérieures, l'ordinateur de la prothèse permet de tricher la réalité afin de favoriser la compréhension de la parole dans des environnements complexes (centre commercial, restaurant, voiture, groupe, etc.). Opter pour une meilleure technologie permet l'amélioration des réducteurs de bruits, la précision de l'amplification, un confort d'écoute optimisé et l'automatisation de la prothèse. Choisir un appareil « Haute définition » donne accès à une technologie qui regroupe tout ce qui se fait de mieux en matière d'appareil auditif sur le marché. Il est parfait pour quelqu'un avec un style de vie actif qui doit avoir un soutien auditif, et ce, peu importe la situation.

Au final, la prothèse auditive contient un processeur miniature qui comme tout ordinateur a énormément évolué. Il est calibré afin de stimuler correctement les aires auditives du cerveau. L'audioprothésiste se fera un plaisir de le guider dans sa sélection afin de faire un choix centré sur les besoins du malentendant.

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES

1-888-OREILLE
ENTENDRE-MIEUX.COM

ENTENDRE t'irait MIEUX! .COM

MOBILISATION CONTRE GNL QUÉBEC

Gaudreault salue le rassemblement

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le député de Jonquière et candidat à la chefferie du Parti québécois, Sylvain Gaudreault, salue l'initiative des organisateurs du rassemblement contre GNL Québec tenu jeudi au Café Cambio de Chicoutimi tout en proposant d'appuyer les entreprises oeuvrant dans les technologies de transition énergétique.

Opposant affiché au projet de Gazoduq inc. et d'usine de liquéfaction de gaz naturel à Grande-Anse, M. Gaudreault s'est dit satisfait que 200 personnes aient manifesté à l'invitation de Québec solidaire contre les projets tout en affirmant du même souffle qu'il est nécessaire de travailler immédiatement à la préparation d'une période de transition afin d'assurer le développement économique régional et du Québec. « Que ce soit dans le domaine de la construction, du camionnage,

du transport en général, il faut instaurer une politique qui ferait que les différents acteurs ouvrent un dialogue », a-t-il déclaré.

À titre d'exemple, M. Gaudreault croit que la région doit soutenir le développement de la production de l'aluminium vert sans utilisation de carbone, comme le propose le projet de recherche et développement Elysys de Rio Tinto et Alcoa, qui a déjà obtenu un soutien financier de Québec et Ottawa avec une enveloppe de 188 M\$. « Il ne faut pas que la région soit juste le témoin de vente de brevets », souligne M. Gaudreault.

Le développement de l'utilisation de la fibre cellulosique, un projet sur lequel travaille Produits forestiers Résolu (PFR) à l'Usine Kénogami, constitue un autre exemple de projet intéressant dans une économie de transition. Il cite également deux PME saguenéennes ayant obtenu des contrats de fabrication de composants pour des bornes de recharge électrique ou encore

Groupe Génitique, qui oeuvre en génie-conseil pour la conception d'usine de biométhanisation.

Interrogé afin de savoir si la région peut rejeter un projet de 14 G\$. M. Gaudreault affirme qu'une bonne partie de l'investissement aura des retombées à l'extérieur de la région et qu'à long terme, ce ne sont que 250 emplois qui seront assurés sur une base permanente.

La concrétisation d'Elysys, qui procure actuellement une vingtaine d'emplois à la région, de l'expansion de l'usine pilote AP-60, de la construction d'un centre de coulée de billettes à Alma et même le recyclage des parcs de résidus de bauxite constituent des voies à explorer.

En ce qui a trait à la fin annoncée de l'usine Vaudreuil en 2041, M. Gaudreault souligne que depuis son arrivée à l'Assemblée nationale en 2008, il entend parler de la fin de ces installations qui continuent pourtant de produire de l'alumine de haute qualité, un point sur lequel il faut miser selon lui.



Le député péquiste Sylvain Gaudreault salue le rassemblement organisé par Québec solidaire en opposition au projet de GNL Québec tenu jeudi, au Café Cambio, pendant lequel les députées Catherine Dorion (photo) et Ruba Ghazal ont pris la parole. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

SUR
LA
POINTE
DES
PIEDS

Double
Défi
des deux Mario

présenté par
RioTinto

3 traversées qui ont
amassé plus de
218 000\$

Une 12e édition
riche en émotions!

Nous remercions tous les participants, les bénévoles, les partenaires et les donateurs qui ont contribué au succès de cette édition. Soulignons que cette édition nous a permis d'atteindre l'impressionnant total de 1000 personnes qui ont traversé le lac St-Jean pour la fondation Sur la pointe des pieds. Par ailleurs, cette 12e édition comptait également des participants issus de 5 pays différents.

Grâce à leur générosité, de nombreux jeunes atteints du cancer peuvent maintenant vivre une expédition d'aventure thérapeutique. À partir du 17 avril 2020, découvrez la prochaine aventure de la fondation Sur la pointe des pieds à Kuujuaq grâce au blogue partagé sur le site internet ou la page Facebook Sur la pointe des pieds. Pour plus de détails, visitez le

www.pointedespieds.com

Nous remercions nos partenaires



leQuotidien
leProgrès



LE PLAISIR COMMENCE AVEC L'ESCAPE

**LOUEZ LE TOUT NOUVEAU
ESCAPE 2020 SE À TRACTION INTÉGRALE**

187 \$[^]
AUX DEUX
SEMAINES

40
MOIS AVEC
3 000 \$ D'ACOMPTE

33 999 \$
VALEUR AU DÉTAIL

ÉQUIVAUT À **94 \$*** PAR SEMAINE



ESCAPE 2020

Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR [TROUVEZVOTREFORD.CA](https://trouvezvotreford.ca).

TOTAL DE 87 VERSEMENTS PAYABLES AUX DEUX SEMAINES. ALLOCATION DE 60 000 KM, FRAIS DE 0,12 \$ PAR KM EXCÉDENTAIRE. L'offre inclut les frais de transport et la taxe sur le climatiseur (1 950 \$) ainsi que les frais liés à l'enregistrement au RDPRM de 52 \$.

Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673.

[^] L'offre de location est en vigueur jusqu'au 2 mars 2020, et est basée sur une valeur de 33 999 \$ pour le Ford Escape 2020 SE à traction intégrale sur approbation du crédit par Crédit Ford du Canada Limitée. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Taxes en sus. L'offre est assortie d'une option de rachat de 17 679,48 \$; l'obligation locative totale est de 19 138,40 \$ et les frais d'intérêt pour la location sont de 2 818,88 \$ ou correspondent à un taux d'intérêt annuel de 3,49 %. Certaines conditions/restrictions s'appliquent.

* Le paiement à la semaine est utilisé à titre d'exemple seulement.

© 2020 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

ESPACE PÉRIBONKA ET REDÉPLOIEMENT DU MUSÉE

La participation du ministère toujours attendue

ANNIE-CLAUDE BRISSON
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE
DE JOURNALISME LOCAL
acbrisson@lequotidien.com

La municipalité de Péribonka n'est pas au bout de ses peines quant à la réalisation du projet de 13 millions

de dollars comprenant la construction de l'Espace Péribonka et de la caserne de pompiers ainsi que le redéploiement du Musée Louis-Hémon dans l'église située au coeur de la municipalité. L'urgence de débiter les travaux de démolition et de construction n'est pas suffisante pour forcer la main au ministère de

la Culture et des Communications dont la confirmation d'une participation se fait toujours attendre. Le conseil municipal espère obtenir une réponse d'ici la mi-mars.

La municipalité de 500 habitants qui injectera près de 2,2 millions de dollars dans ce projet attendu depuis



Le projet de Péribonka prévoit notamment le redéploiement du Musée Louis-Hémon dans l'église située au coeur de la municipalité. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ANNIE-CLAUDE BRISSON

près de quatre ans commence à se faire impatiente. Le maire de Péribonka, Ghislain Goulet, rappelle que 400 000 \$ ont été investis jusqu'à présent alors qu'un chargé de projet est en fonction depuis trois ans.

« Il y a urgence en la demeure. Il nous manque encore l'accord de principe. Cette lettre va nous dire qu'ils sont d'accord avec le projet. On n'y va pas en pauvre, la municipalité va mettre plus de 2 millions de dollars. Ça été un combat de dire aux gens de nous attendre, que c'est un projet qui est gagnant et qui fera des petits. On ne s'est pas trainé les pieds. Mais on n'a pas ces autorisations. Il ne nous manque que l'accord de principe du ministère de la Culture afin d'aller de l'avant et de faire des annonces », mentionne Ghislain Goulet.

La rencontre qui s'est tenue le 4 février dernier entre le ministère de la Culture et des Communications, la municipalité de Péribonka, le Musée Louis-Hémon et le chargé de projet n'a pas permis de dénouer l'impasse, mais plutôt d'augmenter la tâche de la localité. « Ils nous ont demandé des études archéologiques, un chargé de projet pour l'aspect culturel, une rencontre avec la Fabrique afin que l'église ne soit plus un lieu de culte, mais plutôt un espace laïque ainsi qu'un bail emphytéotique », a confié au Progrès le maire Ghislain Goulet, qui estime à 20 000 \$ la réalisation de ces nouvelles demandes

ministérielles. Le représentant du conseil municipal n'arrive pas à concevoir que le projet puisse être encore retardé ou refusé après avoir répondu aux diverses demandes formulées par les gouvernements. « On a toujours répondu et travaillé dans l'ordre des choses », indique-t-il.

Le projet qui changera la face de la municipalité est appuyé par plusieurs intervenants, dont les élus de la MRC de Maria-Chapdelaine et la députée caquiste de Roberval, Nancy Guillemette.

L'incertitude quant au début des travaux a des répercussions sur l'Espace Péribonka, le déménagement du Musée Louis-Hémon, mais également sur la construction de la nouvelle caserne. L'actuel hôtel de ville devra être démolé pour laisser place à la nouvelle caserne de pompiers. L'école Hélène-Laliberté sera également démolie afin de permettre la construction d'un bâtiment contigu à l'église qui accueillera le musée.

« On a des pompiers qui commencent à être insatisfaits, ils ont hâte d'avoir leur caserne. Notre hôtel de ville est désuet et problématique. C'est une bâtisse de 1950 et, selon les études, on ne peut pas être en haut pour les assemblées municipales. On ne peut pas être plus de 30 personnes, c'est dangereux. C'est fou. Il faut avancer dans la vie et on est rendu là », souligne M. Goulet.

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

CHICOUTIMI

1050 pi²

674, rue des Actionnaires
Dans le Parc Industriel du Haut-Saguenay

- Local de 1050 pi² à louer au rez-de-chaussée, avec stationnements.
- Prix demandé est de 1350 \$ par mois.
- N'inclus pas les taxes, le chauffage ni l'électricité.
- Inclus le déneigement.
- Possibilité de louer un entrepôt adjacent de 850 pi² (prix à discuter).



Pour plus d'informations contactez le 418-693-3760

CCISF.CA

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT

GALA
DU MÉRITE ÉCONOMIQUE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

16 AVRIL 2020

Un projet qui traîne en longueur

Le maire de Péribonka, Ghislain Goulet, déplore les demandes qui se sont ajoutées, au fil des années au projet d'envergure qui modifiera pour le mieux le cœur villageois.

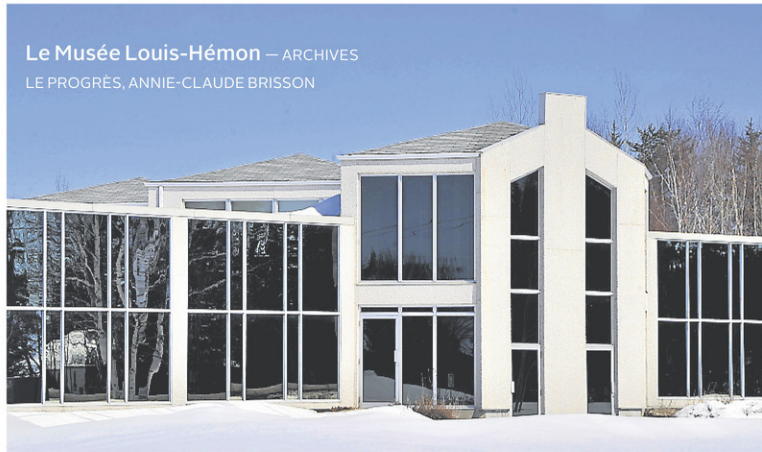
«Le projet traîne, c'est vraiment trop long. Le projet évolue et les normes changent. Un projet qui traîne comme ça, c'est jamais gagnant», affirme-t-il.

La richesse foncière uniformisée de la municipalité de Péribonka a évolué au cours des dernières années, ce qui a abaissé la portion du projet subventionnée par le gouvernement. Ainsi, ce sont près de 200 000\$ qui ne seront pas accordés en subvention par le gouvernement provincial. Le conseil municipal a tenté, en vain, de contester les résultats du calcul visant à déterminer le pourcentage subventionnable des projets.

La loi sur la laïcité de l'État s'est également invitée dans le dossier, obligeant même certaines modifications à celui-ci. Le projet initial d'Espace Péribonka comprenait un lieu de culte permettant à la Fabrique d'y tenir des cérémonies pour une quarantaine de personnes. Conformément à la loi sur la laïcité de l'État, le maire

de Péribonka mentionne que cette avenue n'est plus envisageable. Ainsi, Ghislain Goulet a récemment été contraint d'annoncer ce changement majeur à la Fabrique. L'organisation a accepté avec une grande compréhension le déplacement des cérémonies à la salle de l'âge d'Or qui pourra accueillir une cinquantaine de personnes. L'Espace Péribonka pourra, de temps à autre, accueillir des cérémonies d'envergure grâce à un autel amovible.

Alors que plusieurs municipalités se retrouvent avec des églises vides ou qui nécessitent d'importantes réparations, le maire de Péribonka se désolé que le projet qui permettrait d'occuper l'immense bâtiment ne puisse se concrétiser rapidement. Face aux dédales de ce projet, M. Goulet est grandement reconnaissant de la patience dont fait preuve la communauté. «Nous sommes encore chanceux d'avoir des solutions. Nous sommes encore chanceux, tous les comités et les regroupements sont encore derrière nous», laisse tomber le représentant du conseil municipal. **ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**



Le Musée Louis-Hémon — ARCHIVES
LE PROGRÈS, ANNIE-CLAUDE BRISSON

Le ministère assure traiter le dossier

Invité à réagir par *Le Progrès*, le ministère de la Culture et des Communications assure traiter le dossier qui concerne le Musée Louis-Hémon «avec rigueur et diligence pour bien accompagner le promoteur de ce projet culturel».

«Une rencontre a eu lieu le 4 février entre le ministère, la municipalité, le musée et le chargé de projet. À la suite de cette rencontre, le ministère est en attente de documents et de précisions afin de compléter son analyse et de statuer sur l'aide qu'il sera possible d'accorder dans le cadre de ce projet», a répondu par le

bias d'un courriel une membre de l'équipe des relations médias au ministère de la Culture et des Communications.

Le ministère ajoute qu'il poursuit ses échanges avec les acteurs impliqués au dossier.

Questionnée quant au prochain échéancier au dossier, une porte-parole du ministère de la Culture et des Communications souligne que «le ministère est en attente de documents et de précisions afin de compléter son analyse».

ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL

L'impact d'un nouveau film

Tant la municipalité de Péribonka que l'équipe du Musée Louis-Hémon anticipent les retombées positives découlant du prochain film *Maria Chapdelaine* du réalisateur saguenéen Sébastien Pilote.

Les acteurs impliqués dans le dossier sont convaincus que le long-métrage basé sur le roman de Louis Hémon, dont le tournage se déroulera en février et en mars dans le Haut-du-Lac, permettra de créer un engouement considérable.

«Ça serait gagnant. On pourrait surfer pendant cinq, 10 ans sur ce film. On est toujours mal à l'aise, on rencontre les promoteurs pour obtenir des costumes et les prises de photos, mais on n'a plus de musée, on a un musée là-bas qui est désuet. On pense que ça donnera un regain au Musée Louis-Hémon», expose le maire de Péribonka, Ghislain Goulet. **ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**

PRESTATAIRE DE L'AIDE SOCIALE

TROUVER SA VOIE VERS L'EMPLOI UNE ÉTAPE À LA FOIS!



Joëlle, préposée aux bénéficiaires



Michel, coordonnateur



Tommy, aide-cuisinier

**TRAVAILLONS
L'AVENIR**

PARLEZ-EN À UN AGENT D'AIDE À L'EMPLOI QUI VOUS ACCOMPAGNERA.

mtess.gouv.qc.ca/prestataire

éditorial

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Concentrons-nous sur les retombées

MARC ST-HILAIRE

ÉDITORIAL

mst-hilaire@lequotidien.com



Depuis des mois, le projet de GNL Québec occupe beaucoup d'espace sur la place publique. Un débat environnemental fait rage et polarise la population. Les actions citoyennes se multiplient pour freiner le promoteur dans sa démarche, ici comme à l'extérieur de la région. Il y a aussi ceux et celles qui défendent le projet au nom de l'économie et du développement. Or, dans toute cette cacophonie, est-il possible que nous passions à côté de l'essentiel? Est-il possible que nous regardions avancer le train sans nous soucier de la marchandise qu'il transporte? Parce que le véritable enjeu réside dans les retombées qui découleront du projet, si celui-ci se concrétise.

Le passé nous a démontré qu'avec les grands industriels, les belles paroles ne suffisent pas. Plancher d'emplois, garantie de redevances évolutives en fonction du volume de production, engagements auprès de nos institutions académiques, participation à des fonds de capitaux de risque, taxation municipale et cibles de retombées économiques pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean pendant les travaux de construction ne sont que quelques-uns des éléments qui doivent faire l'objet de tractations avant que le premier coup de pelle soit effectué. Le partage de la valeur, une philosophie de plus en plus présente dans le monde des affaires, doit être négocié afin que tous y trouvent leur compte pour les décennies à venir, et non seulement lors de l'aménagement des installations.

Nous ne devons pas nous laisser distraire par les affrontements actuels et attendre que la compagnie ait obtenu toutes les autorisations requises pour exiger notre juste part du gâteau. Il appartient à nos instances de déployer tous les efforts nécessaires pour élaborer un pacte gagnant pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le problème est qu'en ce moment, nous en savons très peu sur les retombées potentielles du projet. Nous ne savons même pas

avec certitude si le siège social de GNL Québec sera installé à Saguenay, même si cela semble une formalité, ou à quel montant s'élèvera le compte de taxes annuelles de l'usine de Grande-Anse.

Alors, comment on s'y prend pour éviter d'échanger nos fourrures contre des fragments de miroirs?

La réalisation du projet Péribonka d'Hydro-Québec, qui s'est déroulé de 2004 à 2008, est un très bel exemple de partenariat entre un investisseur et sa communauté d'accueil. À l'époque, le Comité de maximisation des retombées économiques régionales (CMAX) a élaboré, avec la société d'État, une stratégie ayant pour objectif de permettre aux travailleurs et aux entreprises locales de capitaliser sur ce chantier de 1,2 milliard de dollars. Certes, un projet de cette ampleur nécessitait l'expertise et l'équipement de firmes étrangères, hautement spécialisées, mais à terme, c'est plus d'un demi-milliard de dollars de retombées économiques qui ont atterri ici, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Certaines de nos entreprises ont également acquis des connaissances qui, encore aujourd'hui, leur permettent de s'illustrer parmi les meilleures de leur créneau respectif.

Il va de soi que si le projet d'usine de liquéfaction du gaz naturel va de l'avant, GNL Québec fera tout en son pouvoir afin de maximiser son empreinte économique dans la région et au Québec. D'ailleurs, en décembre dernier, la société a signé une entente de collaboration avec le CMAX, garantissant qu'elle priorisera les PME du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin que celles-ci soient parties prenantes du projet.

C'est sur cette voie que nos institutions publiques doivent pleinement s'investir et non en embauchant des lobbyistes ou en commanditant des démarches dont le seul dessein est d'influencer l'opinion publique.

GNL Québec a déjà suffisamment de relationnistes et de lobbyistes pour faire ce travail.

LA POLICE DE SAGUENAY AUGMENTERA LA SÉCURITÉ...



Mario Lacroix, *Le Progrès*

LA SEMAINE SUR PAUSE

COVID-19

MOT DE LA SEMAINE | Nom de la maladie associée au coronavirus dont l'écllosion a eu lieu à Wuhan, en Chine.



Événements marquants de la semaine

Vert

Aux Serres Toundra, qui ont relevé leurs défis de main-d'oeuvre de telle sorte qu'elles sont en mesure d'amorcer la deuxième phase de développement, un projet de 40 millions \$.

Jaune

Aux élus municipaux et provinciaux de Saguenay, qui gagneraient à travailler de pair pour réaliser le plus de projets possible.

Rouge

Au ministère de la Culture et des Communications, qui tarde à confirmer sa participation dans le projet de l'Espace Péribonka, évalué à 13 M\$. Quatre ans, c'est long...

1,2 M\$

Le chiffre de la semaine

Somme qui sera investie par Diffusion Saguenay afin de rajouter *La Fabuleuse* pour sa 35^e édition.

« Citation de la semaine

« J'ai vu le premier sourire de mon chum depuis plusieurs jours quand je lui ai annoncé la nouvelle. »

— Chantale Jalbert, la conjointe de Michel Truchon, qui a eu un accident de dameuse au Mont-Bélu, lorsqu'elle lui a appris qu'ils recevront un don de 10 000 \$ de la Fondation Maurice Tanguay

La semaine sur pause est écrite par l'équipe éditoriale.

Formation des infirmières : c'est reparti

BRIGITTE BRETON
CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com



Cette fois sera-t-elle la bonne ? L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) revient à la charge et demande que le baccalauréat, et non plus le diplôme d'études collégiales (DEC), devienne la norme d'entrée minimale à la profession.

La bataille est-elle repartie avec les cégeps qui donnent presque tous à travers le Québec la technique en soins infirmiers ?

Le président de l'OIIQ, Luc Mathieu, n'aime pas le mot *bataille*. En entrevue, il précise plutôt que la formation des infirmières est un enjeu collectif et que le dossier doit être remis sur les rails pour trouver une voie de passage où toutes les parties seront gagnantes.

Ce dossier a été mis sur la voie d'évitement ces dernières années après une autre tentative vaine de l'OIIQ qui préconisait que le bac ou le DEC-BAC soit la norme d'entrée à la profession en 2014.

L'OIIQ tente depuis 40 ans de trouver cette fameuse voie de sortie, mais n'a pas réussi jusqu'à maintenant à convaincre le milieu de la santé et celui de l'enseignement qu'elle était la meilleure à suivre. Un Groupe de travail sur la formation de la relève infirmière, présidé par le D^r Pierre Durand, a conclu en 2014 qu'un rehaussement était « un incontournable pour répondre aux besoins évolutifs de la population et pour améliorer la performance du système de santé québécois ».

L'ancien ministre de la Santé, Réjean Hébert, avait commandé une étude prospective sur l'évaluation des tâches de tout le personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière). « L'OIIQ n'en a toujours pas vu la couleur », affirme M. Mathieu.

Faute de consensus, pour pouvoir faire les examens de l'ordre et accéder à la profession, une personne peut toujours opter pour la technique collégiale, le

baccalauréat en sciences infirmières ou le DEC-BAC.

Luc Mathieu estime que cette situation est intenable. « Les examens de l'OIIQ sont établis sur les connaissances acquises au niveau collégial alors que le niveau de compétences exigées aujourd'hui et dans l'avenir dans les milieux de travail est beaucoup plus grand », explique-t-il.

L'OIIQ, qui a fêté vendredi ses 100 ans d'existence, inscrit donc le rehaussement de la formation dans sa planification stratégique 2020-2030. Actuellement, 46 % des 76 000 membres de l'ordre professionnel détiennent un baccalauréat.

À l'instar de ces prédécesseurs, M. Mathieu précise que l'ordre ne dénigre pas la qualité de la formation dispensée dans les cégeps ni les compétences de ses membres qui détiennent une formation collégiale.

Il estime cependant que les nouvelles exigences du travail, le vieillissement de la population et le fait que celle-ci soit aux prises avec de multiples maladies chroniques, l'organisation des soins basée sur une approche multidisciplinaire, la nécessité d'offrir des soins à domicile tant pour des problèmes de santé physique ou mentale, et le recours à l'intelligence artificielle nécessitent une formation plus

poussée et complète.

Il ne juge pas normal que les établissements de santé doivent donner de la formation supplémentaire à une nouvelle recrue. Il indique que le gouvernement doit déboursier des millions de dollars chaque année non pas pour de la formation continue, mais pour combler des carences dans la formation de base.

Le président se défend de vouloir écarter les cégeps puisque le DEC-BAC continuera d'exister. Il rappelle que les autres provinces canadiennes et la plupart des pays requièrent maintenant le baccalauréat comme condition d'entrée dans la profession.

M. Mathieu, il n'y a pas à craindre que des jeunes bourent la profession si le baccalauréat devient obligatoire. Ailleurs, le rehaussement des exigences aurait au contraire augmenté le nombre de candidats à la profession.

Est-ce que le fruit est mûr et que l'OIIQ réussira cette fois à atteindre son objectif ?

Les directions des cégeps et les syndicats d'enseignants risquent de manifester à nouveau leur opposition. On imagine par ailleurs que les syndicats d'infirmières voudront s'assurer que leurs membres détentrices d'un DEC ne seront pas pénalisées. Sur ce point, l'OIIQ juge essentiel de prévoir des

mécanismes de transition.

Il sera aussi intéressant de voir où logeront la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, ainsi que celui de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge. C'est une chose de se dire prêt à regarder un dossier, c'en est une autre de le faire aboutir dans le sens souhaité par l'OIIQ.

Si celui-ci ne réussit pas à convaincre ses partenaires que le baccalauréat devient la norme minimale d'entrée à la profession, le président prévient qu'il n'aura pas le choix de créer deux permis de pratique : l'un pour ceux qui auront une formation collégiale et un autre pour ceux qui suivront une formation universitaire de premier cycle. Une situation qui, selon M. Mathieu, viendrait compliquer l'organisation des soins dans les établissements.

Le système de santé, qui éprouve déjà des difficultés à assurer l'accessibilité et la qualité des soins de santé, n'a pas besoin qu'on lui en ajoute une autre.

Il y a fort à parier que d'autres voix s'exprimeront sous peu pour soutenir qu'exiger le baccalauréat comme norme d'entrée minimale à la profession entraînera des effets indésirables dans le réseau de la santé et de l'éducation.

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Où est notre indépendance ?

Pourquoi, gens du Saguenay Lac-Saint-Jean, sommes-nous rendus aussi trouillardes et sans défense ?

Pourquoi ne sommes-nous plus capables de décider ce qui est bon pour nous ?

Sommes-nous rendus trop influencés par les réseaux sociaux qui annoncent n'importe quoi sans fondement ?

Aujourd'hui, je me sens inactuel. Je ne suis plus à l'aise de vivre dans la plus belle région du Québec. Je ne retrouve plus notre fierté qui a donné à cette province ses meilleurs dirigeants.

Aujourd'hui, je sens que tout mon entourage se fait influencer trop facilement par n'importe qui. Je ne vois plus les mêmes personnes qui, par des discussions souvent viriles, obtenaient des consensus pour le bien de

tous. Non, tout ce que je vois, ce sont des personnes qui prétendent toutes connaître la vérité sur les différents sujets. Je suis et j'ai toujours été une personne impliquée pour ma région. Cependant, je n'ai pas senti le besoin d'adhérer au groupe. Je crois en ma région, car j'ai toujours préféré être libre de mes opinions sans me sentir muselé.

Néanmoins, je constate que notre région va passer à côté de grandes opportunités en se laissant biaiser. Les gens ne font plus confiance aux organismes que nous avons mis en place, comme le BAPE, pour nous protéger. Notre région ne se rend pas compte que son indifférence envers ces projets risque de faire peur aux investisseurs futurs.

Nous avons eu sur la table au cours des quatre dernières années trois gros projets. Ces projets ont tous été contestés. Mais qui contestent ces projets ?

Malencontreusement, ces projets

sont contestés en grande partie par des gens extérieurs à notre région. Prioritairement, ce sont des gourous du Plateau-Mont-Royal qui agissent comme des maîtres à penser et qui affirment détenir la vérité. Leur but est de contrôler ou d'influencer la pensée et les choix des autres personnes. Ils se foutent complètement du développement de notre région.

Pour bien se faire comprendre dans le dossier de GNL Québec, ils nous ont dépêché en mission une délégation de personnes en coton ouaté pour nous faire peur et pour nous expliquer que l'enfer est à nos portes si nous acceptons ce projet et que seul le diable va s'enrichir.

En écrivant ces lignes, je me suis permis un petit retour dans mon passé. Je m'imaginai devant mon assemblée générale dans le cadre d'une négociation expliquant aux travailleurs que la meilleure demande que nous devrions adresser à PFR serait de fermer une machine

à papier dans le but de diminuer les émissions de GES. Je ne suis vraiment pas certain que cette demande aurait été accueillie favorablement dans notre région.

Pour conclure, je suis optimiste que notre région est encore capable de se ressaisir et de juger elle-même de son avenir. Comme le disait si bien M. St-Hilaire, il ne faut pas nous prendre pour des Pogos.

Raynald Lapointe
Alma

Déçu par l'UQAC

Les autorités de l'UQAC me déçoivent beaucoup par les temps qui courent. Ayant œuvré avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté pendant 25 ans dans ce haut lieu de la science et de la connaissance, je suis à la fois gêné et très surpris de leur décision d'accepter de participer à l'offre de chaire

interuniversitaire de GNL Québec. Cela m'amène à constater, une fois de plus, la puissance incroyable de l'argent qui permet de tout acheter, même l'acceptabilité sociale des gens de notre belle région qui n'a pas besoin de ce fameux gaz extrait selon la méthode très polluante de fracturation hydraulique.

Je profite de l'occasion pour féliciter chaleureusement le professeur de sciences politiques, Michel Roche, pour le courage et l'aplomb qu'il a manifestés dans son excellent article paru dans les pages du *Quotidien* le mercredi 12 février, intitulé « *Le projet GNL et le risque d'instrumentalisation des universités* ». C'est à lire et à relire !

Permettez-moi, une fois de plus, d'inviter la population régionale, en particulier les jeunes et les étudiants, à l'instar de la Coalition Fjord, à se lever avant qu'il ne soit trop tard.

Florent Villeneuve
Chicoutimi

SANS ENTENTE DEPUIS 2015

Nouveau moyen de pression des dentistes

Presse canadienne

MONTREAL — Les dentistes manifestent de nouveau leur mécontentement envers le gouvernement du Québec, en annonçant un désengagement du régime public de soins dentaires.

Le moyen de pression veut « faire valoir la vraie valeur des services », mais ne nécessitera aucun paiement de la part des usagers assurés, a affirmé l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

La mesure concerne les enfants

de moins de 10 ans et les prestataires d'aide sociale, les seuls usagers qui sont couverts par le régime public de soins dentaires.

La mesure concerne les enfants de moins de 10 ans et les prestataires d'aide sociale, les seuls usagers qui sont couverts par le régime public de soins dentaires

Près de 1400 dentistes membres de l'ACDQ se désengagent dès maintenant de la Régie de l'assurance maladie du Québec

(RAMQ), a indiqué l'organisation par communiqué, vendredi.

Sans entente avec le ministère de la Santé et des Services

sociaux (MSSS) depuis avril 2015, les dentistes disent vouloir manifester leur mécontentement avec ce moyen de pression.

Selon l'ACDQ, l'enjeu principal des négociations avec les dentistes est la reconnaissance des frais d'exploitation des cliniques dentaires, que le gouvernement voudrait exclure de cette entente et de celles à venir.

Le Dr Carl Tremblay, président de l'ACDQ, fait valoir par communiqué que les dentistes continuent d'offrir des services à la population depuis cinq ans, « sans entente, pour le compte du gouvernement », disant y voir un « total manque de respect pour les dentistes ».

M. Tremblay a affirmé que les patients assurés par la RAMQ

« n'auront rien à payer, comme d'habitude ».

« Ils n'auront qu'à transmettre, avec l'aide de leur dentiste, le formulaire de demande de paiement à la RAMQ et remettre à leur dentiste le paiement qu'ils auront reçu de la RAMQ », indique-t-il.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a réagi brièvement par courriel.

« Dans le cadre du désengagement des chirurgiens-dentistes, nous tenons à rassurer la population que les services seront maintenus et que puisque nous sommes actuellement en période de négociation, le MSSS n'émettra aucun autre commentaire à ce sujet », affirme-t-on.

PLUSIEURS DE CES PRODUITS CONTIENNENT DE LA NICOTINE.

La nicotine crée une dépendance et son usage est risqué pour la santé des enfants, des adolescents, des femmes enceintes et des fœtus.

jarrete.qc.ca

Le ministre de la santé et des services sociaux

Québec

• Nouvelles couleurs disponibles -

ARGENT

OR ROSE

OR

NOIR

• Une charge de batterie qui dure toute la journée*

*Basée sur un usage typique

• Environ 275 bouffées par cartouche

• Cartouches ePOD disponibles en 8 saveurs intenses et 3 niveaux de nicotine

EN VENTE CHEZ LES DÉTAILLANTS, STATIONS-SERVICE ET ÉPICERIES PARTICIPANTS.

Les produits Vype peuvent être nocifs pour la santé et contiennent de la nicotine qui crée une dépendance. **LES PRODUITS VYPE NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS PAR :** Des personnes qui ne sont pas des adultes; des personnes qui n'ont pas l'âge légal requis pour acheter un produit de vapotage; des personnes allergiques/sensibles à la nicotine; des femmes enceintes ou qui allaitent; des personnes qui ont été avisées d'éviter l'usage du tabac ou de la nicotine pour des raisons médicales; des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou qui ont un manque d'expérience ou de connaissances, à moins d'être supervisées ou d'avoir obtenu des directives sur l'utilisation de ces produits de la part d'une personne responsable de leur sécurité; et des personnes atteintes de problèmes cardiaques, d'hypertension sévère ou de diabète. Tenir les produits Vype hors de la portée des enfants.

vype

LA COLLECTION
ePOD



EN BREF

Colombie-Britannique: un cinquième cas de coronavirus

VANCOUVER — Une femme dans la trentaine a été déclarée positive au nouveau coronavirus, et constituerait le cinquième cas confirmé en Colombie-Britannique. La médecin hygiéniste en chef de la province, Bonnie Henry, a affirmé que la femme était arrivée de Shanghai, en Chine, la semaine dernière à l'aéroport de Vancouver avant de se rendre en voiture à son domicile dans la région de l'intérieur de la Colombie-Britannique. **PRESSE CANADIENNE**



- Hairstylists & Barbers -

**COMMERCIAL SPACE
AVAILABLE FOR LEASE**

3 Wing Bagotville, BLDG 147, Alouette, QC

- Coiffeurs/coiffeuses et barbiers -

**ESPACE COMMERCIAL
À LOUER**

3^e Escadre Bagotville,
Bâtiment 147, Alouette (QC)

Contact | Communiquez avec :

Sheila Carlson
carlson.sheila@cfmws.com



**CANADA'S MILITARY STORE
LE MAGASIN MILITAIRE DU CANADA**

ACHATS DE LA SAINT-VALENTIN

« La fête de l'amour, c'est la fête de la rose rouge »

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Les fleuristes de la région ont été très populaires auprès des hommes et des femmes qui ont souhaité offrir une pensée à

leur amoureuse et amoureux à l'occasion de la Saint-Valentin, vendredi.

Céline Duguay, propriétaire des Maisons Marchand Fleuriste de Chicoutimi et de Chicoutimi-Nord, a indiqué que les femmes

font aussi des achats à l'occasion de la fête de l'amour.

« Même si les hommes restent ceux qui achètent le plus de fleurs, les femmes ont tout de même de plus en plus tendance à venir se procurer quelque chose à offrir en boutique. Elles

quittent souvent avec une boîte de chocolats. »

La rose rouge reste par contre le produit le plus recherché et le plus vendu chaque année, selon M^{me} Duguay. « La fête de l'amour, c'est la fête de la rose rouge. »

La propriétaire affirme être surprise d'avoir vécu un aussi fort achalandage dans sa boutique de Chicoutimi-Nord, qui vivait sa

première Saint-Valentin. « Habituellement, l'achalandage chez les fleuristes est moins grand lorsque la fête tombe un vendredi. Les gens ont tendance à préférer la fêter au restaurant. Cette année, la température froide les a peut-être effrayés. Plusieurs se sont tournés vers l'achat de fleurs et de chocolats pour la célébrer », indique Céline Duguay.



La Saint-Valentin a été très populaire chez Marchand Fleuriste, a confirmé la propriétaire Céline Duguay. — PHOTOS LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY



DEUIL 02
PASSAGE

CONVOCATION
BIENVENUE À TOUS!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020
LE MARDI 25 FÉVRIER 19H

SALLE MARGUERITE-TELLIER,
BIBLIOTHÈQUE DE CHICOUTIMI • 155, RUE RACINE EST

encadrement
reconnu à

%

PROFS DE CÉGEP
À LA FORMATION
CONTINUE

fneeq CSN



PHOTO LE PROGRÈS, JEANNOT LEVESQUE

CROISSANCE DANS L'INDUSTRIE DU TRANSPORT

Camions Avantage mise sur la diversification



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

L'industrie du transport par camion connaît une croissance importante depuis une décennie au Québec et c'est en misant sur la diversification des activités que les frères Nicolas et Sébastien Simard, copropriétaires de Camions Avantage de Chicoutimi, comptent assurer la relève de l'entreprise.

Nicolas et Sébastien Simard, deux jeunes hommes d'affaires de 37 et 35 ans, connaissent le monde du camionnage depuis leur tout jeune âge puisque leur grand-père, Marcel, a fondé en 1959 le Garage Marcel Simard, offrant des services de réparations mécaniques ainsi que la vente d'essence aux clients circulant sur le boulevard Talbot.

Leur père, Michel, a pris la relève en 1978 et a opéré le commerce associé également au remorquage. En 2009, la direction abandonne l'entretien de véhicules légers pour se diriger vers l'entretien et la vente de camions lourds des fabricants Freightliner, Western Star et Fuso sur les territoires du Saguenay et de la Côte-Nord, incluant les activités de remorquage à l'aide d'une quinzaine de véhicules spécialisés.

« En 2016, on a vendu notre division remorquage à SOS puisqu'on se faisait concurrence. On faisait du remorquage et on concurrençait nos clients potentiels. On a décidé de consacrer toute notre énergie dans la vente, l'entretien et le service pour camions lourds », explique Nicolas Simard.

La même année, Garage Marcel Simard change sa dénomination sociale pour devenir Camions Avantage. La succursale Talbot opère alors huit baies de service. La croissance des affaires oblige en 2017 l'acquisition de l'ancien centre Camion international, du 2333 boulevard Saint-Paul où se trouvent quatre baies de service supplémentaires. « En 2017, on ne fournissait plus puisqu'on avait trop de travail. Il fallait acquérir », explique l'homme d'affaires.

Selon les chiffres fournis, le marché du Saguenay et de la Côte-Nord représente un volume de vente d'environ 250 unités par année.

Nicolas Simard précise que la vente et l'exploitation d'un camion ne peuvent se comparer à celles d'une voiture de promenade. Chaque camion est une entreprise à vocation spécialisée puisque leurs propriétaires, souvent indépendants, s'en servent comme outil pour gagner leur vie. Certains clients achètent des camions pour le transport du bois, un marché très fort au Saguenay, d'autres pour le ramassage des poubelles,

le transport longue distance, la livraison urbaine, le transport de matières en vrac et de marchandises diverses. « Comme concessionnaire, on n'a pas le droit d'immobiliser un camion pour une longue période », affirme M. Simard. C'est avec cette priorité en tête que la direction de Camion Avantage poursuit le développement des affaires.

L'année 2018 a été consacrée à l'ouverture d'une succursale Alliance, une division de Western Star, oeuvrant dans la vente de pièces à moindre coût avec garanties supérieures, selon M. Simard.

Camion Avantage a procédé la même année à la création d'une division de vente de camions usagés avec l'embauche d'un vendeur attiré. « Cette division permet de répondre aux besoins de clients qui souhaitent obtenir un camion rapidement à prix moindre. Il est même possible d'obtenir une garantie prolongée. Entre 80 et 100 camions usagés sont ainsi mis en marché annuellement.

Location Avantage, créé en 2019, met à la disposition des acheteurs de camions neufs en attente de livraison une douzaine de camions.

Routier Avantage, connu autrefois comme étant le Centre de suspension des routiers, fondé par Jean-Paul Morin, spécialisé dans l'alignement, la suspension,

l'allongement ou le raccourcissement de châssis de camions est une autre entité de Camion Avantage.

Selon les chiffres fournis par la direction, les acquisitions et la diversification des activités ont permis une croissance du chiffre d'affaires de 54 % en 2017-2018 et de 25 % en 2018-2019. En 2020, Camion Avantage comptait sur sa liste de paye les noms de 70 travailleurs actifs dans ses diverses divisions.

La phase d'expansion pourrait se poursuivre d'ici les trois prochaines années, selon M. Simard, puisque Camion Avantage envisage de centraliser ses activités sur le boulevard Talbot en agrandissant la succursale à même les terrains d'une maison et d'un immeuble à logement dont l'entreprise est déjà propriétaire. « Chaque année, on travaille pour demeurer leader et rester premier. On a des visées pour des projets d'expansion sur d'autres territoires », ajoute M. Simard.

Les deux entrepreneurs sont également bien fiers d'avoir pu fonder le Festicam, de Saint-Honoré, qui, chaque année, attire des centaines de personnes sur le vaste terrain aménagé dans le secteur de l'aéroport. « L'événement permet de rencontrer notre monde du camionnage et du transport. Pour plusieurs propriétaires, leur camion qui vaut entre 200 000 \$ et 250 000 \$, c'est leur bébé. Ça leur permet de participer à une fête avec leurs proches », conclut M. Simard.



« Comme concessionnaire, on n'a pas le droit d'immobiliser un camion pour une longue période », affirment les propriétaires qui poursuivent le développement avec cette priorité en tête. — PHOTOS LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE



Les copropriétaires de Camions Avantage de Chicoutimi, Nicolas et Sébastien Simard, baignent dans le monde du camionnage depuis leur jeune âge. — PHOTO LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE

PRINCIPAUX INDICES				
Nom	Fermeture	Variation	Volume	
S&P/TSX 60	1064.88 \$	1.31 \$	108215643	
S&P/TSX 300	17848.36 \$	27.19 \$	221466476	
S&P/TSX VENTURE	570.49 \$	-0.51 \$	73556050	
DOW JONES	29397.26 \$	-26.05 \$	0	
NASDAQ (IQQ)	234.64 \$	0.67 \$	10669994	

TORONTO				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.65 \$	-0.02 \$	17653328
AURORA CANNABIS	ACB	2.06 \$	0.10 \$	11322656
ENBRIDGE INC	ENB	56.03 \$	0.28 \$	9282556
HEXO CORP	HEXO	2.00 \$	0.32 \$	7520597
BARRICK GOLD	ABX	26.12 \$	1.00 \$	7382535
BAYTEX ENERGY	BTE	1.45 \$	-0.02 \$	7019352
MANULIFE FIN	MFC	26.11 \$	-0.04 \$	6727275
YAMANA GOLD INC	YRI	5.43 \$	0.10 \$	6644953
CANOPY GROWTH	WEED	29.98 \$	4.10 \$	6076486
THE GREEN ORGANIC	TGOD	0.57 \$	-0.02 \$	5941400

NEW YORK				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Chesapeake Energy	CHK	0.45 \$	-0.03 \$	39990012
NIO Inc	NIO	3.79 \$	-0.25 \$	25355833
Aurora Cannabis	ACB	1.55 \$	0.09 \$	24718421
SPDR S&P 500 ETF	SPY	337.60 \$	0.43 \$	23999395
Virgin Galactic	SPCE	28.67 \$	5.01 \$	18183176
Ford Motor Co.	F	8.09 \$	-0.16 \$	16041633
General Electric	GE	12.82 \$	-0.12 \$	15596289
Yamana Gold Inc	AUY	4.09 \$	0.08 \$	15102837
iShares Tr -	EEM	44.19 \$	-0.01 \$	14549090
Uber Technologies	UBER	39.63 \$	-0.47 \$	12676930

NASDAQ				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Genprex Inc	GNPX	4.28 \$	1.54 \$	36561556
Roku Inc	ROKU	130.25 \$	-8.80 \$	31484701
Advanced Micro	AMD	55.31 \$	0.78 \$	28835317
Inovio	INO	4.15 \$	0.29 \$	19572940
VEON Ltd	VEON	2.44 \$	-0.28 \$	16538764
Cisco Systems Inc	CSCO	46.97 \$	-0.35 \$	15682545
Microsoft Corp	MSFT	185.35 \$	1.64 \$	13813709
Kraft Heinz Co	KHC	26.88 \$	-0.89 \$	13652793
SmileDirectClub	SDC	12.83 \$	-2.50 \$	12952978
NVIDIA Corp	NVDA	289.79 \$	19.01 \$	12881235

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	0.00 \$	0.00 \$	4.96 \$	0.00 \$
Barrick Gold Corp	ABX	26.15 \$	25.07 \$	26.12 \$	1.00 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	44.31 \$	43.77 \$	44.06 \$	0.21 \$
Bombardier CL A	BBD.A	1.77 \$	1.62 \$	1.70 \$	-0.04 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	1.74 \$	1.57 \$	1.65 \$	-0.02 \$
BCE Inc.	BCE	64.37 \$	63.92 \$	64.33 \$	0.18 \$
Bank of Montreal	BMO	101.91 \$	101.51 \$	101.81 \$	0.06 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	74.92 \$	74.51 \$	74.73 \$	0.04 \$
CAE Inc	CAE	40.64 \$	40.09 \$	40.46 \$	0.27 \$
Cascades Inc.	CAS	11.77 \$	11.52 \$	11.59 \$	-0.18 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	107.47 \$	106.51 \$	106.99 \$	-0.25 \$
Canfor	CFP	14.20 \$	13.81 \$	13.84 \$	-0.36 \$
CIBC	CM	110.91 \$	109.92 \$	110.05 \$	-0.57 \$
Canadian Natural Res.	CNO	39.29 \$	38.68 \$	38.81 \$	-0.13 \$
CN Railway Company	CNR	124.56 \$	123.43 \$	124.50 \$	-0.03 \$
Canadian Pacific Railway	CP	362.42 \$	358.05 \$	358.88 \$	-3.97 \$
Canadian Tire	CTC	193.00 \$	193.00 \$	193.00 \$	3.00 \$
Canadian Western Bank	CWB	33.21 \$	32.60 \$	32.86 \$	-0.33 \$
Domtar	UFS	45.81 \$	45.07 \$	45.38 \$	-0.24 \$
Emera	EMA	59.50 \$	58.91 \$	59.33 \$	0.37 \$
Enerplus	ERF	7.23 \$	6.93 \$	6.98 \$	-0.11 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	102.94 \$	101.87 \$	102.94 \$	0.83 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	16.80 \$	16.39 \$	16.55 \$	-0.28 \$
Great-West Lifeco	GWO	34.97 \$	34.09 \$	34.75 \$	-0.16 \$
Industrial Alliance	IAG	71.03 \$	67.80 \$	69.19 \$	-2.71 \$
Societe financiere IGM	IGM	40.28 \$	39.17 \$	39.41 \$	-0.36 \$
Imperial Oil	IMO	31.99 \$	31.59 \$	31.80 \$	0.03 \$
Quebecor Inc	QBR.B	33.18 \$	32.83 \$	32.88 \$	-0.08 \$
Loblaws Cos.	L	71.16 \$	70.68 \$	71.09 \$	0.25 \$
Laurentian Bank	LB	43.98 \$	43.76 \$	43.80 \$	-0.14 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	26.70 \$	26.15 \$	26.37 \$	-0.30 \$
Magna International	MG	69.00 \$	67.65 \$	67.92 \$	-1.16 \$
Metro Inc.	MRU	56.12 \$	55.67 \$	55.84 \$	-0.12 \$
National Bank	NA	74.10 \$	73.22 \$	73.76 \$	0.04 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 \$	0.00 \$	7.86 \$	0.00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	1.93 \$	1.79 \$	1.83 \$	-0.05 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 \$	0.00 \$	24.50 \$	0.00 \$
Potash Corp	POT	0.00 \$	0.00 \$	25.78 \$	0.00 \$
Power Corp.	POW	34.72 \$	33.99 \$	34.38 \$	-0.23 \$
Power Financial	PWF	36.35 \$	35.67 \$	36.00 \$	-0.34 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	33.18 \$	32.83 \$	32.88 \$	-0.08 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	65.91 \$	65.28 \$	65.71 \$	-0.13 \$
Royal Bank	RY	108.55 \$	107.93 \$	108.30 \$	-0.01 \$
Saputo Inc.	SAP	41.46 \$	41.06 \$	41.40 \$	0.23 \$
Shaw Communications	SJR.B	26.00 \$	25.72 \$	25.89 \$	-0.01 \$
Sun Life financial	SLF	66.44 \$	65.42 \$	66.44 \$	1.17 \$
SNC-Lavalin	SNC	34.00 \$	33.13 \$	33.40 \$	-0.35 \$
Superior Propane Corp	SPB	11.91 \$	11.80 \$	11.83 \$	0.00 \$
Suncor Energy Inc.	SU	39.48 \$	39.11 \$	39.45 \$	0.33 \$
Telus Corporation	T	54.24 \$	53.25 \$	53.73 \$	-0.80 \$
Transalta Corporation	TA	10.95 \$	10.67 \$	10.89 \$	0.19 \$
Tembec	TMB	0.00 \$	0.00 \$	5.18 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	75.34 \$	74.88 \$	75.29 \$	0.32 \$
Transcanada Pipe	TRP	74.67 \$	73.61 \$	74.62 \$	0.72 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.44 \$	0.42 \$	0.42 \$	-0.03 \$
Weston George Ltd	WN	110.62 \$	109.77 \$	110.53 \$	0.60 \$



Justin Trudeau a assuré des élus américains que son gouvernement minoritaire aurait un appui suffisant pour ratifier l'ACÉUM, lors d'une rencontre avec une délégation du Congrès américain, en marge d'une conférence internationale sur la sécurité et la défense à Munich. — PHOTO AFP

À MUNICH DEVANT DES ÉLUS AMÉRICAINS

Trudeau assure que l'ACÉUM sera ratifié

Presse canadienne

MUNICH — Justin Trudeau a assuré des élus américains que son gouvernement minoritaire aurait un appui suffisant au Parlement pour ratifier le nouvel accord

commercial nord-américain au cours des prochaines semaines.

Le premier ministre a fait vendredi cette prévision à Munich lors de sa rencontre avec une délégation du Congrès américain en marge d'une conférence internationale sur la sécurité et la défense.

M. Trudeau a remercié les membres du Sénat et de la Chambre des représentants – un groupe bipartite dirigé par le sénateur républicain Lindsey Graham – pour leur soutien au nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM). Le Congrès américain a adopté l'ACÉUM à la fin de l'année dernière, à la suite de modifications importantes obtenues par des représentants démocrates.

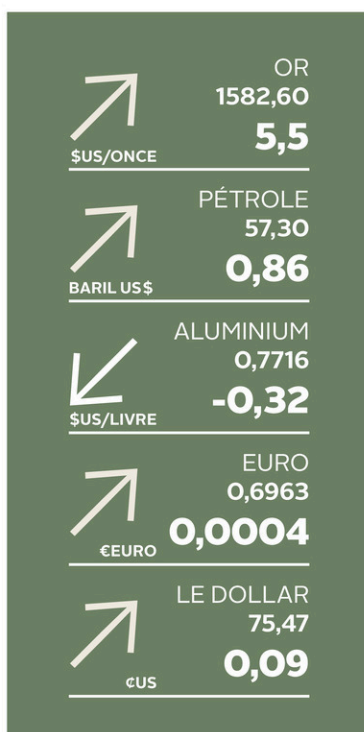
L'accord devrait entrer en vigueur environ trois mois après la ratification par le Canada. Le président Donald Trump a signé le projet de loi de mise en oeuvre à la fin de janvier et le Mexique avait ratifié l'ACÉUM l'été dernier.

Les libéraux, qui forment un gouvernement minoritaire à Ottawa, devraient pouvoir compter sur l'appui des conservateurs, alors que le Bloc québécois s'oppose à l'accord et que les néo-démocrates ont demandé son examen

approfondi. La semaine dernière, le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a exhorté les députés fédéraux à mettre la politique partisane de côté et à ratifier l'accord pour le bien de l'économie canadienne.

« Notre système parlementaire est un peu... je ne dirai pas un peu plus complexe que le vôtre, a plaisanté M. Trudeau au début de la rencontre avec les élus américains, vendredi à Munich. Cela fonctionne bien, nous commençons habituellement (le processus de ratification) après vous. » Le premier ministre a dit espérer que le vote aurait lieu « dans les semaines qui viennent » et que son gouvernement obtiendrait les appuis requis en Chambre.

Les conservateurs à Ottawa ont exprimé des doutes quant à la façon dont l'accord a été conclu. Ils se demandent si les négociateurs, dirigés par Chrystia Freeland en 2018, auraient pu faire mieux en obtenant plus de concessions de l'administration Trump, très protectionniste. Lorsque le projet de loi de mise en vigueur de l'ACÉUM a été présenté à la fin du mois dernier aux Communes, M^{me} Freeland a déclaré que le débat serait important et qu'elle ne tenait rien pour acquis.



CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE CHEZ BOMBARDIER

Encore place à amélioration

Presse canadienne

MONTREAL — Il y a place à l'amélioration chez Bombardier en matière de conformité et d'éthique, selon un examen commandé par Exportation et développement Canada (EDC) dont les conclusions détaillées demeureront secrètes.

La société d'État fédérale, qui agit en tant qu'agence de crédit pour les entreprises cherchant à faire des affaires à l'étranger, n'a toutefois pas été trop sévère à l'endroit du constructeur d'avions et de trains, estimant qu'il était sur la « bonne voie ».

EDC avait annoncé jeudi la conclusion de l'examen commandé au cabinet d'avocats McCarthy Tétrault, après la divulgation des résultats financiers de Bombardier. Le rapport annuel de la multinationale fait également état de la vérification qui s'était amorcée le 1^{er} août.

« L'examen contient des informations sur nos clients qui sont confidentielles, a expliqué vendredi une porte-parole de l'agence fédérale, Jessica Draker, lorsqu'interrogée sur les conclusions détaillées du rapport. Nous sommes limités dans ce que nous pouvons publier. »

EDC avait commandé un examen externe dans la foulée des informations entourant un contrat de matériel ferroviaire de 340 millions \$ miné par des accusations de corruption en Azerbaïdjan ayant été octroyé à un consortium dirigé par Bombardier.

L'agence fédérale n'était pas impliquée dans la transaction, mais elle n'en était pas moins préoccupée par les répercussions. Bombardier est actuellement sous la loupe de la Banque mondiale en lien avec cette affaire.

Dans ce qui est devenu l'un des cas de corruption les plus importants à ce jour en Azerbaïdjan,

la Suède a fait appel, en 2017, de l'acquiescement d'un employé russe de la division suédoise de Bombardier pour corruption d'un employé de l'autorité des chemins de fer d'Azerbaïdjan. L'appel de la cause devrait être entendu cette année.

Bombardier reconnaît, dans son rapport annuel, qu'un « certain nombre d'améliorations et de recommandations » ont été relevées, surtout en ce qui concerne la surveillance de sa conformité interne, et que la société avait accepté de mettre celles-ci en oeuvre.

Par courriel, un porte-parole de l'entreprise, Olivier Marciel, a estimé que cela n'était pas « anormal dans une compagnie de la taille de Bombardier » qui est présente dans des « dizaines de pays ».

« La relation avec EDC est normalisée, a-t-il écrit. Il n'a jamais été question de sanctions envers Bombardier. »

L'agence fédérale a été citée par la bande par des allégations de



BOMBARDIER
the evolution of mobility

Sans être trop sévère envers l'entreprise, Exportation et développement Canada estime que Bombardier peut en faire plus en matière de conformité et d'éthique. — ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

malversation ayant visé l'entreprise québécoise ailleurs dans le monde.

C'est notamment le cas en Afrique du Sud, où EDC avait annoncé, en 2015, l'octroi d'un prêt pouvant atteindre 450

millions \$ US à la société d'État Transnet dans la foulée de l'octroi d'un important contrat de 5 milliards \$ US impliquant Bombardier ainsi que d'autres sociétés visées par des allégations de malversation.

Lapointe
centres dentaires

Jonquière NOUVEAU!
2465, rue St-Hubert

Jonquière
2380, rue Mathias

Chicoutimi
1299, rue des Champs-Élysées



Robin Lapointe d.d.
denturologiste coordonnateur
de plans de traitements



Service de denturologie et implantologie
Technologies à la fine pointe:
scanner 3D qui remplace
les empreintes usuelles!

Consultation
sans frais!²

Tous les services accessibles
en versements de moins de **135 \$/mois***

1 800 Lapointe (527-6468) | centreslapointe.com

*Certaines conditions s'appliquent. Le montant de versements mensuels de 135\$ est possible sur les plans de traitement de valeur inférieure à 9000\$ uniquement et le terme de remboursement varie en fonction du montant d'emprunt total, jusqu'à son plein paiement. Sous réserve d'une approbation de crédit. Tous les détails et conditions des produits de financement sont disponibles dans nos centres et à centreslapointe.com/promotion, ainsi que sur le site de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, bit.ly/FinancementsDesjardins. Non jumelable à aucune autre promotion.
² Toujours offerte sans frais par les professionnels exerçant dans les Centres dentaires Lapointe, valeur de 250\$.

Des gens qui s'investissent pour la relève !

La Fondation du Cégep de Chicoutimi est fière de vous présenter son nouveau conseil d'administration



De gauche à droite de l'avant vers l'arrière : Mme France Tanguay, directrice; Me Marc-André Bédard, président fondateur et secrétaire; Me Chantal Durand, présidente / avocate-Cain Lamarre; Mme Michèle Martin, conseillère en services adaptés au SARA du Cégep de Chicoutimi; Mme Isabelle Tremblay, professionnelle en transfert de connaissances au CRÉPAS; Mme Line Corneau, retraitée du Cégep de Chicoutimi; Mme Linda Cantin, retraitée; Mme Marlène Savard, technicienne en administration au service des ressources financières du Cégep de Chicoutimi; Mme Annie Tremblay, gestionnaire administrative chez Humanis du Cégep de Chicoutimi; M. Marc-André Collard, étudiant au Cégep de Chicoutimi; Mme Monique Quellet, retraitée du Cégep de Chicoutimi; M. Denis Guay, vice-président / directeur général-Caisse Desjardins de Chicoutimi; M. Marc Gagnon, directeur des services aux étudiants du Cégep de Chicoutimi; M. Christian Menier, trésorier / associé en fiscalité – Raymond Chabot Grant Thornton; M. Réjean Asselin, conseiller en placement – RBC Dominion Valeurs mobilières inc.; M. André Gobeil, directeur général du Cégep de Chicoutimi.
Absent sur la photo : M. Francis Lavoie, enseignant et coordonnateur du département des mathématiques au Cégep de Chicoutimi.

Y a-t-il une place pour Marc-André ?

**MYLÈNE
MOISAN**
CHRONIQUE
mmoisan@lesoleil.com



Marc-André Aubé était enseignant en adaptation scolaire, grand sportif, il adorait voyager, passait ses étés aux Îles-de-la-Madeleine à faire du kitesurf.

Il a 53 ans, il est en CHSLD.

Il vient tout juste d'atterrir dans un nouveau CHSLD, après avoir passé presque deux mois à l'hôpital L'Enfant-Jésus en neurologie, faute de place pour lui. Sa sœur Marie-Claude se démène depuis presque trois ans pour lui trouver un chez-soi, il est à sa septième adresse maintenant.

Elle espère que ce sera la dernière.

Marc-André a eu un premier diagnostic en 2011, on l'a d'abord cru atteint du parkinson jusqu'à ce qu'il soit hospitalisé pendant deux mois à l'hôpital Saint-Sacrement au printemps 2017. « Après une série de tests, la neurologue a trouvé que ce n'était pas le parkinson, c'était la démence à corps de Lewy. »

La quoi ?

La démence à corps de Lewy est un trouble cognitif dégénératif qui combine les symptômes du parkinson et de l'alzheimer. C'est donc à la fois le corps et le cerveau de Marc-André qui partent en vrille.

À sa sortie de l'hôpital en 2017, il a dû faire le deuil de son petit appartement et accepter d'être placé. Il a passé un mois dans une ressource publique, « un mois d'enfer », après quoi sa famille lui a trouvé une place dans une résidence privée. « Il devait pouvoir rester là jusqu'à la fin... Ça a été la pire place ! Ils nous avaient mis ça beau, mais on s'est vite rendu compte que ça ne fonctionnait pas, que le personnel n'était pas en mesure de bien s'en occuper. Un jour, il m'a appelée, il m'a dit "Je suis en danger" ! »

Il est venu chez elle en attendant.

Quelques semaines plus tard, elle a convaincu le Manoir de Courville de l'héberger pour « un mois d'essai ». Il y a eu une réunion avec le CLSC, on a dit

« on ne veut pas qu'il s'en aille », puis « deux semaines plus tard, on m'a fait venir à une rencontre, on m'a dit "on ne garde pas Marc". Je me suis mise à pleurer... je fais quoi ? Il y avait des gens qui s'étaient attachés à lui, il y avait une préposée et deux dames, elles pleuraient le jour où il est parti. Il leur a fait une petite danse... »

La préposée prend encore de ses nouvelles.

Marie-Claude a réussi à lui trouver une autre place, dans une ressource intermédiaire — comme une maison de chambres avec des services —, mais elle s'est encore retrouvée le bec à l'eau, entre autres à cause d'erreurs de médication.

« Qu'est-ce qu'ils font ceux qui n'ont pas de famille pour s'occuper d'eux ? »

« Qu'est-ce qu'ils font ceux qui n'ont pas de famille pour s'occuper d'eux ? »

— Marie-Claude Aubé

Retour à la case départ le 19 décembre dernier, Marc-André a été transféré à l'hôpital, en neurologie à l'Enfant-Jésus, où la résidence l'a envoyé en ambulance. « Le premier mois et demi, c'est moi qui le lavais, personne ne le faisait. Quand ils ont su que c'est moi qui le faisais, ils s'en sont occupés... »

Si c'était seulement ça. « J'arrivais à 13h, il était encore dans sa jaquette dans le lit, c'est moi qui devais l'arranger, le coiffer, l'habiller. »

Entre ses visites, Marie-Claude visitait des CHSLD. Elle est allée visiter le nouveau département J-5000 à Robert-Giffard. « On m'a dit que mon frère, il ne pouvait pas aller là parce qu'il marche et qu'il marcherait dans le corridor et ça pour eux, c'est considéré comme de l'errance. C'est ce qu'on m'a répondu. Quand j'étais là, il n'y avait personne, tout le monde était dans leur chambre. »

Triste.

Elle est allée au CHSLD du Faubourg en haute-ville, qui lui paraissait beaucoup plus réjouissant. « Il y avait une cour, des activités, une proximité avec les Plaines. Quand je suis allée visiter, c'était la fête du mois, il y avait des ballons, il y avait de la vie, je me suis dit : « enfin » ! »

Elle l'a inscrit et elle a attendu. « J'ai appelé pour savoir il était où sur la liste, on ne pouvait pas savoir. Est-ce qu'il est le prochain ? Le 10^e ? Ils ont dit à la travailleuse sociale qu'ils iraient le voir, ils ne voulaient pas que la famille soit présente. La rencontre a duré quelques minutes, ils nous ont dit qu'ils ne pourraient pas le prendre parce qu'il avait un comportement de territorialité. On a voulu savoir c'était quoi exactement, ils nous ont dit : "il pourrait serrer des bras, il ne pourra pas faire ça ici"... »

Quand Marc-André perd l'équilibre, il cherche à s'agripper.

Au CIUSSS de la Capitale-Nationale, Annie Ouellet explique que le CHSLD du Faubourg est « unique sur le territoire » en ce sens qu'il accueille uniquement des gens atteints d'alzheimer et de démence. Et, contrairement au J-5000, les gens sont libres d'errer dans les corridors, entrer dans les chambres, aller à la cuisine.

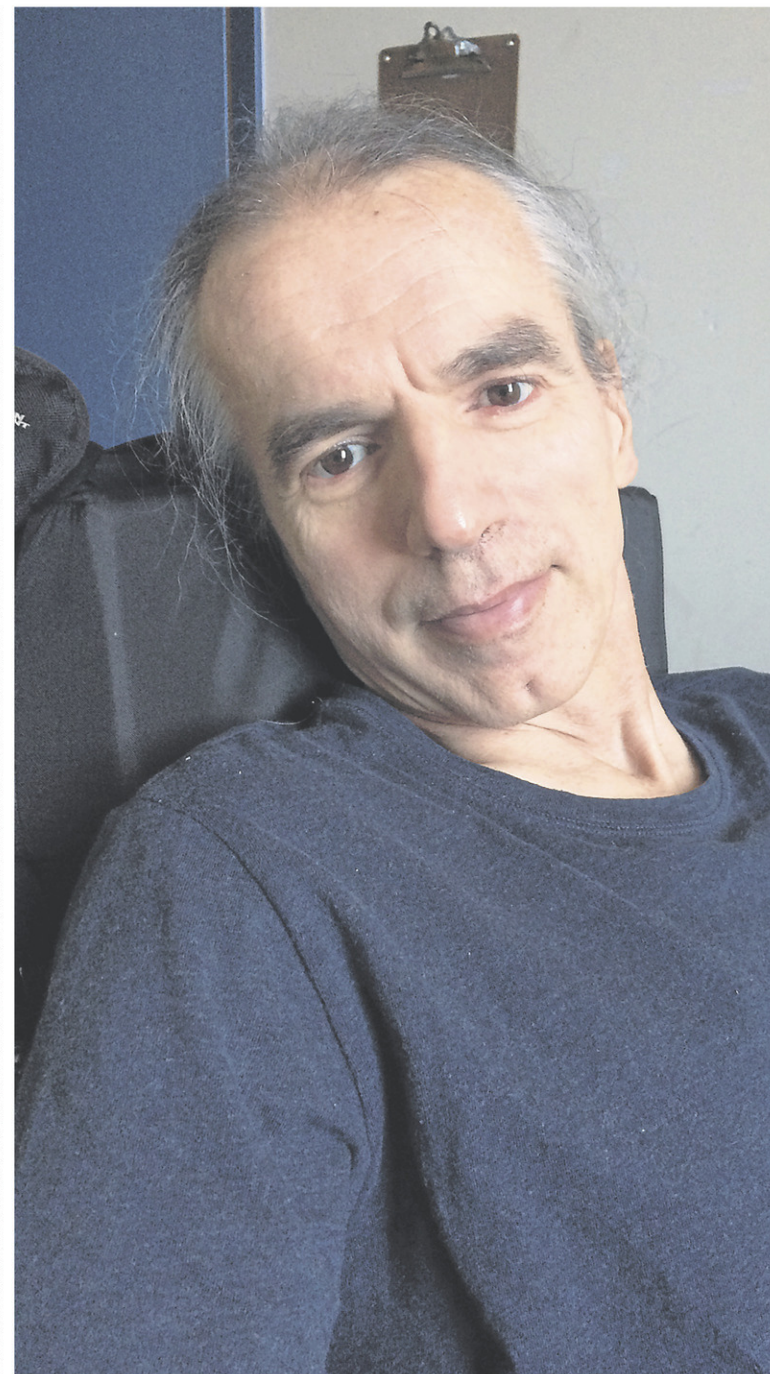
« C'est sûr qu'il y a une validation des comportements qui est faite, il faut que les résidents soient à l'aise avec le fait que les gens se promènent. C'est sûr qu'il ne peut pas y avoir d'agressivité, c'est une question de sécurité. Et ça doit marcher dans les deux sens, il faut avoir un bon *match* pour que ça fonctionne. »

Et, clairement, Marc-André ne *matchait* pas. « Mon frère n'a jamais eu de problème d'agressivité avant. On m'a dit qu'ils ont eu une mauvaise expérience avec quelqu'un qui avait la démence de Lewy et qu'ils n'en voulaient plus... »

C'était sans appel.

Au CIUSSS, on convient qu'un endroit comme ça, « ça crée des attentes et aussi des déceptions pour certaines familles ». On assure que maintenant, on donne davantage l'heure juste aux proches.

Marie-Claude aurait aimé savoir que le CHSLD du Faubourg triait ses résidents sur le volet, question de ne pas entretenir de faux espoirs. « C'est ça que je dénonce.



Atteint de la démence de Lewy, Marc-André Aubé vient d'emménager à un septième endroit. Les difficultés pour trouver un hébergement convenant à sa condition s'accroissent. — PHOTO FOURNIE PAR MARIE-CLAUDE AUBÉ

Dites-le-nous si vous avez des critères, dites-le-nous si vous ne voulez pas tel type de personnes. Mais elle est où, la place pour mon frère ? »

Elle est fatiguée.

Malgré tout, Marie-Claude ne manque jamais une occasion de l'emmener prendre l'air, même si c'est parfois compliqué. « On ne peut pas ajouter des années à la vie, mais on peut ajouter de la vie aux années, c'est ça qui me guide. Quand je fais ça, quand je vais me promener avec lui, quand je l'emmène chez moi, et qu'il prend sa petite bière au soleil sur mon balcon, il se sent vivant. »

Sur les murs de ses chambres, elle a toujours pris soin de mettre des photos de sa vie d'avant. « Pour qu'ils voient ce qu'il a été. »

Et pas juste un malade.

Après le refus du Faubourg, Marie-Claude s'est tournée vers un CHSLD près de chez elle, le Fargy, où Marc-André vient d'emménager. Marie-Claude a rencontré le personnel et la gestionnaire, elle a bon espoir. « J'espère qu'il va être bien, j'espère qu'il va pouvoir rester là. C'est sa septième place, et ce n'est pas évident pour lui. Je lui ai dit que je serais avec lui jusqu'au bout. »

LANGUE FRANÇAISE

Les positions de Guy Nantel détonnent

Presse canadienne

QUÉBEC — Les positions de l'humoriste Guy Nantel risquent de bousculer les militants du Parti québécois (PQ).

Dans un de ses ouvrages, le candidat annoncé à la direction du PQ veut donner à l'anglais un statut de langue nationale minoritaire dans un éventuel Québec souverain.

Il se dit aussi prêt à revoir la règle de l'affichage commercial en français pour tenir compte du « caractère multiculturel spécifique de Montréal ». Il prône aussi l'ajout d'un « symbole anglais » sur le drapeau d'une éventuelle république du Québec.

C'est ce qu'on peut lire dans son ouvrage *Je me souviens... de rien*, publié par Groupe Entourage en 2017.

Chez les péquistes, les héritiers du parti de René Lévesque, défenseur du français langue officielle et de la loi 101, ces propos feront probablement réagir. Pas plus tard qu'en début de semaine, un autre aspirant à la direction du PQ, Paul St-Pierre Plamondon, recommandait plutôt des « mesures musclées » pour défendre le français comme seule langue officielle.

« Il est temps de voir les choses en face en admettant que le Québec doit mettre un terme aux querelles du passé, a écrit Guy Nantel. Nous n'avons pas à perpétuer ces affrontements. Au contraire, nous avons le devoir d'y mettre fin une fois pour toutes pour enfin passer à autre chose. »

Il estime que les anglophones ne peuvent pas adhérer au projet d'indépendance pour des raisons culturelles, mais qu'ils peuvent le faire pour des raisons financières.

« S'ils acceptaient de regarder les choses de façon pragmatique, les anglophones du Québec comprendraient sûrement qu'ils subissent les mêmes injustices et les mêmes désavantages que les francophones en ce qui a trait aux politiques fédérales », plaide-t-il.

M. Nantel énumère différentes propositions pour que les anglophones adhèrent davantage à l'idée de pays, comme « l'intégration d'un symbole anglais sur le drapeau d'une éventuelle république du Québec, ou l'établissement du statut de langue nationale minoritaire pour l'anglais, garantissant que les anglophones d'ici continueront de recevoir des services dans leur langue dans les régions où le nombre le justifie, et ce, même dans un pays dont la langue officielle est le français ».

À titre de comparaison, Paul St-Pierre

Plamondon a plutôt fait valoir que s'il devenait chef péquiste et premier ministre, son gouvernement n'hésiterait pas à prendre des « mesures musclées » pour promouvoir le français, même si elles ne sont pas consensuelles.

Il estime qu'il faut briser les tabous pour renverser la tendance au recul du français dans la région métropolitaine.

M. St-Pierre Plamondon réduirait notamment le financement des cégeps et universités anglophones qui « anglicisent le Québec ». Ainsi, son gouvernement changerait les critères de financement, actuellement en fonction de la clientèle inscrite, pour accorder un financement aux établissements postsecondaires de la minorité anglaise qui correspond à son poids démographique.

Son gouvernement s'assurerait en outre que toutes les communications entre l'État et les entreprises soient uniquement en français. Il en serait de même avec les citoyens, à l'exception de la minorité historique de langue anglaise.

Outre M. St-Pierre Plamondon et M. Nantel, le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, et l'historien Frédéric Bastien ont aussi annoncé leur candidature dans cette course à la direction.



L'humoriste Guy Nantel a annoncé jeudi qu'il se lançait dans la course à la chefferie du Parti québécois. — ARCHIVES PQ

MARADON DES 8^e édition INUK

avec les



20 février 2020

Pavillon sportif
de l'UQAC

120 tours
de piste
en équipe
au profit
du sport
universitaire

Renseignements
et inscription :
inuk.uqac.ca

Propulsé par :
 Desjardins

inuk | UQAC

CHEZ L'ENFANT

Une étude pour mieux diagnostiquer la pneumonie

Presse canadienne

MONTREAL — Une nouvelle étude menée à l'Hôpital de Montréal pour enfants et au CHU Sainte-Justine pourrait permettre de mieux diagnostiquer la pneumonie chez l'enfant, et donc de réduire l'utilisation inutile d'antibiotiques lorsque la maladie est causée par un virus.

Le projet, qui est financé par l'Initiative interdisciplinaire en infection et immunité de McGill, sera dirigé conjointement par les docteurs Jesse Papenburg et Jocelyn Gravel, respectivement de l'Hôpital de Montréal pour enfants et de Sainte-Justine.

« Les pneumonies acquises en communauté chez l'enfant sont une des causes principales d'hospitalisation en pédiatrie, a expliqué le docteur Papenburg. Environ 85 pour

cent de ces enfants-là vont avoir un virus qui va contribuer à la pneumonie. Mais chez ces enfants-là qui sont assez malades pour avoir besoin (...) d'être hospitalisés (...) c'est très difficile d'éliminer la possibilité d'une infection bactérienne concomitante, ou même principale, parce que les méthodes de diagnostic ne sont pas très sensibles. On n'est pas capables de détecter tous les cas d'infections bactériennes. »

Le problème, précise le docteur Papenburg, est que l'infection a lieu dans les poumons et qu'il est difficile d'aller récolter un spécimen adéquat dans les poumons d'un jeune enfant.

De plus, les médecins savent qu'une infection virale prédispose le patient à une surinfection bactérienne. Ils n'ont donc d'autre choix que d'être prudents.

« Presque tous les enfants hospitalisés avec une pneumonie reçoivent

des antibiotiques, même si on sait que la majorité ont probablement juste un virus, mais on ne peut pas prendre la chance parce qu'une pneumonie qui n'est pas traitée adéquatement peut mal évoluer et être plus compliquée », a-t-il dit.

Le nouveau projet vise donc à développer des méthodes qui vont aider à distinguer une pneumonie virale d'une pneumonie bactérienne.

En plus de la détection des virus et des bactéries, les chercheurs tenteront de déterminer si la réponse du système immunitaire de l'enfant, la réponse des gènes qui sont activés et les produits qui se retrouvent dans le sang leur permettent d'identifier des signatures qui correspondent plutôt à une infection virale ou plutôt à une infection bactérienne.

« Si on augmente notre capacité à faire cette différenciation-là au

niveau du diagnostic, non seulement on va diminuer la surconsommation d'antibiotiques dans cette population (...), mais peut-être aussi on va s'assurer que les enfants qui ont vraiment besoin d'antibiotiques les reçoivent », a expliqué le docteur Papenburg, un spécialiste de l'inféctiologie pédiatrique.

Quelque 120 sujets seront recrutés dans les deux centres hospitaliers pédiatriques aux fins de cette étude qui commence à peine.

« C'est une étude exploratoire, a dit le spécialiste. On va s'assurer qu'on est capable d'avoir des spécimens adéquats qui sont analysables pour faire ce genre d'études (...) qui sont relativement complexes. »

Les premiers résultats sont attendus dans environ 18 mois. S'ils sont probants, l'étude pourrait être élargie à d'autres hôpitaux du Canada et d'ailleurs.



Une prochaine étude sur la pneumonie chez l'enfant pourrait permettre de réduire l'utilisation inutile d'antibiotiques lorsque la maladie est causée par un virus. — PHOTO 123RF

leQuotidien leProgrès **CONCOURS**

Famille

Près de **900\$** en prix

- 1 fête d'enfant au club ESS (Trampolines) et une semaine de camp d'été au camp Skate Aventures Valeur de 350\$
- 3 forfaits familiaux valides pour 1 journée chacun Valeur 114\$
- Laissez-passer familial Valeur 178\$
- Passeport familial Zoo + Anima Lumina Valeur de 250\$

La gagnante est :

Audrey Bergeron
De Saint-Honoré

Tirage effectué parmi les 548 inscriptions reçues (inscriptions papier et en ligne)

A

AMBASSEUR de la semaine

leQuotidien leProgrès

CETTE SEMAINE

NOTRE AMBASSEUR remporte une paire de billets pour le spectacle de Lou-Andriane Cassidy et Pierre Guitard à la Boîte à Bleuets d'Alma le 5 mars.

Déjà plus de **2000** MEMBRES et AMBASSEURS

leQuotidien leProgrès
#lequotidiencontinue
Merci



PHOTO 123RF

La psychologie de la soie dentaire

MARC ALLARD

CHRONIQUE
mallard@lesoleil.com



NOUS, LES HUMAINS

Chaque fois que je vais chez le dentiste, je fais une fausse promesse. L'hygiéniste dentaire me demande si je vais prendre l'habitude de passer la soie dentaire et je réponds quelque chose comme « vous allez voir, cette fois, ça va être la bonne ! »

D'habitude, ça part en force. La première semaine, je récure tous les soirs les interstices de mes dents. Je suis fier de mon assiduité et je me vois déjà déclarer victoire à l'hygiéniste.

Mais dans les semaines suivantes, mon engagement finit toujours par s'échouer quelque part sur l'île des promesses perdues. Je pense à la soie une fois,

puis j'oublie plusieurs soirs, j'y repense à une ou deux reprises, puis le fil de soie dentaire reste là à m'attendre en vain le reste du mois.

Quand l'hygiéniste dentaire fait le point six mois plus tard, je n'ai d'autres choix que d'avouer mon indiscipline.

Or, cette fois, je vous jure, c'est la bonne. Depuis le début 2020, chaque soir, tout de suite après m'être brossé les dents, je passe la soie dentaire. Dès que j'ai rangé le dentifrice, j'empoigne le fil dentaire et je m'astreins à la besogne.

Qu'est-ce qui a changé ? Je suis devenu un adepte d'une technique très efficace qui peut s'appliquer à une foule d'habitudes

que vous souhaitez adopter. Ça s'appelle « l'empilage ».

C'est simple : vous prenez une habitude déjà installée et vous en empilez une autre par-dessus. L'ordre de la séquence est ultra important.

Au début des années 2010, des chercheurs ont mené une petite expérience auprès d'une cinquantaine de Britanniques qui passaient la soie dentaire en moyenne 1,5 fois par mois. Ils ont demandé à la moitié des participants de passer la soie dentaire avant de se brosser les dents le soir et à l'autre moitié de passer la soie dentaire après le brossage de dents.

Durant un mois, les participants se faisaient rappeler de passer la soie dentaire et devaient confirmer s'ils l'avaient fait par texto. En moyenne, les deux groupes l'ont passé environ 24 fois durant le mois. Mais les chercheurs sont plus rusés que ça : ils voulaient surtout savoir ce qui arriverait après l'expérience.

Huit mois tard, le groupe qui passait la soie dentaire après s'être brossé les dents le faisait

encore environ 11 fois par mois. En revanche, ceux qui passaient la soie dentaire avant de se brosser les dents ne le faisaient presque plus — à peine une fois par semaine...

Le groupe « perdant » a échoué à adopter l'habitude pour une raison qui apparaît évidente après-coup : ils n'avaient associé aucun signal à la soie dentaire. En passant la soie dentaire avant de se brosser les dents, ils devaient s'en remettre uniquement à leur mémoire.

À l'inverse, le groupe « gagnant » s'est appuyé sur une habitude déjà intégrée (se brosser les dents) pour donner le signal à une nouvelle habitude (passer la soie dentaire).

Mais bon, si la soie dentaire n'est pas votre truc, sachez que l'empilage fonctionne pour un tas d'autres bonnes habitudes.

Chaque soir, par exemple, je mets mon téléphone en « mode avion » avant de me coucher. Pas besoin d'y penser, c'est automatique. Mais depuis quelques mois, j'« empile » une autre habitude par-dessus : j'en profite pour recharger la batterie de

mon cellulaire pendant la nuit. Maintenant, il ne me lâche plus au milieu de la journée.

Depuis quelques semaines aussi, j'essaie un nouvel empilage matinal. Pendant que mes filles déjeunent au comptoir, ma blonde et moi, on prépare leurs lunchs. Mais au lieu de tout ranger après, je prépare aussi mon lunch et je le place sur le pas de la porte. Comme ça, je ne l'oublie pas et mon budget resto du midi diminue.

Les combinaisons d'habitudes sont infinies. Mais pour être empilées, elles doivent être compatibles. Ne pensez pas que vous irez jogger chaque fois que vous avez fini de faire la vaisselle. Il y a peu de chance que ça s'enchaîne avec fluidité, à moins que l'odeur du savon à vaisselle vous donne une furieuse envie de courir...

La compatibilité des habitudes empilables est habituellement évidente. Vous le faites probablement déjà sans vous en rendre compte. Sinon, c'est peut-être le temps d'en faire l'essai. Une suggestion comme ça : commencez par la soie dentaire.

Un vent de collabos

PHILIPPE WOUTERS

CHRONIQUE

philippe.wouters@gcmédias.ca



La Guanabana est le fruit d'une collaboration entre la Brasserie Dunham et Collective Arts.

— PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO SUR LE SITE DE COLLECTIVE ARTS BREWING

L'équipe de brasseurs passionnés d'une brasserie « A » rencontre l'équipe de passionnés d'une brasserie « B » dans un événement brassicole. Les gens s'entendent si bien qu'ils décident de brasser une bière ensemble. Pourquoi ? Pour le plaisir d'être ensemble. Tout simplement.

Les collaborations entre brasseries ne se comptent plus. Elles permettent à leurs membres de profiter de l'expertise de la brasserie amie et de stimuler la grande fraternité de la bière. Depuis peu, on a également vu des collaborations entre brasseries et vignobles, distilleries ou maisons de torréfaction. La nouveauté a la cote, les *collab's* aussi !



BRISE-VENT
DIEU DU CIEL
MONTRÉAL ET SAINT-JÉRÔME

Dieu du Ciel a été invitée partout dans le monde pour brasser une bière collaborative. Les *collab's*, c'est comme des trophées de chasse. Les brasseurs affichent fièrement les équipes de brassage en visite dans leurs installations, et le résultat de la chasse se traduit par une bière éphémère. Cette Brise-vent est plutôt une collaboration entre le restaurant Toqué, de Normand Laprise, et Dieu du Ciel. Des baies d'argousier ont été ajoutées à la fermentation, offrant une bière légèrement acidulée aux notes épicées. En vente au restaurant et sur les tablettes de vos détaillants préférés.



BOTANIK
4 ORIGINES
MONTRÉAL

Une bière née de l'union entre la discrète brasserie 4 Origines et la distillerie Cirka. C'est vers des aromates habituellement utilisés pour distiller du gin que les brasseurs se sont tournés pour proposer cette blanche Botanik. Ce n'est pas la première bière qui propose une sélection d'épices plus communes en distillerie, mais c'est la première qui affiche clairement sa collaboration, il me semble.



LA GLOBE
TROTTEUSE
LA VOIE MALTÉE
SAGUENAY

Une collaboration entre deux brasseries de Jonquière: Pie Braque et La Voie Maltée. Cette Triple du Nouveau Monde est un hommage aux nouvelles tendances et à l'utilisation de houblon du Nouveau Monde. L'exemple parfait d'une collaboration entre deux brasseries de la même région, pour le plaisir de la bière, tout simplement.



GUANABANA
BRASSERIE DUNHAM
DUNHAM

CETTE DOUBLE IPA AROMATISÉE AU GUANABANA — un fruit tropical légèrement sucré et acidulé présentant des arômes variés, selon son origine — est le fruit d'une collaboration entre la brasserie ontarienne Collective Arts et Dunham. Deux brasseries habituées à faire des collaborations. Respectant le modèle d'affaires de Collective Arts, la canette propose une très belle illustration mettant en valeur le produit.



RIVERBLEND
DU FAR WEST
À LA FÛT
SAINT-TITE

Il s'agit ici plus d'un assemblage de deux produits de chaque brasserie qu'une journée de brassage. La triple blanche avec cassis et argouses se mélange ici avec la triple belge houblonnée aux houblons Mandarina Bavaria et Hallertau Blanc et affinée en foudre. Tout un programme. La collaboration est originale puisqu'elle propose deux produits connus des brasseries et « blendés » — vous aurez donc compris le jeu de mots sur le nom de la bière — pour en offrir un nouveau.



Les deux plus gros budgets militaires mondiaux, ceux des États-Unis et de la Chine, poursuivent leur croissance exponentielle, avec une hausse de 6,6% dans les deux pays en 2019 par rapport à 2018. — PHOTO 123RF

Plus forte hausse en 10 ans des dépenses militaires mondiales

VALÉRIE LEROUX
Agence France-Presse

MUNICH — Les dépenses militaires mondiales ont connu l'an dernier leur hausse la plus élevée depuis 10 ans, sur fond de rivalités croissantes et de ce que le chef de l'État allemand a qualifié de « dynamique destructrice » au plan mondial.

La progression a atteint au total 4 %, selon le rapport annuel de l'institut IISS publié vendredi peu avant le début de la Conférence sur la sécurité de Munich.

En ouverture de cette grand-messe annuelle internationale sur les questions de défense, le président allemand Frank-Walter Steinmeier a planté le décor.

« Année après année, nous nous éloignons de l'objectif d'une coopération internationale visant à créer un monde pacifique », a-t-il regretté.

La « compétition des grandes puissances » gagne « toute la planète », a dit le président

allemand, en critiquant l'égoïsme national répandu à ses yeux par les États-Unis de Donald Trump qui refusent « l'idée même d'une communauté internationale ».

« Le monde ne peut pas se permettre une course aux armements », lui a fait écho la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, parlant d'« érosion préoccupante des cadres pour le contrôle qui ont rendu le monde sûr pendant des décennies ».

« Année après année, nous nous éloignons de l'objectif d'une coopération internationale visant à créer un monde pacifique. »

— Frank-Walter Steinmeier

Les dépenses militaires « ont augmenté avec la sortie des économies de la crise financière (de 2008) et sous l'effet d'une perception accrue des menaces », a relevé le directeur général de l'Institut international d'études

stratégiques (IISS, International Institute for Strategic Studies).

La mort du traité FNI sur les forces nucléaires intermédiaires (portée de 500 à 5500 km) en 2019 et l'extinction potentielle du traité New Start sur les armes nucléaires intercontinentales en 2021 bouscule l'ordre international post-Guerre froide, tout comme la montée en puissance de la Chine ainsi qu'une série de crises régionales, de l'Ukraine à la Libye.

LA RUSSIE INQUIÈTE

Les dépenses américaines ont augmenté à elles seules de 53,4 milliards \$ l'an dernier, soit l'équivalent du septième budget mondial de la défense, après ceux de l'Arabie saoudite (3^e), de la Russie (4^e), mais avant ceux de la France (8^e).

« En Europe, les inquiétudes liées à la Russie continuent d'alimenter la croissance des dépenses avec une hausse de 4,2% par rapport à 2018 », pointe également John Chipman.

L'accroissement massif des capacités militaires chinoises est une source majeure d'inquiétude aux États-Unis comme auprès de leurs partenaires en Asie-Pacifique.

La Chine s'est aussi lancée, comme la Russie, dans le développement d'armes hypersoniques susceptibles de déjouer les défenses antimissiles adverses, met en garde l'institut londonien.

L'armée russe a annoncé en décembre la mise en service de ses premiers missiles hypersoniques Avanguard, l'une des nouvelles armes vantées par le président Poutine comme « invincibles » et « indétectables ».

Dans un tel contexte, les deux plus gros budgets militaires mondiaux, ceux des États-Unis (685 milliards \$) et de la Chine (181 milliards \$), poursuivent leur croissance exponentielle, avec une hausse de 6,6% dans les deux pays en 2019 par rapport à 2018.

HAÏTI

Un incendie tue 13 enfants dans un orphelinat

Associated Press

PORT-AU-PRINCE, Haïti — Un incendie a ravagé un orphelinat en Haïti, en fin de soirée jeudi, tuant 13 enfants selon ce qu'ont rapporté des travailleurs de la santé.

Rose-Marie Louis, qui travaillait auprès des enfants de l'établissement, a déclaré à l'Associated

Press qu'elle avait vu les corps de 13 enfants être transportés hors de l'Orphelinat de la Church of Bible Understanding, un organisme à but non lucratif établi en Pennsylvanie.

L'établissement qui a été la proie des flammes se trouve dans la région de Kenscoff, en périphérie de Port-au-Prince.

Marie-Sonia Chery, infirmière à l'Hôpital de la Mission baptiste, situé tout près, a confirmé que 13

enfants ont péri dans le sinistre.

D'après le témoignage de Rose-Marie Louis, le brasier aurait pris naissance vers 21 h 00, jeudi soir, mais les pompiers seraient arrivés sur place 90 minutes plus tard. Elle a précisé que parmi les victimes, on compte sept bébés et six jeunes âgés d'environ 10 à 11 ans.

Elle explique que l'orphelinat utilisait des chandelles pour s'éclairer en raison de problèmes avec sa génératrice et son

convertisseur de courant. Les premiers répondants sont arrivés sur les lieux à motocyclette et n'avaient ni bouteilles d'oxygène ni ambulances pour transporter les enfants vers l'hôpital, a décrit un responsable de la sécurité civile, Jean-François Robenty.

« Ils auraient pu être sauvés, a-t-il déclaré. On n'avait pas l'équipement pour les sauver. »

Jean-François Robenty a ajouté que les corps de deux autres

enfants pourraient se trouver dans les décombres, selon ce que croient les responsables de l'orphelinat. Des travailleurs des services d'urgence continuent de fouiller les lieux.

L'Associated Press a déjà rapporté une longue liste de problèmes liés à deux orphelinats administrés par la Church of Bible Understanding.

Cette organisation avait perdu son accréditation à la suite de nombreuses inspections dénonçant la surpopulation, les conditions insalubres des lieux et le manque de personnel adéquatement formé.

Un membre de l'Église, qui s'identifie par le prénom « Jim », a répondu à l'appel téléphonique d'AP, mais a demandé d'adresser toutes les questions au sujet du drame à leur avocat en Haïti. Il a cependant refusé de l'identifier.

Un incendie a ravagé un orphelinat en Haïti, en fin de soirée jeudi, tuant 13 enfants.
— PHOTO AFP



OFFRE D'EMPLOI

Collège d'Alma

Le Collège d'Alma est à la recherche d'une

CONSEILLÈRE OU D'UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

PROJET SPÉCIFIQUE

À TEMPS COMPLET POUR UNE DURÉE D'UN AN AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION À LA FORMATION CONTINUE

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET

<https://www.collegealma.ca/offres-emploi/>

0033983

Niobec
UNE COMPAGNIE DE MAGRIS RESOURCES

Nb

La mission de Niobec est d'opérer de façon responsable un site intégré de production de ferroniobium de qualité, allant de l'extraction à la commercialisation, pour des clients internationaux, tout en maximisant le potentiel économique d'un gisement de classe mondiale afin de créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

NIOBEC EST PRÉSENTEMENT À LA RECHERCHE DE CANDIDATS POUR COMBLER LES POSTES DE :

**CONTREMAÎTRE ENTRETIEN ÉLECTRIQUE
ÉLECTRICIEN OU ÉLECTRONICIEN**

DATE LIMITE POUR POSTULER : 28 FÉVRIER 2020, 16 H

Pour de plus amples renseignements sur ces offres d'emploi, visitez la section carrière au www.niobec.com.

Niobec souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi. Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

0033815



OFFRE D'EMPLOI

Collège d'Alma

Le Collège d'Alma est à la recherche d'une
**TECHNICIENNE OU D'UN TECHNICIEN
EN TRAVAUX PRATIQUES
AU LABORATOIRE DE SOINS INFIRMIERS
À LA DIRECTION DES ÉTUDES
OCCASIONNEL**

**14 HEURES PAR SEMAINES
POUR LA SESSION HIVER 2020
AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION**

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET

<https://www.collegealma.ca/offres-emploi/>

0033776

INFRASTRUCTURES

Le plan examiné par le VG

Presse canadienne

OTTAWA — Le programme phare d'infrastructures de 187 milliards \$ du gouvernement libéral de Justin Trudeau fera l'objet d'un audit du Bureau du vérificateur général du Canada.

Le vérificateur général par intérim, Sylvain Ricard, a indiqué vendredi que son bureau s'efforcerait de terminer son enquête et de faire rapport au Parlement au plus tard en janvier prochain, comme l'invitait une motion conservatrice adoptée par la Chambre des communes le 29 janvier.

Le gouvernement avait déclaré à l'époque qu'il appuyait le principe d'une vérification de son plan « Investir dans le Canada », mais la plupart des députés libéraux ont voté contre la motion conservatrice parce qu'elle critiquait le manque de transparence et de responsabilité du gouvernement dans le dossier.

Plusieurs rapports du directeur parlementaire du budget ont révélé que les investissements ne se concrétisaient pas aussi vite que prévu

La motion, parrainée par le député conservateur de Mégantic-L'Érable, Luc Berthold, demandait au vérificateur général d'examiner le plan « étant donné que le directeur parlementaire du budget a indiqué le 15 mars 2018 que « le budget de 2018 présente un compte rendu incomplet des changements apportés au plan » et que le « DPB a demandé le nouveau plan, mais il n'existe pas » ».

« La Chambre demande au vérificateur général du Canada de procéder immédiatement à une vérification du plan gouvernemental [...] y compris, mais sans s'y limiter, une vérification permettant de déterminer si les objectifs et promesses liés au

plan se sont concrétisés », ajoute la motion, appuyée aux Communes par les députés de l'opposition. La motion a été adoptée avec 166 voix pour et 152 contre.

La promesse d'investir massivement dans les infrastructures était une pièce maîtresse de la plateforme électorale des libéraux en 2015, destinée à stimuler l'économie et à créer des emplois.

Cependant, plusieurs rapports du directeur parlementaire du budget ont révélé depuis que les investissements ne se concrétisaient pas aussi vite que prévu. Un comité sénatorial a prévenu en 2017 que ce programme tentaculaire n'était pas ciblé et trop complexe, avec 31 ministères différents chargés de distribuer les fonds.

CAMPS DE JOUR : AFFICHAGE VS-20-204 (15 ANS)

Tu désires vivre une expérience unique? Tu es intéressé à travailler avec des jeunes âgés entre 5 et 12 ans? Tu es dynamique, créatif et responsable? Nous sommes à la recherche de candidates et candidats pour combler plusieurs postes au sein de nos camps de jour.

EMPLOIS GÉNÉRAUX : AFFICHAGE VS-20-202 (16 ANS)

Le travail manuel ou les emplois de niveaux universitaire, technique ou professionnel t'intéressent? Nous t'offrons une gamme d'emplois pour des personnes dynamiques et motivées. Que ce soit pour la tonte de pelouse, l'horticulture, l'entretien, la surveillance d'activités sportives ou pour les emplois en techniques policières, génie civil, architecture, travail social ou autres. Un emploi intéressant t'attend!

SURVEILLANTS-SAUVETEURS : AFFICHAGE VS-20-203 (17 ANS)

Tu as la maturité, tu es énergique et passionné, tu possèdes une formation aquatique, tu as les qualifications de sauveteur national? Cet emploi est pour toi. Cette tâche demande au surveillant-sauveteur d'être alerte et vigilant en tout temps à la surveillance des usagers dans les piscines publiques de la ville.

Informations : Service des ressources humaines | 418 698-3331 poste 5107

0032075

Ville de Saguenay

OFFRE D'EMPLOIS

Postes temporaires de 8 à 15 semaines
AFFICHAGE VS-20-201

SOMMAIRE DES POSTES

SUPERVISEURS OU SUPERVISEURES DE CAMP DE JOUR

Sous la supervision du responsable des camps de jour, la personne titulaire du poste est en charge de la planification, de la mise en œuvre et du développement de son site d'animation, ainsi que de la gestion des ressources humaines, financières, physiques et matérielles des camps de jour ; voit à l'embauche et à la formation des moniteurs; supervise le personnel placé sous sa responsabilité; assure le service à la clientèle; assume les tâches administratives relatives aux programmes sous sa supervision, tel que les suivis budgétaires, les rapports et statistiques, les feuilles de temps, etc.

COORDONNATEURS OU COORDONNATRICES CAMP DE JOUR

Sous la responsabilité du superviseur(e) camp de jour, la personne titulaire du poste planifie, organise, dirige et évalue le programme d'activités du camp de jour conjointement avec l'équipe de coordination; supervise et évalue le travail des moniteurs; apporte un soutien à l'animation; voit au respect du budget de fonctionnement octroyé au camp de jour; gère les besoins de transports et le service de garde hebdomadaire; agit à titre de premier répondant auprès des parents.

INTERVENANTS OU INTERVENANTES CLIENTÈLE SPÉCIFIQUE

Sous la responsabilité de celui ou celle qui supervise le camp de jour, la personne titulaire du poste devra soutenir et assurer le bon fonctionnement du programme d'accompagnement dans le cadre des camps de jour sur le site; travailler conjointement avec l'équipe de coordination et le ou la responsable des clientèles spécifiques afin d'assurer un suivi; être disponible pour outiller, aider et évaluer les accompagnateurs ou accompagnatrices dans leur rôle; apporter un soutien à l'animation et voir à intervenir lors de situation de crise tout en appliquant le cadre de vie du camp de jour.

ACCOMPAGNATEURS OU ACCOMPAGNATRICES CAMP DE JOUR

Favoriser l'intégration d'un ou des jeunes dans un groupe en lui permettant de développer ses habiletés sociales. Collaborer avec le moniteur ou l'animateur à l'animation du groupe.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

Détenir ou être en voie d'obtenir un diplôme dans l'un des domaines suivants :

- Intervention en loisir;
- Travail social;
- Éducation à l'enfance;
- Loisir, culture et tourisme;
- Éducation spécialisée;
- Psychologie, criminologie, etc.
- Adaptation scolaire et sociale;
- Autres diplômes répondant à ces compétences
- Éducation (enseignement, éducation physique, plein air, etc.);

INFORMATION

Participer et obtenir la certification DAFA (Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateurs) d'une durée de 33 heures.

Pour poser votre candidature, vous devez postuler en ligne via le site internet emploisetudiants.saguenay.ca. Notez que vous devez joindre une copie de votre curriculum vitae ainsi que de vos diplômes ou autres documents pertinents.

L'appel de candidatures se terminant le **29 février 2020 à 16 h 30**, toute offre enregistrée après cette date ne pourra être prise en considération.

La Ville de Saguenay remercie les personnes qui ont fait parvenir leur offre de service. Cependant, seules les personnes répondant à tous les critères seront contactées pour la suite du processus de sélection.

La Ville de Saguenay est assujettie à la loi d'accès à l'égalité en emploi. À cette fin, elle invite les femmes, les membres des minorités ethniques ou visibles et les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

0032076

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30



IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre

CHASSE et pêche, Monts-Valin, lac Mirepoix, km 73, habitable à l'année, 1 garage, 3 remises, 120,000 \$. Tél.: 418-290-5081.



IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

4½, Jonquièrre, eau chaude fournie, remise, déneigement, 55 ans et plus, non ch./écl., 535\$, pas d'animaux, 418-547-1254

CHAMBRES, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublées ou meublées, près UQAC. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503.

CHICOUTIMI-110 Arthur-Buies, 5½, non ch./ni écl., pas d'animaux. 550\$. 418-698-6411

CHICOUTIMI-NORD, 2½, meublé, chauffé, déneiger libre, 418 698-1859.

JONQUIÈRE 4½ entièrement meublé à neuf, superbe, luxueux, centre-ville, idéal pour retraités ou snowbirds, foyer gaz naturel, bois franc, très lumineux, toiles alternées, intercom, air clim., près des services, 1,300\$ non ch./non écl., libre 1^{er} fév. 418-591-0880.

JONQUIÈRE centre-ville, superbes, un loft et un 2½ neuf, luxueux, idéal étudiant/1 pers. 800\$ ch./écl., meubl. libre juil., 418-591-0880

LA BAIE, 4½-5½, non ch./ni écl., eau chaude fournie, pas d'animaux. 418-698-6411

6761 Chambres à louer

ALMA, 2650 Melançon O., poss. meublé ou non, cuisine et salon communs, 3 s/bains, internet et câble fournis, à 5 min. du centre-ville et de l'hôpital, grand stat., 581-728-0054.



SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

Prêt 500\$ à 1000\$. Maintenant ouvert 7 jours. Obtenez votre argent instantanément avec Sekur. Mauvais crédit accepté. Dépôt d'argent 7j/7. Crédit Yamaska 1-877-661-4721 www.credityamaska.com

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers



1 limousine de luxe avec chauffeur. Mariage, baptême. Limousines R.B. Tél.: 418-545-3198.

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.: 418-695-3974, 418-815-2187.

6795 Réparation, rénovation et construction

SABLAGE de planchers de bois franc sans poussière et sans odeur. Travail garanti. Tél.: 418-591-0175. M. Denis Martel. Licence RBQ: 8279-7382-35.

6798 Déneigement

BRILLO-NET, 9404 9716, déneigement de toiture, résidentiel, commercial, industriel, assurance responsabilité, plus de 20 ans d'expérience. 418-540-0494 ou 418-693-6836

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

DÉNEIGEMENT de toiture manuel, galerie, patio. Spécial pour février. Saguenay/Lac St-Jean. Tél.: 418 547-7378, 418 820-5730.



SERVICES PERSONNELS

6816 Agences de rencontres

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

6818 Ésotérisme et cartomancie

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

Médium Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions... Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

SPÉCIAL VOYANCE AMOUR* 10 minutes gratuites au www.GoMedium.com Que vous réserve l'avenir? Tarif membre VIP GoMedium à partir de 1.70\$/minute. Étude de votre compatibilité amoureuse. 1-844-808-9292 1-900-528-9292 cellulaire #9292 (carré9292)

6819 Messages personnels

AMALENA, Maliba, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.: 418-376-7149.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.: 418-818-9845.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit, endroit propre et discret, 581-683-8733

NOUVEAU, je suis un gars au homme à la queue leu leu, le 1er, le no. 1. 581-235-8722



EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

BESOIN PREPOSEE AUX BENEFICIAIRES ou personne d'expérience pour soins à domicile, temps partiel, Chic.-Nord. 418 696-1127.

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer

* LE QUOTIDIEN/PROGRÈS *

6 jours/semaine
(entre 4h et 7h AM)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

St-Prime, Normandin, Albabel,
St-Méthode, Dolbeau, Rober-
val, Chambord, Lac-Bouchette,
Desbiens

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CHERCHE pers. pour petits travaux dans imm. voisin de l'université, temps partiel, idéal pour retraité. 418 955-6538 ou texto Possibilité de demeurer sur les lieux. (3½)

URGENT!

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
LE QUOTIDIEN/LE PROGRES

ALMA
SECTEUR: NAUVILLE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439



VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél.: 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855--282-2022 www.sossaaq.com

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.



MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

AVIS/APPEL D'OFFRES

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
REORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi QC G7H 7L2
Tél.: 418 549-1713
Télé.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND CHABOT INC., syndic de l'actif de 9388-3825 Québec inc. Boucherie Pâtisserie la Fine Rebelle compagnie ayant opérée une boucherie, offre de vendre par soumissions les biens suivants :

Description des biens

LOT 1 Immeuble commercial sis au 600, rue des Grands-Ducs à St-Honoré (Québec) Valeur selon l'évaluation municipale

• Terrain et bâtiment de superficies respectives d'environ 4176 m² et 325 m² 698 400 \$

• Construit en 2019

LOT 2 Équipement de boucherie et pâtisserie Valeur marchande selon SIS Services inc.

• Comptoirs, présentoirs réfrigérés, étagères, etc. 73 465 \$

• Équipements de boucherie et pâtisserie comprenant machine à emballer sous vide,

hachoir à viande, balances électroniques, mobilier de bureau, système de caisse, etc.

LOT 3 Équipements pouvant être considérés fixes à l'immeuble 25 600 \$

• Chambres froides démontables avec compresseurs et évaporateurs

• Ensemble d'unités de réfrigération assorties

Pour plus d'information, veuillez consulter la section « Actifs à vendre » sur notre site Internet au : www.raymondchabot.com ou communiquer avec Dany Dubeau. au (418) 647-9003 extension 8375.

Conditions de vente

Les modalités et conditions de vente s'appliquent à toutes les soumissions qui seront soumises. Elles font partie intégrante de la présente demande et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Examen des biens

Les biens pourront être examinés au 600, rue des Grands-Ducs, St-Honoré (Québec), le 20 février 2020 entre 11 h et 14 h.

Réception et ouverture des soumissions

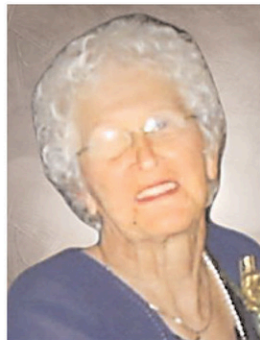
Les soumissions doivent être reçues au bureau du syndic, 255, rue Racine Est, Bureau 600, à Chicoutimi, dans la province de Québec, avant le 26 février 2020 à 14 h, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir. Le syndic prendra connaissance des soumissions à ce moment, sans la présence des soumissionnaires.

Fait à Chicoutimi, le 10 février 2020.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Éric Morin, CPA, CMA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (MME JACQUELINE PARKER)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 10 février 2020, à l'âge de 89 ans et 8 mois, Mme Jacqueline Parker, épouse de M. Yves Beaulieu, demeurant à Laterrière. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 16 février 2020 de 10 h 30 à 15h 15. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel et Fils.

Elle était la fille de feu Mme Elvine Gauthier.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Yves Beaulieu, son fils Michel Beaulieu (Lyne Cyr); sa fille feu Patricia; ses petits-enfants: feu Rémy Beaulieu (Chantale Bouchard), Sylvain (Josée Rathé), Marilyn (Carl Gauthier); ses arrière-petits-enfants: Derek, Mélody, Thomas, Junior, Lucas et Alek. Elle était la soeur de: Béatrice Parker (feu Gérard Duchesne), feu Lucienne (feu Henri Coulombe), feu Florence (feu François Gagnon), Irène (Yvon Nyle). Elle était la belle-soeur de: Jean-Luc Beaulieu (Pauline Girard), feu Guy (Françoise Gagnon), Gaétane, Gabriel (Pauline Harvey), André (Diane Bernard), feu Denise, Jean (feu Jacinthe Gagnon), Jacques (Suzanne Poulin), Françoise (Yves Tremblay). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi (département D-2) pour les bons soins prodigués à Mme Parker. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon ou faire parvenir des dons <https://www.fondationdemavie.qc.ca/> Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Parker et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.gravelfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@gravelfils.com - Site internet: www.gravelfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BÉLANGER (M. GÉRALD)



Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 11 février 2020, à l'âge de 88 ans et 8 mois, M. Gérald Bélanger, époux de Mme Marie-Claire Ouellet, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Horace Bélanger et de feu Mme Yvette Simard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 16 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 17 février 2020 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse, Mme Marie-Claire Ouellet, il laisse ses enfants: feu Gaston, Rita, Nancy, Caroline et Mona (Yves Taillon); ses petits-enfants: Sébastien Brousseau, Sophie Bélanger-Lambert, Laury et Marilyn Trotter, Michael Boily-Bélanger, Philippe Bélanger, Sabrina et Franck Bélanger-Dumas, Brenda Bélanger et Cassandra Labeaume ainsi que ses 8 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Gaston, feu Carmen (Egide Dufour), feu Huguette (feu Ghislain Gaudreault), feu René (Jacqueline Guay), feu Gaétane (feu Richard Grenier, Serge Bouchard), feu Gilles (Lisette Boivin), Claude (Jacqueline Boily), Denis (Louise Harvey), Diane (feu Jean-Marc Guay), Jocelyn (Sylvie Gilbert) et Réjean; le beau-frère de: feu Éliette Ouellet (feu Edgar Gagnon), feu Rolande Ouellet (feu Lucien Tremblay), feu Omer Ouellet (feu Jeannette Dumais), feu Roland Ouellet, feu Marguerite Ouellet (feu Raoul Michaud), feu Solange Ouellet (feu Fernand Larouche), feu Lucette Ouellet (feu Lucien Bernier), Marcel Ouellet (Gisèle Dompierre), Yvon Ouellet (Gaétane Dompierre), Thérèse Ouellet (feu Paul Noël), feu Carmelle Ouellet (Maurice Bergeron), Madeleine Ouellet (feu Georges-Henri Gagnon) et feu Armande Ouellet. Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

BILODEAU (MME DIANE TREMBLAY)



Le 13 février 2020, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 79 ans et 9 mois, Mme Diane Tremblay, épouse de M. Bernard Bilodeau, demeurant à Falardeau. Elle était la fille de feu Mme Berthe Lavoie et de feu M. Léon Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 18 février 2020 de 9 h à 11 h, à

la Place des Fondateurs
155, boul. St-David
St-David-de-Falardeau, G0V 1C0

Les funérailles auront lieu le mardi 18 février 2020 à 11 h au même endroit. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sacré-Coeur à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son époux M. Bernard Bilodeau; son fils Marc Bilodeau (Cathy Mercier); sa petite-fille chérie Méline Bilodeau (Jean Martin Tremblay) et ses deux petits-fils adorés Mathéo et Elliot.

Elle était la soeur de: Eddy (feu André Bouchard), Claudette (feu Marcel Harvey), Michel (Louise Roussel), feu Mario (Denise Gagnon), Louise (Jean-Claude Lavoie), Jean (Marlène Tremblay), feu Lola (Magella Dion), Carole (Steeve Morissette), Bernard (Guylaine Tremblay), Pierre (Hélène Hudon), Christine (Harold Tremblay) et Linda (Denis Lamoureux). Elle laisse également dans le deuil son amie Louise Dunn qui a été à ses côtés tout au long de sa maladie ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

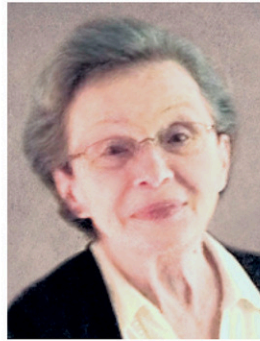
La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour l'attention et les bons soins prodigués à Mme Diane. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fibrose kystique sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

BOILY (MME JACQUELINE)



Le 12 février 2020, est décédée au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 87 ans, Mme Jacqueline Boily, fille de feu Mme Laurette Voisine et de feu M. Gustave Boily, demeurant rue des Pensées à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le mercredi 19 février 2020 de 19 h à 22 h et le jeudi 20 février 2020 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 20 février 2020 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Jacqueline Boily et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Bernard Parent (Micheline Faucher), Hélène, Claude. Elle était aussi la mère de feu Hugues Parent. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Louis-David (Caroline), Christine (Sebastian), Olivier (Stéphanie), Marie et David; ses arrière-petits-enfants: Lily-Rose, Gabriel et Florence; son frère et sa soeur: Marcelle Boily (Guy Carrière), Georges. Elle était aussi la soeur de: feu Esther Boily, feu Gaétan, feu Louise; les membres de la famille du père de ses enfants feu M. Roger Parent: feu Gisèle Parent (feu Jean-Paul Boivin), feu Jean-Paul (feu Claire Godin), feu Huguette (feu Mario Tremblay), feu Daniel (Michèle Desbiens), feu Céline (Albert Perron), Marcelle (feu Berthold Harvey), Jocelyn (Jasmine Sasseville), Pierrot (Ellis Neu), feu Julie Côté (feu Fernand Audet). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du 2e étage du Centre d'hébergement des Pensées pour les excellents soins prodigués à Mme Jacqueline Boily. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

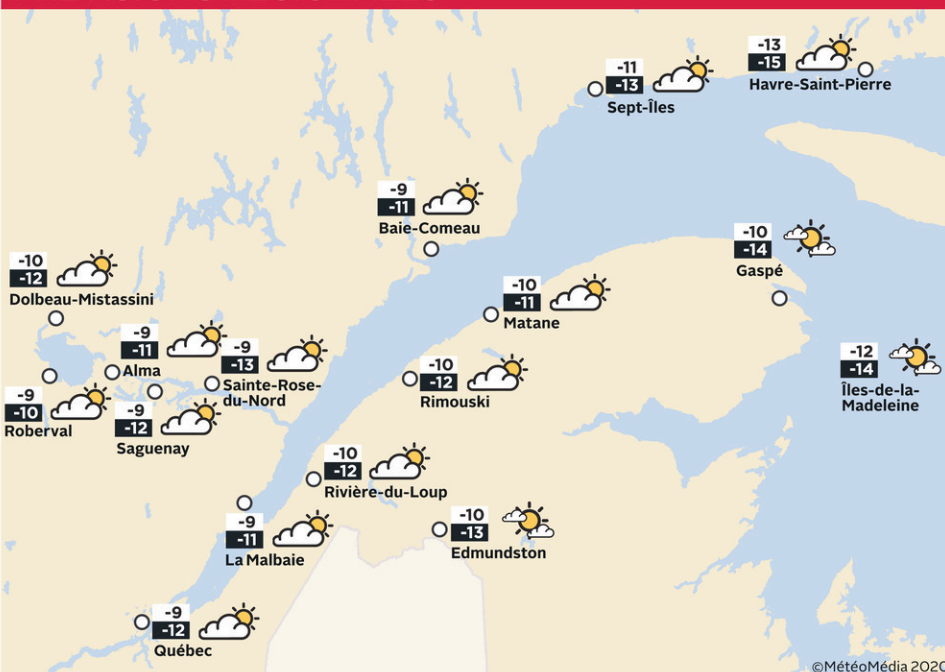


Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

<p>Aujourd'hui Maximum -9 Minimum -12</p> <p>Ciel variable Précipitations: 20 % Vents du sud-ouest 18 km/h</p>	<p>Demain Maximum -1 Minimum -15</p> <p>Nuageux avec averses de neige dispersées Précipitations: 60 % Vents du sud-ouest 21 km/h</p>	<p>Lundi Maximum -12 Minimum -20</p> <p>Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations: 20 % Vents de l'ouest 17 km/h</p>
<p>Mardi Maximum -9 Minimum -11</p> <p>Faible neige Précipitations: 80 % Vents de l'est 30 km/h</p>	<p>Mercredi Maximum -8 Minimum -21</p> <p>Ciel variable Précipitations: 20 % Vents de l'ouest 32 km/h</p>	<p>LE SOLEIL</p> <p>Durée du jour: 10h14 6h51 17h05</p> <p>LA LUNE Lever: 0h09 Coucher: 10h18 15 fév. 23 fév. 2 mars 9 mars</p>

PRÉVISIONS RÉGIONALES



IMPRÉVISIBLE.
COMME PRÉVU !

DÉCOUVREZ-EN PLUS



AVIS DE DÉCÈS
CÔTÉ (M. ANDRÉ)
1939 - 2020

À Terrebonne, le 30 janvier 2020, à l'âge de 80 ans, est décédé à son domicile à la suite d'une chute banale, M. André Côté, conjoint de Mme Lyle Tremblay.

Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses filles: Nathalie (Danny Girard), Sandra (Mariano De Lizaraga), Karine (Loïc Perrot); ses petits-enfants: Alexis Girard, Gabriel Perrot, Zachary De Lizaraga, Nolan De Lizaraga et Coralie Perrot.

Il était le fils de feu M. Stanislas Côté et de feu Mme Émélie Bédard.

Il laisse également dans le deuil ses frères et sa soeur: Clément (Pauline Baker), Anthony (Nicole Boucher), Éloi (Diane St-Pierre), feu Christian (Christiane Ruel) et Gaétane (feu Roger Grenier) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un recueillement en son honneur aura lieu le samedi 25 avril 2020 au Saguenay. L'endroit sera confirmé ultérieurement.



AVIS DE DÉCÈS
BOUCHARD (GABRIELLE)

Après un dur combat notre petite princesse est décédée, le 24 janvier 2020, au CHUL de Québec, à l'âge de 18 mois, Gabrielle Bouchard, fille de Mme Amélie Savard et de M. Patrick Corneau-Bouchard, demeurant rue du Vieux-Pont, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 23 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 24 février 2020 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 24 février 2020 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay.

Outre ses parents, Mme Amélie Savard et M. Patrick Corneau-Bouchard, elle laisse dans le deuil sa soeur et son frère: Laura Bouchard, Alexis; ses grands-parents maternels: Mme Myrille Perron et M. Régis Savard; ses grands-parents paternels: Mme Maryse Corneau et M. Bruno Bouchard; son arrière-grand-père maternel M. Adrien Perron (feu Mm Marie-Paule Poitras). Elle était aussi l'arrière-petite-fille de: feu Charles-Henri Savard, feu Marie-Anne Brousseau, feu Gabriel Corneau, feu Henriette Beaulieu, feu Adrien Bouchard et feu Marie-Marthe Guay.

Elle laisse également dans le deuil son oncle Félix Savard; sa marraine Nadya Savard; son parrain Marcel Desbiens ainsi que de nombreux tontons et tantes de coeur et son grand ami Félix-Antoine.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Leucan. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS
COULOMBE (M. ROGER)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 10 février 2020, à l'âge de 74 ans et 2 mois, M. Roger Couombe, fils de feu M. Joseph-Edouard Couombe et de feu Mme Emilia Poirier, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le dimanche 16 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 17 février 2020, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église St-Alexis. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Claude Couombe, Lisette (Robert St-Pierre), feu André, Monique (feu Lucien Tremblay), feu Gary, feu Denise (feu Epiphane Desmeules), feu Clément (Nicole Simard), Madeleine (Victor Dallaire), Thérèse (David Ruff), Huguette (Alain Gobeil), Gérard (Pierrette Cyr). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux

et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Couombe et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilsbaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
CORNEAU (M. BERNARD)

Le 7 février 2020, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 84 ans et 4 mois, M. Bernard Corneau, époux de Mme Denise Desjardins, demeurant rue des Cypres, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 17 février 2020 de 19 h à 22 h et le mardi 18 février 2020 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 18 février 2020 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Bernard Corneau et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Éliane Fortin et de feu M. Armand Corneau.

Outre son épouse, Mme Denise Desjardins, il laisse dans le deuil ses filles: Sandra Corneau (Sylvain Duperré), Caroline (Pierre Labbé); sa petite-fille adorée Élodie (Arnaud Sanchez Collorec); son frère et sa soeur: Rosaire Corneau (feu Gloria Simard), Yolande (feu Paul-Émile Gagnon). Il était aussi le frère de: feu Paul Corneau (Georgette Lavoie), feu Dollard (feu Rosa Larouche), feu Ghislain, feu Jean-Louis Corneau (Thérèse Demers), feu Marguerite (feu Marcel Giguère); le beau-frère de: Jean-Guy Desjardins (Gertrude Fraser), Paul-André (feu Simone Roy, Linda). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS
FORTIN (M. RENÉ)

Le 13 février 2020, est décédé au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 94 ans et 6 mois, M. René Fortin, époux de Mme Odette Bergeron, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 17 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 18 février 2020 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 18 février 2020 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. René Fortin et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière.

Il était le fils de feu Mme Marie-Reine Gauthier et de feu M. Théodore Fortin.

Outre son épouse, Mme Odette Bergeron, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel Fortin, François (Manon Gilbert), Sylvie (Yvan Taché), Jean (Josée Dumas), Louise (Steeve Bouchard); ses petits-enfants: Alexandre, Jessica (Charles), Émilie (Emmanuel), Jean-Philippe, Andréanne (Yan), Catherine (Mateusz), Francis, Justine; ses arrière-petits-enfants: Élisabeth, Éliot, Édouard; ses soeurs: Florenza Fortin (feu Marcellin Nadeau), Ghislaine. Il était aussi le frère de: feu Gilles Fortin, feu Valère (feu Huguette Boucher), feu Alain, feu Bertrand; le beau-frère de Raymond Bergeron (Marina Dufour). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



Mme Réjeanne Rénauld



M. Guy Denis



M. Rosaire Boudreault



Mme Louise Fortin

Merçi d'avoir contribué au développement
de soins palliatifs de qualité en
mémoire d'un proche.



Mme Christiane Bouchard



M. Gérard Arseneault



M. Jean-Paul Ménard



M. Gatien Moisan

*Soyez
généreux!*

Maison de soins palliatifs du Saguenay
1845, rue Deschênes, Saguenay (Québec) G7S 4T8
Tél. : 418 696-1176 facebook.com/mspsaguenay

AVIS DE DÉCÈS

HAMELIN (M. LOUIS-EDMOND)

1923 - 2020



À l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Sacrement, le 11 février 2020, est décédé à l'âge de 96 ans et 10 mois, M. Louis-Edmond Hamelin, géographe. Il demeurait à Québec. Fils de feu M. Antonio Hamelin (Saint-Didace) et de feu Mme Maria Déry (Saint-Barthélemy), il laisse dans le deuil son épouse, Mme Colette Lafay-Hamelin, née à Grenoble; ses enfants: Philippe (Krystyna Mirska-Hamelin) et Anne-Marie (Yves Lachapelle); ses petits-enfants: Mathieu Poliquin - Chine, Véronique Gravel (Maxime Gravel) - Suisse, Patrick Hamelin (Rosie Chen) - Taiwan et Arnaud Hamelin-Lachapelle (Patricia Lamirande); ses arrière-petits-enfants: Jacob, Julia et Arthur; son beau-frère Jacques Lafay (Rosemarie Lafay) - Grenoble, sa belle-soeur Janine Lafay (feu René Lafay) - Allemond, leurs enfants et petits-enfants ainsi que ses cousines et cousins: Thérèse Déry (feu Jean Beaulieu), Judith Déry-Binet (feu Jean-Guy Binet), Pierrette Déry et Raymond Déry (feu Carmen Geneviève Colombani-Lachapelle (Mathieu Bergeron), Nadia Colombani-Lachapelle (Maxime Perron), de nombreux collègues et amis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, au

Centre funéraire du Plateau de la Coopérative funéraire des Deux Rives
693 avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le vendredi 28 février 2020 de 15 h à 21 h. Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Dominique (175 Grande Allée O., Québec G1R 2H1) le samedi 29 février à 11 h. Il sera possible de présenter vos condoléances à la famille dès 10 h. Louis-Edmond Hamelin, connu comme le père de la nordicité, fait partie des intellectuels québécois ayant contribué à l'amélioration des connaissances et à une plus large compréhension des grands enjeux de la société québécoise et de la société canadienne. La famille remercie le personnel de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Sacrement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (clinique d'insuffisance cardiaque et unité de soins palliatifs de HSS).



Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com

AVIS DE DÉCÈS

POIRIER (MME PIERRETTE GAGNON)



Le 10 février 2020, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 89 ans et 8 mois, Mme Pierrette Gagnon, épouse de feu M. Raymond Poirier, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Cécile Bélanger et de feu M. Charles-Edouard Gagnon. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 16 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le lundi 17 février 2020 de 9 h à 10 h 45, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Rive-Nord (Ste-Claire)
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Les funérailles auront lieu le lundi 17 février 2020 à 11 h à l'église Sainte-Claire. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium Ste-Claire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzie Poirier (Gérald Tremblay), Alain (Dominique Renald), Lina (Clément Pilote), France (Gilles Néron), Martine (Daniel Duchesne), Eric (Hélène Bilodeau) et André. Elle était la soeur de: Elsey (feu Guy Dufour), feu Clermont (Denise Gauthier), Magella (Lionel Desgagné), feu Lucette (Carmel Simard), feu Garda (feu Jules Pedneault), feu Lili (Jacques Houle), Carole, Serge (Gaétane Dallaire), feu Germain, Francine (Gilles Gauthier) et Clarence (Line Gagnon). Elle était la belle-soeur de: feu Lionel Poirier (feu Lucette Perron), feu Lorraine (feu Roberto Wilson), feu Edith, feu Roméo, feu Yvon (feu Marguerite Duperré), Gracia (feu Gaétan Thibodeault), Lucienne (feu Gilles Trudeau), Réal (Madeleine Lavoie), Elzéar (feu Francine Savard), feu Claude (Marie-André Bilodeau) et Roxanne (feu Guy Jacques). Elle laisse également dans le deuil de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à Mme Gagnon. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

POTVIN (MME FRANÇOISE CÔTÉ)



Le 12 février 2020, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 94 ans et 10 mois, Mme Françoise Côté (Potvin), épouse de feu M. Charles-Henri Potvin, demeurant rue de la Fabrique, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la **Résidence funéraire du Saguenay** 2580, rue St-Dominique Jonquière

le dimanche 16 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 17 février 2020 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le lundi 17 février 2020 à 12 h 30 à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Françoise Côté et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Elle était la fille de feu Mme Germaine Tremblay et de feu M. Alfred Côté. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Hélène Potvin (Serge Bouchard), Suzanne (Donald Bérubé), Michel (Nancy Bradette). Elle était aussi la mère de feu Francine Potvin. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Guillaume (Delphine), Jean-Denis

(Catherine), Catherine (Simon), Sophie (Keven), Frédéric (Samantha), Marilyn (Jean-Philippe), Ann-Julie (Jean-Alexandre); ses arrière-petits-enfants: Gabriel, Laurianne, Floriane, Aymeric, Charles-Edouard, Maéva, Alyzée; ses frères et soeurs: Ruth Côté (feu Donat Deschênes), Yvon (Gaby Bélard), Rémi (Huguette Tremblay), Marcel (Lorraine Perron), Guy (Yvette Desjardins), Johanne. Elle était aussi la soeur de: feu Colette Côté (Égide Claveau), feu Claudette (feu Paul-René Plourde); la belle-soeur de: feu Arthur Potvin (feu Marie-Ange Angers), feu René (feu Gracia Bonneau), feu Aline (feu Antoine Murray), feu Irène (feu Wellie Tremblay), feu Antoinette (feu Léonard Villeneuve), feu Estelle (feu Élie Lalancette), feu Jean-Marie (feu Gemma Simard), feu Gabrielle (feu Alphonse Bonneau), feu Thérèse (feu Maurice Fortin), feu Gérard (feu Pâquerette Sauvageau), feu Antoine (feu Gertrude Tremblay). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement les membres de l'équipe du 6e étage de l'Hôpital de Jonquière pour les excellents soins prodigués à Mme Françoise Côté ainsi que les médecins Mario Dubois et Marie Simard et tous les membres du personnel de la Résidence Bonne Entente. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsg.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (M. ADRIEN)



Le 12 février 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 87 ans et 10 mois, M. Adrien Perron, époux de feu Mme Marie-Paule Poitras, demeurant à Jonquière.

Il était le fils de feu M. Richard Perron et de feu dame Elisa Desgagné.

La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault & Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le jeudi 20 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le vendredi 21 février 2020, le salon sera ouvert de 9 h à 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 21 février 2020 à 11 h à l'église Sainte-Famille de Jonquière.

M. Perron sera incinéré après les funérailles et les cendres seront déposées au columbarium Nault & Caron de Kénogami.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Martin Perron (Michèle Blackburn), Réjean (Nathalie Gilbert), Bruno (Christine Girard), Sylvain (Élisabeth Guérin), Gérald (Nicole Lessard) et Myrille (Régis Savard); ses petits-enfants: Mathieu (Anne), Andréanne (Benoît), Geneviève (Alexandre), Annabelle, Léonie (Dale), Olivier, Amélie (Patrick), Félix et Marylise; ses arrière-petits-enfants: Alicia, Thomas, Laura, Alexis, feu Gabrielle, William, feu Mia et Elianne; les enfants de Mme Nathalie Gilbert: Jean-Alexandre, Mélyna et Mégane; ses frères et soeurs: feu Marie-Ange Perron (feu Adrien Perron), feu Thérèse (feu Jean-Arthur Simard), feu Alette (feu Edgar Cloutier), feu Georgette (feu Joe Oceau), feu Charles (feu Aline Rochefort), feu Joseph (feu Anna Rathé), feu Marie-Louise, Fernande (feu Aurèle Vigneault) et Jacqueline; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Poitras: feu Marie-Anne Poitras (feu Henri Perron), feu Maurice (feu Gabrielle Fortin), feu Lucette (feu François-Nil Tremblay), feu André (Gisèle Fortin), feu Jeannine (feu Marcel Dufour), feu Marcelle (feu Lauréat Dallaire), feu Jean-Guy (Claudette Bourbeau), Roland (Marie-Paule Bourgeois), feu Robert (feu Diane Gravel), feu Gabrielle (Henri Vandal), Lyse (Gilles Gagné) et feu Roger (Hélène Harvey). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du 6e étage de l'Hôpital de Jonquière pour l'empathie, le support et le respect envers M. Perron et toute sa famille.

Un merci particulier à la Dre Catherine Houde pour l'accompagnement au fil des dernières années, et le soutien à l'ensemble de la famille. Il fut membre du conseil 2846 Chevaliers de Colomb Arvida pendant plusieurs années.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Fonds de dotation Santé Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Perron et partager un souvenir, visitez notre site au

www.dignitymemorial.com/fr-ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.dignitymemorial.com/fr-ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

Maison funéraire
Nault & Caron
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE

chapelle privée | grands salons | columbarium | service de crémation

Depuis plus de 100 ans, la relation de confiance développée avec les familles d'ici, a bâti notre réputation.

Nous offrons des services professionnels et personnalisés à l'intérieur d'une résidence de grande qualité.

Notre engagement est de rendre un hommage à la vie dans le respect de votre budget.

LA SÉRÉNITÉ À MOINS DE 1 000 \$*

418 542.2626
dignitequebec.com

4 succursales pour mieux vous servir
Bureau : 3970, rue de la Fabrique Jonquière

*Taxes en sus



AVIS DE DÉCÈS
MUNGER (M. RENÉ)
1957 - 2020

À l'IUCPQ Hôpital Laval, le 11 février 2020, à l'âge de 62 ans, est décédé M. René Munger. Il était le fils de feu M. Maurice Munger et de feu Mme Solange Tremblay. Natif de St-Nazaire au Lac St-Jean, il demeurait à Québec. M. Munger laisse dans le deuil ses enfants: David, Cindy et Alexandra; ses petits-enfants; ses frères et soeurs: Pauline (Léon Lavoie), Serge (Edith Bouchard), Claude (Louise Imbeault), Murielle (Gilles Gagné), Mario (Suzanne Lapointe), Raymond (Mario Beaulne), Hélène (Conrad Thériault) et Luc ainsi que plusieurs autres parent et ami(e)s tout particulièrement Serge Hudon et Nancy Dumas. Selon ses volontés, il n'y aura pas de cérémonie. La famille se réunira en privé lors de la disposition des cendres au cimetière de St-Nazaire. Il a été confié à la maison

WILBROD ROBERT « Une maison familiale »
738, avenue Royale
Québec (Beauport), G1E 1Z4

Toute marque de sympathie, peut se traduire par un don à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2725, chemin Ste-Foy, Québec G1V 4G5 418-656-8711 www.iucpq.qc.ca



Maison Wilbrod Robert 418 661-9223
(avis de décès disponible sur notre site) / www.wilbrodrobot.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



AVIS DE DÉCÈS
PROULX (MME ANGÉLINE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 11 février 2020, à l'âge de 82 ans et 10 mois, Mme Angéline Proulx, épouse de M. Marcel Bouchard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 22 février 2020 de 12 h à 13 h. Suivra la célébration de la Parole à 13 h à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Henri Proulx et de feu Mme Emma Poirier.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Marcel Bouchard; ses filles: Josée Bouchard (Philippe Mons), Annie (Stéphane Collard); ses petits-enfants: Sébastien Ouellet (Marie-Eve St-Hilaire), Guillaume Lessard (Jayana Auger); ses arrière-petits-enfants: Vincent et Emma; son frère et ses soeurs: feu Henriette Proulx (feu Marc Buteau), feu Jos (feu Louise Lavigne), feu Annette (Paul Lapointe). Elle était la belle-soeur de: feu Pâquerette Bouchard (feu Robert Lavoie), feu Dr Laurent (Lianne Blouin), Normande (Robert Simard), feu Cyrille (Laurence Bouchard), Jean-Jules (France Morissette), Rémy (Marie Gilbert), Elmina (feu Georges Blouin).

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Proulx et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
RANNOU GIRARD (MME NOËLLA)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 14 février 2020, à l'âge de 89 ans, Mme Noëlla Rannou, épouse de feu M. Léon-Maurice Girard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 21 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 22 février 2020, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 10 h à l'église St-Antoine de Chicoutimi. Elle était la fille de feu M. Jean Rannou et de feu Mme Maria Gaudreault, 2es noces feu Mme Simone Tremblay. Elle fut membre de l'IAFEAS, bénévole pour la Soupe populaire de St-Antoine. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carol Girard, Michel (Maryse Allaire), Mario (Nicole Sergerie), Bernard (Josée Lavoie), Jean-Marc (Chantale Savard), Réjean (Marthe Gaudreault), Nicole (feu Claude Fortin, Chantal Gagné), Denis; ses petits-enfants: Valérie, David, Stéphanie, Virginie, Véronique et Keven Girard, Sophie, Simon et Vincent Fortin, Mégane et Nicolas Girard ainsi que ses arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Lorenzo Rannou (feu Aurana Guy), feu Thérèse (feu Fernand Savard), feu Noël (Dolores Pellerin), feu Louis (feu Antoinette Roy), André (Ginette Dufour), Rosaire (Lise Devost), Léon-Georges (Francine Duchesne), Donald (Claudette Girard), Pauline, Ghislaine (Bertrand Gagnon), Monique (Germain Landry), Rachelle, feu Maurice, René (Johanne Mercier), Reine (Louis-France Lemieux), Germain (Jacques Desrosiers), Gabrielle (feu Donald Girard, Olivier Dallaire), Réjean (Claudia Boivin), Serge (Nancy Claveau), Hélène (Jacques Choquette), feu Sylvain, Louise (Mario Desrosiers), Alain (Lison Levesque). Elle était la belle-soeur de: feu Lucia Girard, feu Lionel, feu Alette (feu Edouard Blackburn), feu Raymond (feu Gilberte Crevier), feu Robert (feu Thérèse Lapointe), feu Paul-Émile, feu Jean-Marie (feu Marcelle Blackburn), feu Jean-Jules (feu Géraldine Fortin), feu Georgette (feu Ulrick Blackburn), feu Solange, Germain (Gaétane Tremblay), Clément (Lisette Martin), feu Camil (feu Camille Langlois). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Rannou et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Fortin, Chantal Gagné, Denis; ses petits-enfants: Valérie, David, Stéphanie, Virginie, Véronique et Keven Girard, Sophie, Simon et Vincent Fortin, Mégane et Nicolas Girard ainsi que ses arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Lorenzo Rannou (feu Aurana Guy), feu Thérèse (feu Fernand Savard), feu Noël (Dolores Pellerin), feu Louis (feu Antoinette Roy), André (Ginette Dufour), Rosaire (Lise Devost), Léon-Georges (Francine Duchesne), Donald (Claudette Girard), Pauline, Ghislaine (Bertrand Gagnon), Monique (Germain Landry), Rachelle, feu Maurice, René (Johanne Mercier), Reine (Louis-France Lemieux), Germain (Jacques Desrosiers), Gabrielle (feu Donald Girard, Olivier Dallaire), Réjean (Claudia Boivin), Serge (Nancy Claveau), Hélène (Jacques Choquette), feu Sylvain, Louise (Mario Desrosiers), Alain (Lison Levesque). Elle était la belle-soeur de: feu Lucia Girard, feu Lionel, feu Alette (feu Edouard Blackburn), feu Raymond (feu Gilberte Crevier), feu Robert (feu Thérèse Lapointe), feu Paul-Émile, feu Jean-Marie (feu Marcelle Blackburn), feu Jean-Jules (feu Géraldine Fortin), feu Georgette (feu Ulrick Blackburn), feu Solange, Germain (Gaétane Tremblay), Clément (Lisette Martin), feu Camil (feu Camille Langlois). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Rannou et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
RICHARD (M. EUCLIDE)

Entouré de l'amour des siens, le 11 février 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 79 ans, M. Euclide Richard, époux de dame Esther-Lucie Morin, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu Mme Angélie Quinn et de feu M. Ernest Richard. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le dimanche 16 février 2020 de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Lundi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 17 février 2020 à 15 h 30 à l'église Saint-Alexis.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Esther-Lucie Morin; ses enfants: Sigrid-Audrey Richard et Sigmund-Allan Richard; ses frères et soeurs: Alice Richard (feu Cyrille Vaillancourt), Rodrigue (Pâquerette Maltais), feu Ghislain, Ghislaine (feu Jean Venne), Gisèle, Huguette (Ronald Adam), feu Yvan, Pierre (Nadine Vigneau); ses beaux-frères et belles-soeurs: Pâquerette Morin, Sergine, Huguette (Serge Gagnon), Hélène (Gérard Raymond), Clermont (Lynda Paquet).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fabrique Saint-Alexis sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour rendre hommage à M. Richard, visitez notre site internet www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS
SIMARD (M. ALEXANDRE)

Le 13 février 2020, est décédé au CHSLD de la Colline, à l'âge de 82 ans et 5 mois, M. Alexandre Simard, époux de feu Mme Jeannine Lapointe, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Béatrice Lavoie et de feu M. Lorenzo Simard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 22 février 2020 de 13 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 février 2020 à 17 h à la chapelle de la Renaissance. La crémation aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière de St-Honoré.

Il laisse dans le deuil ses fils: Mario Bilodeau, Camil (Annie Rioux), Yves (Lyne Charron) et Carl (Chantale Parenteau); ses petits-enfants: Sandra, Raymond, Valérie et Cindy ainsi que son arrière-petit-fils Blake; ses frères et soeurs: Françoise Simard, Magella (feu Lise Maltais), Marie-Paule (Bernard Gagné) et Emilien; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Thérèse Lapointe (feu Jacques Bilodeau), Marthe (feu Laurent Côté), Lucien (feu Denise Bouchard, Reine Fillion), Bernadette (feu Guy Simard), Marguerite (Bertrand Genest), Rose (feu Germain Poulin), Raynald (Jocelyne Lavoie). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Bilodeau et Mme Yolande Boivin ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci du fond du coeur à tout le personnel du CHSLD de la Colline pour leur dévouement et les bons soins apportés à Alexandre.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (CHSLD de la Colline) sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefuneraircarsavard.com - Site internet: www.complexefuneraircarsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS
SIMARD (M. JEAN-MARC)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 9 février 2020, à l'âge de 89 ans et 10 mois, M. Jean-Marc Simard, époux de dame Georgette Houde, demeurant à Chicoutimi, autrefois de Petit-Saguenay. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 15 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le dimanche 16 février 2020, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel et Fils. Il était le fils de feu M. Théophile Simard et de feu dame Amanda Gagné. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Georgette Houde, ses enfants: Christiane Simard (Rodrigue Gaudreault), Jacques-André (Françoise Lavoie), Gilles (Edith Houde), Ghislain (Christine Descôteaux), feu Dominique, Antonin (Annick Larouche), Lorraine (Jacques Côté), Denis (Martine Lebel)

et Marc; ses petits-enfants: Claudia, Jean-Philippe, Andréanne, Lili, Claire, Éric, Éliane, Marie-Luce, Geneviève, Jean-Pascal, Hugo, Gabriel, Myriam, (Michael, Mathieu, Yannick, David et leur mère France Bouchard), Sandra, Marie-Josée et Sébastien; ses arrière-petits-enfants: Alicia, Alyson, Rebecca, Sophie, Mari-Lou, Camille, Jacob, Erica, Léopold, Charlotte, Grégoire, Loralie, Vincent, Alexis, Maïka, Raphaël, Thomas, Éliane, Gabrielle, Eve, Annael, Émile, Didier et Julien. Il était le frère de: feu Oscar Simard, feu Raoul (feu Yvette Houde), feu Immelda (feu Lorenzo Gagné), feu Roland (Alberta André), feu Romuald (Madeleine Gasse), feu Émérencienne (feu Raoul Lavoie), feu André (Marie-Jeanne Gaucher), feu Jeannine (feu Charles-Édouard Houde), feu Gemma (Bernard Lavoie), Lucie (Doria Tremblay). Il était le beau-frère de: feu Edith Houde (feu Louis-Joseph Houde), feu Cyrille (feu Simone Blais, Marie-Blanche Brassard), feu Rose-Hélène (feu Lévis Gaudreault), feu Yvette (feu Raoul Simard), feu Fernande (feu Louis-Joseph Dallaire), feu Fernand (feu Rachelle Girard), Louise (feu Henri Roy). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi, du CLSC et du Manoir Champlain pour les bons soins prodigués à M. Simard. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la fabrique de Petit-Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Simard et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

THIBAUT (M. MICHEL)



Le 12 février 2020, est décédé subitement à sa résidence, à l'âge de 63 ans, M. Michel Thibault, conjoint de Mme Josée Dallaire, demeurant à Jonquières. Il était le fils de feu Mme Rollande Pelletier et de feu M. Suzor Thibault. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 21 février 2020 de 19 h à 22 h et le samedi 22 février 2020 de 13 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 février 2020 à 17 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce du salon funéraire.

La crémation aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Outre sa conjointe, Mme Josée Dallaire, il laisse dans le deuil ses enfants de coeur: Élyse Bergeron (Lazaro Guerra), Alexandre (Stéphanie Buiset) et Anne-Sophie (Gabriel Carignan); son frère et sa soeur: Jacques (Ginette Grégoire) et Hélène (Yvon Bellavance); ses beaux-frères et belles-soeurs: Ginette Dallaire (Serge Bouchard), Mario, Jocelyn et Guylaine (Clément Gagnon).

Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces de la famille Thibault: Ludovic, Émile-Antoine, Grégoire, Virginie, Rébecca, Simon, François (Virgine Paquet) ainsi que son filleul Hugo Rioux; ses neveux et nièces de la famille Dallaire et ses nombreux ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Diabète Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexfunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexfunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

REMERCIEMENTS

BERGERON (M. LÉON-GEORGES)



Les membres de la famille de M. Léon-Georges Bergeron, soit son épouse dame Yvonne Blackburn; ses enfants: feu Serge Bergeron, Linda (Martin Matusky), Annie (Martin Paquet), Yves (Émilie Lalumière), Christian; ses petits-enfants: Catherine, Charles-Philippe, Louis-Félix, Alexis, Julianne; ses frères et soeurs: feu Réaldo Bergeron (feu Lucie Tremblay), feu Jeanne, feu Blanche, feu Lucien (feu Jeannette Dumas), feu Édith (feu Luc Rasmussen), feu Claudette (Michel Lemire); ses beaux-frères et belles-soeurs: Marguerite Blackburn (feu Roland Gagné), feu Dr Gilles (Solange Ruest), feu Jean-Claude (feu Denise Lapointe), André, Ghislaine (feu Jean Gauthier), Roland, feu Jean-Marie, Gabriel, Jeanne-Mance (André Pineault), Benjamin (Marielle Lambert), Jacqueline (Simon Bouchard), Daniel (Dominique Fillion); ses neveux et

nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Léon-Georges Bergeron, fils de feu M. Edmond Bergeron et de feu dame Marie-Louise Grenon, demeurant à La Baie, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille de M. Bergeron tient à remercier le personnel du 3e étage de l'Hôpital de La Baie pour les bons soins prodigués.



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME LISE)



Est décédée entourée de l'amour de ses enfants et de sa bru, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 11 février 2020, à l'âge de 69 ans et 11 mois, Mme Lise Tremblay, épouse de feu M. Robert Villeneuve, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 21 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 22 février 2020, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Philippe-Auguste Tremblay et de feu Mme Rose-Alice Gagnon.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Danis Villeneuve (Isabelle Larouche) et Marie-Nada; ses petits-enfants: Jean-Robert, Jennifer (Guillaume Savoie) et Marina Villeneuve. Elle était la soeur de: feu Richard Tremblay (Lina Morin), Gilles (feu Jocelyne Gobeil), feu Claude, Jean-Marc (Diane Sergerie), Valérie (Pierre Deschênes), Huguette, Gérard (Debbie Kilgour), François (Edith Simard). Elle était la belle-soeur de: Cécile Villeneuve (feu Marc Beauchemin), Michel (Marie-Hilda Rousseau), feu Claude (Antoinette Rousseau), feu Pierre « Pierrot » (Gilberte Lajoie), André, Nicole, Errol (Danielle Tremblay). Elle laisse également dans le deuil son filleul Serge Tremblay ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, parents et amis.

La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi et de la Résidence du Moulin pour les bons soins prodigués à Mme Tremblay. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

REMERCIEMENTS

HAMELIN (MME LORRAINE LAPOINTE)



Les membres de la famille de Mme Lorraine Lapointe, soit ses enfants: Daniel Hamelin (Mireille Cardinal), Louise (feu Xavier Brassard, Magella Muckle), Michel (Céline Simard), Johanne (Réjean Lavoie), Marc (Michelle Rhéaume), Carl (Sylvie Foster), Chantale (Luc Potvin), Stéphane (Nancy Savard) et Isabelle; ses petits-enfants: Michaël, Mélissa, Cynthia, Andréa, Yann, Kim, Dave, Keven, Jessica, Gabriel, Janick, Cédric, Alexandra, Jessica, Maxim, Patricia, Joanny, Vanessa, Alexandra; ses 13 arrière-petits-enfants; ses frères et sa soeur: Gilles Lapointe (feu Francine Simard), Michel (Normande Tremblay), feu Montcalm (feu Réjeanne Gagnon, Lise Leblanc), Richard (Marielle Tremblay) et feu Suzanne (feu Paul-Yvon Martin); ses beaux-frères et belles-soeurs: Thérèse (feu Guy Belzile), Monique, Nicole (Maurice

Dion, Damienne (Robert Lefebvre), Gérard (Pierrette Pelletier), André, Michel (Lorraine Lafrenière), feu Denis et feu Marcel; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Lorraine Lapointe, fille de feu Mme Laurette Bergeron et de feu M. Thomas-Eugène Lapointe, épouse de feu M. Dominique Hamelin, demeurant à Chicoutimi secteur nord, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Un merci du fond du coeur à tout le personnel du CHSLD Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins apportés à notre mère.



Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
Courriel: info@complexfunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexfunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

VILLENEUVE (MME CARMELLE GARANT)



Le 12 février 2020, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 87 ans et 11 mois, Mme Carmelle Garant, épouse de M. Gaston Villeneuve, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Fabiola Bégin et de feu M. Adélar Garant. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 16 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le lundi 17 février 2020 de 9 h à 10 h 45, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi G7H 1L2

Les funérailles auront lieu le lundi 17 février 2020 à 11 h à l'église St-Isidore. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier à une date ultérieure. Elle laisse dans le deuil son époux M. Gaston Villeneuve. Elle était la mère de: Jacinthe Villeneuve (Yvon Tremblay), feu Réjean, Michel (Nicole Lamy), Christine

(George O'Connor), Jocelyn (Sandra Brisson), Mario (Chantal Harvey), Catherine et Carol (feu Caroline Vinet). Elle était la grand-mère de: Jérôme, Gabriel, Jacob, Lawrence, Patrick, Julien, Théodore, Sofie-Rose, Vincent, Charles-Philippe, Olivier, Marie-Christine, Maxime, Marie-Perle et Nicolas et l'arrière-grand-mère de Nathan et Hubert. Elle était la soeur de: feu Charles-Eugène Garant (feu Pierrette Tremblay), feu Adélar (feu Marthe Côté), feu Pauline (Pierre-Eugène Tremblay), feu Madeleine (feu Joseph-Adrien Gagnon), Monique (feu Henri Tremblay), feu Jean-Paul (feu Liliane Ferguson), feu Raymond (feu Carmen Thibeault), feu André (feu Candide Gravel), feu Gilles (feu Mariette Lévesque), feu Robert, Yves (Gisèle Bouchard), Gemma (feu Paul-Étienne Bouchard) et Jacques (Christiane Bastien). Elle était la belle-soeur de: feu Geneviève Villeneuve (feu Dieu-Donné Gaudreault), feu Rosaire (feu Carmen Bédard), feu Fleurette (Arthur McLeod), feu Madeleine, feu André (Thérèse Larouche), Monique (Cyrille Villeneuve), Réal (feu Lucette Côté) et Louise. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel soignant du département de pneumologie de l'Hôpital de Chicoutimi pour l'attention et les bons soins prodigués à Mme Carmelle Garant. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

REMERCIEMENTS

OUELLET (MME MARIE-ANGE PILOTE)



Les membres de la famille de Mme Marie-Ange Pilote, soit ses enfants: Marcel Ouellet (Jocelyne Boivin), Lisette (Donald Lanthier), Donat (Emilio Plourde) et feu Roberge; ses petits-enfants: Claude, Karo-Lyne, Catherine, Stéphane, Éric et Mathieu; ses arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Raoul, feu Léopold, feu Anette, Marie-Noël, Ange-Albert, Rita, feu Léonce, sa filleule Francine, feu Jacques et Doris; les membres de la famille Ouellet; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marie-Ange Pilote, fille de feu Mme Marie-Jeanne

Larouche et de feu M. Albert Pilote, épouse en 1res noces de feu M. Ulysse Ouellet et en 2es noces de feu M. Laurent Audet, demeurant à Jonquières, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Villa de Montfort pour les bons soins prodigués à Mme Pilote.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), télécopieur: (418) 543-5202
Courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



REMERCIEMENTS

TREMBLAY (MME MONIQUE)

Les membres de la famille de Mme Monique Tremblay, soit son frère et ses sœurs: Lise Tremblay (feu Marcel Bouchard), Yves (Monique Pelletier), Manon Desgagné (Daniel Bordeleau); ses neveux et nièces: Julie Bouchard (Jean-Claude Girard), Jérôme Bouchard (Cathy St-Gelais) et Alexandra Tremblay (Martin Gauthier); remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Monique Tremblay, fille de feu M. Georges-Henri Tremblay et de feu Mme Thérèse Girard, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



REMERCIEMENTS

VANDAL (MME JEANNETTE DUVAL)

Les membres de la famille de Mme Jeannette Duval, soit son époux M. Léo Vandal; ses enfants: Roch Vandal, Luc (Louise Pilote), Ruth, Marc (Francine Godmaire) et Eric (Nancy Belley); ses petits-enfants: Frédéric, Véronique, Stéphanie, Alexandre, Simon, Louis, Kim, Jérôme, Gabrielle, Marie-Pier, Élisabeth et Thomas; ses 14 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: feu Blainde Duval (feu Raymond Bouchard), feu Gertrude (feu Jean-Louis Morin), feu Évelina (feu Marcel Houle), feu Auguste, Edmour (Thérèse Lajoie) et Geneviève (Jean-Philippe Bérubé); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Marie-Paule Vandal (feu Charles-Hector Perron), Charlotte, feu Bertrand (Claire Gauthier) et Ernestine (feu Gabriel Cyr); ses neveux et nièces, remercient

sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Jeannette Duval, fille de feu Mme Marie Bergeron et de feu M. Rémi Duval, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Un merci particulier à tout le personnel du département de neuro de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins apportés.



Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
Courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



MESSE ANNIVERSAIRE

DESGAGNÉ (M. LUCIEN)

Cher papa,

Le 10 février 2019, tu nous quittais définitivement. Dans les dernières années, nous avons dû te laisser aller doucement et nous adapter à ton état. Mais tu étais là avec nous. Une présence physique, rassurante malgré tout. Depuis, ton souvenir nous habite et un dialogue intime s'est établi...

Lucien, papa, grand-papa, tu veilles sur nous et notre peine se mue en autre chose, en une sérénité de te savoir en paix après un passage enrichissant auprès de nous tous.

Une messe commémorative sera célébrée

le dimanche 23 février 2020 à 10 h
à la cathédrale St-François-Xavier
514, rue Racine Est, Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.

La famille Desgagné.



CÉLÉBRATION COMMÉMORATIVE - BERGERON (Mme Mathilda)

La célébration commémorative de Mme Mathilda Bergeron, épouse de feu M. Léonidas Lavoie, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 23 février 2020 à 16 h
à la chapelle Gravel & Fils

825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi
Parents et amis sont invités à y participer.



Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - CHARRON (M. Bertrand)

La messe anniversaire de M. Bertrand Charron, fils de feu M. Jean-Rock Charron et de feu Mme Jeannine Marier, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée
le samedi 22 février 2020 à 16 h
à l'église St-Antoine
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.



Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - DESBIENS (M. Danny)

La messe anniversaire de M. Danny Desbiens, fils de feu Mme Gemma Bradette et de feu M. Lorenzo Desbiens, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le samedi 22 février 2020 à 16 h
à l'église St-Dominique
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.



MESSE ANNIVERSAIRE - HARVEY (Mme Agathe)

La messe anniversaire de Mme Agathe Harvey, épouse de M. Gilles Villeneuve, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le mardi 18 février 2020 à 14 h 30
à l'église Notre-Dame-du-Royaume
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.



Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - LEVESQUE (M. Judes)

La messe anniversaire de M. Judes Levesque, fils de feu M. Gonzague Levesque et de feu Mme Étienne Blackburn, demeurant à La Baie, sera célébrée

le dimanche 23 février 2020 à 10 h 30
à l'église St-Alexis
La Baie

Parents et amis sont invités à y participer.



Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - PARADIS (M. Réjean)

La messe anniversaire de M. Réjean Paradis, époux de Mme Brigitte Bolduc, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le dimanche 23 février 2020 à 10 h 15
à l'église Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Parents et amis sont invités à y assister.



MESSE ANNIVERSAIRE - RACINE (Mme Lauraine Marceau)

La messe anniversaire de Mme Lauraine Marceau, épouse de feu M. Laval Racine, demeurant à Alma, sera célébrée

le dimanche 23 février 2020 à 11 h
à l'église de St-Ambroise

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire:
Alliance funéraire du Royaume.



MESSE ANNIVERSAIRE - SIMARD (M. Ghislain)

La messe anniversaire de M. Ghislain Simard, époux de Mme Francine Tremblay, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le samedi 22 février 2020 à 16 h
à l'église St-Dominique
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire:
La Résidence funéraire du Saguenay



MESSE ANNIVERSAIRE - TAILLON (Mme Denise Plourde)

La messe anniversaire de Mme Denise Plourde, épouse de M. Normand Taillon, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le samedi 22 février 2020 à 16 h
à l'église Sacré-Coeur
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.



Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

SKI DE FOND DANS LA VALLÉE DES GÉANTS LE 21 MARS

Un décor fabuleux à découvrir

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les participants à la première édition de la Loppet de la Vallée des Géants au Mont-Édouard devraient tomber sous le charme, le samedi 21 mars, lorsqu'ils découvriront le fabuleux décor des parcours de 36, 21 et 10 kilomètres. Les inscriptions pour cette première incursion des fondeurs dans ce territoire seront d'ailleurs ouvertes à compter de lundi, sur le site de la station anjeannoise.

« Le parcours est fabuleux ! Ce sera la première fois que les adeptes du ski de fond vont y avoir accès. Les seuls qui connaissent la Vallée des Géants, ce sont les gens qui font du (ski) haute route, les motoneigistes, les chasseurs et les pêcheurs. C'est un secteur qu'on rend accessible aux fondeurs et c'est un magnifique endroit », assure Gilles Arsenault, membre du comité organisateur.

FINALE DES MAÎTRES

Pour cette première édition, l'organisation accueillera la Finale provinciale des Maîtres en ski de fond, prenant ainsi la relève au pied levé du Tour du mont Valin, qui avait dû annuler son événement. Une décision qui a été prise rapidement et qui fait en sorte que cette finale reste dans la région, souligne M. Arsenault. « C'est le côté le plus heureux (de cette histoire), c'est d'avoir réussi à conserver cet événement dans la région. Parce

que le lendemain (de l'annonce), d'autres régions ont dit qu'elles auraient pu l'accueillir elles aussi. »

Les tarifs pour les distances chronométrées seront de 50 \$ pour le 36 km, de 40 \$ pour le 21 km et de 30 \$ pour le 10 km. Les retardataires pourront s'inscrire le jour même de la compétition, mais il leur en coûtera un 10 \$ additionnel. Il n'y a pas d'âge minimum requis, mais les participants qui voudront prendre part au 36 et au 21 km chronométrés devront être âgés de 25 ans et plus.

VOLET PARTICIPATIF

En plus du volet compétitif, l'organisation souhaite offrir un volet participatif, sans chrono, à prix moindre. « Il y a un volet plaisir et découverte, souligne Pierre Lavoie, qui est associé à l'événement. On baisse l'inscription de façon significative quand les gens ne prennent pas le chronomètre parce que c'est juste pour le plaisir. Le tarif sera réduit de 12 \$ pour chaque distance. »

Ainsi, les fondeurs qui préfèrent savourer le parcours plutôt que de viser un temps seront servis. « C'est une nouveauté qu'on offre : les participants qui ne veulent pas de chrono n'en auront pas. Ils auront les mêmes avantages que les autres, mais ça leur coûtera moins cher parce qu'ils n'auront pas de chrono », souligne M. Arsenault. Dans leur cas, le tarif sera de 38 \$ pour le 36 km, de 28 \$ pour le 21 km et de 18 \$ pour le 10 km.

Pierre Lavoie souligne que l'organisation a l'intention de

présenter la loppet chaque année. La date et les distances peuvent toutefois changer. « Cette année, on l'a retardée en raison de la tenue de la Coupe du monde de ski de fond sur les Plaines d'Abraham », mentionne-t-il. « On pourra augmenter la distance, mais on va vivre une première édition. Ce qui est important, c'est qu'on offre des pistes de qualité et c'est pourquoi on aura deux dameuses disponibles, en plus d'une troisième dotée d'un système de traceur qui va passer à la dernière minute au besoin. »

Côté défi, il y en aura pour tous les goûts. « Le 10 km est très accessible, tandis que le 21 et le 36 sont pas mal plus difficiles. Ils sont du même dénivelé que ceux du Tour du mont Valin », note Pierre Lavoie, en ajoutant que les descentes sont moins abruptes que celles du circuit du Parc national des Monts-Valins.

Enfin, les organisateurs tiennent à remercier le Club de motoneige du fjord et la Zec de L'Anse-Saint-Jean, qui contribueront à assurer la sécurité des participants.

« On a reçu une excellente collaboration de la part du Club de motoneige du Fjord et de la Zec de L'Anse-Saint-Jean, soulignent les porte-parole de l'événement. Nous sommes sur leur territoire et ce sont leurs bénévoles avec leurs dossards qui ferment la piste et qui seront en autorité. Ça va vraiment nous aider. Ils vont fermer la piste le vendredi, à 17 h, jusqu'au samedi, 14 h et ils vont s'assurer eux-mêmes que personne ne passe. On les



Les participants à la première édition de la Vallée des Géants le 21 mars pourront découvrir un magnifique secteur qui sera accessible pour la première fois aux fondeurs. Le rendez-vous s'adresse autant aux adeptes de ski de fond du volet compétitif que participatif. — PHOTO COURTOISIE

en remercie ! » Les organisateurs remercient également les organismes qui ont su répondre rapidement à leur demande pour tenir cette première édition, soit

Mitsubishi Saguenay, Boutique VO2 et les députés de Chicoutimi et de Dubuc, soit la ministre Andrée Laforest et François Tremblay.

TOUR DE PROVENCE

Duchesne peut rouler à plein régime

(JSTP) — Opéré à une artère iliaque en à la fin mai 2019, Antoine Duchesne peut enfin dire que ses douleurs à la jambe gauche sont derrière lui. Le cycliste originaire de Saguenay participe au Tour de la Provence en France sans limiter ses efforts, chose qu'il n'avait pas été en mesure de faire depuis bien longtemps sur son vélo.

« C'est la première fois que je peux me pousser à 100 % depuis mon opération et ça fait du bien de ne pas avoir de restrictions liées à la douleur », a confié Duchesne à Sportcom après la deuxième étape de ce tour, où il a conclu au 91^e rang.

« Je ne suis pas encore au sommet de ma forme physique et de mes sensations, mais ça s'améliore chaque semaine, ce qui est un gros plus pour moi. »

Le cycliste professionnel de Groupama-FDJ était passé sous le bistouri à la fin du mois de mai, après les 4 jours de Dunkerque pour une opération ayant pour objectif d'améliorer la circulation sanguine dans sa jambe gauche. Il avait réussi à reprendre la compétition à la fin du mois d'août et a travaillé dur pour retrouver sa forme. Il se dit maintenant satisfait de son rendement en ce début de saison.

« J'avais quand même des

appréhensions au cours des derniers mois. J'avais fait les exercices et tout ce que je devais faire pour récupérer et être prêt, mais on ne sait jamais comment le retour va se dérouler. Je suis bien content de voir que tout revient dans l'ordre. »

TOUR DE PROVENCE

Vendredi, dans le cadre du Tour de Provence, les cyclistes ont commencé la course dans un col d'un peu moins de 10 kilomètres et ont dû faire face à plusieurs montées sur le parcours. « C'était l'étape la plus difficile. Une échappée peu dangereuse est sortie au

milieu du col, mais les équipes qui ont roulé devant par la suite avaient un bon rythme et ça allait vite », a raconté Antoine Duchesne.

C'est finalement le Russe Aleksandr Vlasov de la formation Astana qui a remporté cette deuxième étape disputée entre Aubagne et La Ciotat. Le coéquipier de Duchesne chez Groupama-FDJ, Thibaut Pinot, a été le 7^e coureur à compléter les 174,9 km. Il a franchi la ligne d'arrivée 24 secondes après le vainqueur, tout comme le Néerlandais Wilco Kelderman (Team Sunweb) qui a terminé 2^e.

« On savait que tout allait se jouer à la dernière bosse qui était assez difficile et qui demandait une approche plus technique. Le plus important était de nous assurer que nos grimpeurs soient bien placés pour cette descente et ça s'est bien passé », a expliqué Duchesne.

Le Tour de la Provence se poursuivra samedi avec une course de 140,2 km, puis se conclura dimanche avec une quatrième et ultime étape.

Le Français Thibaut Pinot pointe au 7^e échelon du classement provisoire et Duchesne, au 90^e rang. **SELON SPORTCOM**

chasse et pêche

ROGER BLACKBURN rblackburn@lequotidien.com



Gardez les petits sébastes

La saison de pêche aux poissons de fond va bon train sur les glaces de la baie des Ha! Ha! Les histoires de poissons géants qui cassent des lignes sont nombreuses et les photos de belles morues franches et de flétans de grande taille remis à l'eau alimentent les pages Facebook et les réseaux sociaux.

C'est cependant le phénomène des petits sébastes qui retient l'attention cet hiver. Comme ils sont trop petits, les pêcheurs ont tendance à les remettre à l'eau pour continuer de pêcher en espérant des poissons plus gros dans leur quota de cinq poissons de fond par jour.

Il faut rappeler que de nouvelles cohortes de sébastes sont entrées dans le Saguenay lors des années, 2011, 2012 et 2013. On se souviendra que les pêcheurs d'éperlan capturaient de très petits sébastes au bout de leurs petits hameçons et qu'ils les remettaient à l'eau vivant.

ÉVITEZ LA REMISE À L'EAU

« Quand tu captures un petit sébaste dans 10 ou 20 pieds d'eau, il a de bonnes chances de survivre. Mais quand tu captures un sébaste plus profondément, dans plus de 40 pieds d'eau par exemple, il n'a pas de chance de survivre », explique Rémi Aubin, spécialiste de pêche récréative.

« Les cohortes entrées dans le Saguenay au début de la dernière décennie ont maintenant atteint une croissance qui les pousse à vivre plus en profondeur. Quand un pêcheur remonte un sébaste de huit à dix pouces (20 à 25 cm) des profondeurs en quelques secondes, les yeux du sébaste sont exorbités et sa vessie natatoire a éclaté », fait savoir Rémi Aubin.

« J'ai un permis de pêche scientifique qui me permet de capturer des poissons pour l'aquarium du Musée du fjord et quand je capture un sébaste, parfois je mets 30 minutes ou une heure pour le sortir de l'eau pour faciliter la décompression. Dans 50 % des cas, il ne survit pas », assure-t-il.

Bien évidemment, les pêcheurs sont tentés de remettre à l'eau un petit sébaste en espérant pêcher de gros poissons qui donneront de plus gros filets à manger. Ce

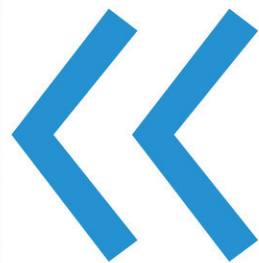
n'est évidemment pas la bonne pratique à faire. « Gardez vos petits sébastes pour les cuisiner différemment en fin de saison en les faisant cuire en entier », suggère le pêcheur scientifique.

Un sébaste (mentella) prend en moyenne 11,4 ans pour atteindre une taille de 20 cm (7,8 pouces) et peut vivre jusqu'à 40 ans pour une taille maximum de 60 cm (24 pouces). Sa taille augmente plus rapidement au début de sa croissance pour ensuite gagner moins d'un centimètre par année. Les pêcheurs en ont encore pour une bonne dizaine d'années avant de capturer des sébastes de 32 cm (12 pouces environ)

« On dirait qu'on vient de faire un retour dans les années 1976, avant l'abondance des années 1980. Il faut éviter les erreurs du passé et ne pas surpêcher le sébaste en le remettant à l'eau en sachant qu'il ne survivra pas », fait valoir Rémi Aubin qui pense à long terme pour la pêche récréative à La Baie.

DES ACTIVITÉS À VENIR

Pour ce qui est des villages de pêche, on pourrait presque dire que le « chialage » est une



« On dirait qu'on vient de faire un retour dans les années 1976, avant l'abondance des années 1980. Il faut éviter les erreurs du passé et ne pas surpêcher le sébaste en le remettant à l'eau en sachant qu'il ne survivra pas. »

— Rémi Aubin

espèce en voie de disparition sur les glaces.

Après les tergiversations sur l'épaisseur des glaces, la tarification, le poids des cabanes, l'embarquement modulé et la prise en charge des sites par l'organisme Contact Nature, l'ambiance semble au beau fixe.

« Il y a toujours des ajustements à faire en cours de route, mais les discussions et les revendications se font de manière civilisée », exprime Marc-André Galbrant, directeur général de Contact Nature.

« Nous avons une épaisseur de glace de 18 pouces (46 cm) un peu partout sur les sites à part une partie de rue dans le secteur de l'Anse-à-Benjamin. Avec cette épaisseur de glace sécuritaire, nous allons pouvoir commencer à lancer les activités récréatives comme le Festi-frette, le Carnaval des glaces et le Raid en fat bike », fait savoir celui qui souhaite un programme d'activités encore plus diversifié sur les glaces.



Rémi Aubin estime que la saison de pêche au poisson de fond se déroule bien sur la baie des Ha! Ha! et il invite les pêcheurs à garder leurs petits sébastes.

— PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK



Les pêcheurs de poissons de fond doivent conserver les petits sébastes qui ne survivront pas à une remise à l'eau.

— PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Boston, Tampa Bay, Toronto.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Washington, Pittsburgh, N.Y. Islanders.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Philadelphia, Columbus, Caroline, Floride, N.Y. Rangers, Montréal, Buffalo, New Jersey, Ottawa, Detroit.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include St. Louis, Colorado, Dallas.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Vancouver, Edmonton, Vegas.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Calgary, Arizona, Winnipeg, Nashville, Minnesota, Chicago, San Jose, Anaheim, Los Angeles.

LNH

- Jeu 13 février
Edmonton 1 Tampa Bay 3
Dallas 3 Toronto 2
Columbus 3 Buffalo 4 (P)
Philadelphia 6 Floride 2
Detroit 1 New Jersey 4
Arizona 2 Ottawa 3
N.Y. Rangers 4 Minnesota 3 (F)
N.Y. Islanders 0 Nashville 5
Washington 3 Colorado 2
St. Louis 5 Vegas 6 (P)
Calgary 6 Anaheim 0
Vendredi 14 février
Montréal 1 Pittsburgh 4
San Jose 3 Winnipeg 2
New Jersey 2 Caroline 5
N.Y. Rangers 3 Columbus 1
Samedi 15 février
Detroit à Boston, 13h.
Nashville à St. Louis, 15h.
Edmonton en Floride, 16h.
Philadelphia à Tampa Bay, 16h.
Dallas à Montréal, 19h.
Toronto à Ottawa, 19h.
Los Angeles au Colorado, 20h.
Washington en Arizona, 22h.
Chicago à Calgary, 22h.
N.Y. Islanders Vegas, 22h30.
Dimanche 16 février
Detroit à Pittsburgh, 12h30.
Boston à N.Y. Rangers, 15h30.
Edmonton en Caroline, 16h.
Anaheim à Vancouver, 17h.
Dallas à Ottawa, 18h.
Columbus au New Jersey, 18h.
St. Louis à Nashville, 18h.
Toronto à Buffalo, 19h.
Chicago à Winnipeg, 20h30.
Lundi 17 février
N.Y. Islanders en Arizona, 16h.
Floride à San Jose, 16h.
Anaheim à Calgary, 16h.
Washington Vegas, 18h.
Tampa Bay au Colorado, 21h.

MARQUEURS

Table with columns: B, A, Pts. Rows include Draisaït, Edm, Pastrnak, Bos, McDavid, Edm, Mackinnon, Col, Panarin, NYR, Eichel, Buf, Marchand, Bos, Kucherov, TB, Matthews, Tor, Kane, Chi, Huberdeau, Flo, Carlson, Was, Connor, Win, Stamkos, TB, Scheifele, Win, Malkin, Pit, Marner, Tor, Ovechkin, Was, Pettersson, Van, Miller, Van, Stone, Vegas, Barkov, Flo, Josi, Nas, Pacioretty, Vegas, Perron, STL.

RENDEMENT - CANADIEN

Table with columns: MJ, B, A, PTS. Rows include Tatar, Danault, Gallagher, Domi, Suzuki, Petry, Weber, Armia, Lehkonen, Kovalchuk, Cousins, Chiariot, Drouin, Thompson, Scandella, Weal, Mete, Kotkaniemi, Kulak, Byron, Weise, Poehling, Folin, Fleury, Evans.

GARDIENS

Table with columns: V, D, DPF, Ba, JB, Moy, %Arr. Rows include Price, Primeau.

HOCKEY COLLÉGIAL

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Nord-Est: St. Lawrence, Thetford, Ste-Foy, Alma; Centre-du-Québec: Lennoxville, Sorel-Tracy, St-Hyacinthe, Lafleche; Sud-Ouest: St-Laurent, A-Laurendeau, Lionel-Groulx, Abitibi-T., Dimanche 9 février: Alma 2 Lennoxville 5, Thetford 4 Lionel-Groulx 6, St. Lawrence 3 St-Laurent 5, St-Hyacinthe 1 Sorel 3; Vendredi 14 février: St-Laurent 2 A.-Laur 3, Ste-Foy à Thetford, 20h; Samedi 15 février: Abitibi à Sorel, 14h, Lafleche à St-Hyacinthe, 14h, Alma à St.Lawrence, 15h30.

HOCKEY

LHJMQ

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Chicoutimi, Rimouski, B.-Comeau, Québec.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include B.-Boisbriand, R.-Noranda, Val-d'Or, Gatineau.

SECTION MARITIMES

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Moncton, Cap-Breton, Charlottetown, St-Jean, Halifax, A.-Bathurst.

SECTION CENTRALE

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville, Shawinigan.

- Mercredi 12 février
Saint-Jean 2 Moncton 10
Cap-Breton 4 Val-d'Or 2
Gatineau 2 B.-Boisbriand 3
Jeudi 13 février
Cap-Breton 2 R.-Noranda 3
Drummondville 4 Sherbrooke 6
Vendredi 14 février
Halifax 2 A.-Bathurst 6
Moncton 4 Saint-Jean 1
Chicoutimi 5 Val-d'Or 0
Québec 4 Victoriaville 5 (P)
B.-Boisbriand à Rimouski, 19h30.
Charlottetown à Gatineau, 19h30.
B.-Comeau à Drummondville, 19h30.
Samedi 15 février
B.-Comeau à Shawinigan, 16h.
Cap-Breton à Gatineau, 19h.
Chicoutimi à R.-Noranda, 19h.
Charlottetown à Drummondville, 19h.
Dimanche 16 février
Saint-Jean à Halifax, 14h.
Chicoutimi à Val-d'Or, 15h.
B.-Boisbriand à Sherbrooke, 15h.
Québec à Rimouski, 15h.
A.-Bathurst à Moncton, 15h.
Charlottetown à Shawinigan, 16h.
B.-Comeau à Victoriaville, 16h.
Lundi 17 février
Halifax à Moncton, 13h.
A.-Bathurst à Saint-Jean, 14h.

MARQUEURS

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows include Lafrenière, Rimouski 42, 27, 62, 89; Sokolov, C.-B. 44, 40, 41, 81; Paré, Rimouski 54, 34, 44, 78; Khovenov, Moncton 38, 26, 52, 78; Robert, Sherbrooke 37, 29, 47, 76; Voyer, Sherbrooke 54, 37, 37, 74; Poulin, Sherbrooke 40, 32, 39, 71; Bourque, Shaw. 49, 29, 42, 71; Abramov, Victoriaville 53, 33, 35, 68; Pelletier, Moncton 44, 26, 42, 68; Simoneau, Drummondville 52, 26, 42, 68; Groulx, Moncton 42, 23, 44, 67; Boudrias, C.-B. 49, 28, 37, 65; Harvey-Pinard, Chicot 50, 28, 34, 62; Lavoie, Chicoutimi 42, 27, 35, 62; Beaucage, R.-N. 53, 35, 26, 61; McKenna, Moncton 44, 30, 31, 61; Henman, B.-B. 52, 20, 41, 61; Francis, C.-B. 51, 20, 40, 60; Bourgault, Shaw. 52, 31, 27, 58; Bibeau, Chicoutimi 50, 23, 33, 56; Légaré, B.-Comeau 48, 27, 28, 55; Guay, Rimouski 52, 23, 32, 55; Hinam, C.-B. 53, 22, 33, 55; Zavgorodnyi, Rimouski 31, 22, 33, 55.

MARQUEURS

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows include Lafrenière, Rimouski 42, 27, 62, 89; Sokolov, C.-B. 44, 40, 41, 81; Paré, Rimouski 54, 34, 44, 78; Khovenov, Moncton 38, 26, 52, 78; Robert, Sherbrooke 37, 29, 47, 76; Voyer, Sherbrooke 54, 37, 37, 74; Poulin, Sherbrooke 40, 32, 39, 71; Bourque, Shaw. 49, 29, 42, 71; Abramov, Victoriaville 53, 33, 35, 68; Pelletier, Moncton 44, 26, 42, 68; Simoneau, Drummondville 52, 26, 42, 68; Groulx, Moncton 42, 23, 44, 67; Boudrias, C.-B. 49, 28, 37, 65; Harvey-Pinard, Chicot 50, 28, 34, 62; Lavoie, Chicoutimi 42, 27, 35, 62; Beaucage, R.-N. 53, 35, 26, 61; McKenna, Moncton 44, 30, 31, 61; Henman, B.-B. 52, 20, 41, 61; Francis, C.-B. 51, 20, 40, 60; Bourgault, Shaw. 52, 31, 27, 58; Bibeau, Chicoutimi 50, 23, 33, 56; Légaré, B.-Comeau 48, 27, 28, 55; Guay, Rimouski 52, 23, 32, 55; Hinam, C.-B. 53, 22, 33, 55; Zavgorodnyi, Rimouski 31, 22, 33, 55.

LNAH

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Thet. Mines 28, 20, 6, 1, 1, 110, 88, 42; Laval 29, 17, 8, 2, 1, 135, 122, 37; Riv.-du-Loup 29, 15, 11, 2, 1, 117, 113, 33; Sorel-Tracy 30, 15, 11, 0, 3, 95, 101, 33; Jonquière 29, 11, 13, 4, 1, 118, 130, 27; St-Georges 29, 8, 17, 1, 3, 93, 114, 20; Samedi 8 février
Laval 3 Riv.-du-Loup 7
Sorel-Tracy 2 Jonquière 6
Mercredi 12 février
Thet. Mines 3 Laval 6
Jeudi 13 février
Sorel-Tracy 4 St-Georges 2
Vendredi 14 février
Thet. Mines Riv.-du-Loup, 20h.
Laval 0 Sorel-Tracy 0
St-Georges à Jonquière, 20h.
Dimanche 16 février
Thet. Mines à Laval, 14h30.

LIGUE AMÉRICAINNE

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Hershey, Hartford, Charlotte, Providence, Scranton, Springfield, Lehigh Valley, Bridgeport.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Belleville, Utica, Rochester, Toronto, Syracuse, Laval, Cleveland, Binghamton.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Milwaukee, Iowa, Chicago, Grand Rapids, Rockford, Texas, San Antonio, Manitoba.

Section Pacifique

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Tucson, Stockton, Colorado, Ontario, San Diego, Bakersfield, San Jose.

Mercredi 12 février

- Tucson 5 Colorado 2
Rochester 2 Charlotte 5
W./B. Scranton 2 Hartford 1
Laval 2 Utica 3
Syracuse 1 Binghamton 0
Texas 1 Milwaukee 2
Rockford 2 Manitoba 1
Stockton 4 San Jose 3 (P)
Bakersfield 2 Ontario 4

Jeudi 13 février

- Milwaukee 2 Chicago 5
Rockford 5 Manitoba 2
Vendredi 14 février
Cleveland à Grand Rapids, 19h.
Utica à Syracuse, 19h.
Toronto à Belleville 2
Hershey à Binghamton, 19h05.
W./B. Scranton 2 Providence 4
Bridgeport à L. Valley, 19h05.
Laval 1 Hartford 3
San Diego à Iowa, 20h.
San Antonio au Texas, 20h.
Ontario à Stockton, 22h.

Samedi 15 février

- Belleville à Toronto, 16h.
Springfield à Charlotte, 18h.
Cleveland à Rockford, 19h.
Binghamton à Hershey, 19h.
San Diego à Iowa, 19h.
Scranton à Bridgeport, 19h.
Rochester à Syracuse, 19h.
Milwaukee à Manitoba, 19h.
Hartford à Lehigh Valley, 19h05.
Grand Rapids à Chicago, 20h.
San Antonio au Texas, 20h.
Tucson à Stockton, 21h.
Colorado à Bakersfield, 22h.

UNIVERSITAIRE

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Carleton, UQTR, Ottawa, McGill, Concordia, Ontario Tech, Queen's, RMC, Nipissing, Laurentienne.

Division Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Toronto, Ryerson, Guelph, Windsor, Brock, Laurier, Lakehead, Western, Waterloo, York.

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

- Mercredi 12 février
Western 2 Toronto 6
RMC 3 Carleton 7
Ryerson 4 Lakehead 1
Brock 6 Windsor 3
Ottawa 2 Ont. Tech 1 (P)
UQTR 3 Queen's 1
(UQTR mène 1-0)
Jeudi 13 février
Concordia 1 McGill 2
Carleton 5 RMC 4
Laurier 3 Guelph 1

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Ottawa, Peterb., Oshawa, Hamilton, Kingston, Gatineau.

SECTION CENTRALE

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Sudbury, Barrie, Miss., Niagara, North Bay.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Saginaw, Flint, Windsor, S.S. Marie, Sarnia, Flint 5 Saginaw 4, Kitchener à London, 19h30, O. Sound à Guelph, 19h30, S.S. Marie à Oshawa, 19h35.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Saginaw, Flint, Windsor, S.S. Marie, Sarnia, Flint 5 Saginaw 4.

Jeudi 13 février

- Sarnia 5 North Bay 4 (P)
Barrie 4 Niagara 1
Windsor 7 Peterb. 3
Vendredi 14 février
Windsor à Kingston, 19h.
Ottawa 6 Mississauga 5
Hamilton 5 Niagara 3
Sarnia à Sudbury, 19h05.
Flint 5 Saginaw 4
Kitchener à London, 19h30.
O. Sound à Guelph, 19h30.
S.S. Marie à Oshawa, 19h35.

Samedi 15 février

- S.S. Marie Hamilton, 16h.
London à Kingston, 19h.
Oshawa à Erie, 19h.
Guelph Flint, 19h.
Kitchener à Saginaw, 19h05.
Peterb. à O. Sound, 19h30.
North Bay à Barrie, 19h30.

MIDGET AAA

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Lévis, St-François, Trois-Rivières, Jonquière, Notre-Dame.

SECTION LA COOP

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Magog, Lac-St-Louis, Châteauguay, St-Hyacinthe, C.C.-LeMoy.

SECTION C.C.M.

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include L.-Montréal, Gatineau, St-Eustache, Amos, C.E.-Blondin, M.C.-Blondin 2 L.-Montréal 5, Trois-Rivières 6 Notre-Dame 3, Châteauguay 2 Magog 3.

Vendredi 14 février

- Notre-Dame 1 Trois-Rivières 4
Jonquière 3 Gatineau 0
St-François à Lévis, 19h30.
Magog 3 C.C.-LeMoy. 1
Saint-Hyacinthe à Châteauguay, 19h35.
Samedi 15 février
Jonquière à Gatineau, 14h.
Magog à L.-St-Louis, 19h.
Amos à Saint-Eustache, 19h15.

SENIOR AAA

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Louisville, La Tuque, Plessisville, Joliette, Nicolet, Granby, Cap-Madeleine, Donnacona, Bécancour.

Samedi 8 février

- Plessisville 7 Granby 4
La Tuque 1 Joliette 4
Fin du calendrier régulier
SÉRIES - RONDE 1
Samedi 8 février
Donnacona 7 Bécancour 2
Dimanche 9 février
Bécancour 6 Donnacona 4
(La série est égale 1-1)
Vendredi 14 février
Joliette à Nicolet 20h30
Granby à Plessisville 20h30
Cap-Madeleine à La Tuque 21h
Bécancour à Donnacona 21h

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows include Toronto, Boston, Philadelphie, Brooklyn, New York.

SECTION SUD-EST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows include Miami, Orlando, Washington, Charlotte, Atlanta.

SECTION CENTRALE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows include Milwaukee, Indiana, Chicago, Detroit, Cleveland.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows include Houston, Dallas, Memphis, San Antonio, Nouvelle Orléans.

SECTION NORD-OUEST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows include Denver, Utah, Oklahoma City, Portland, Minnesota.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows include L.A. Lakers, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, Golden State.

Jeudi 13 février

- L.A. Clippers 133 Boston 141
Oklahoma City 123 Nouvelle Orléans 118
Jeudi 20 février
Milwaukee à Detroit, 19h.
Miami à Atlanta, 19h30.
Charlotte à Chicago, 20h.
Brooklyn à Philadelphie, 20h.
Memphis à Sacramento, 22h.
Houston à Golden State, 22h30.

Vendredi 21 février

- Dallas à Orlando, 19h.
Cleveland à Washington, 19h.
Phoenix à Toronto, 19h30.
Indiana à New York, 19h30.
Boston à Minnesota, 20h.
Denver à Oklahoma City, 20h.
San Antonio à Utah, 21h.
Nouvelle Orléans à Portland, 22h30.
Memphis à L.A. Lakers, 22h30.

MATCH DES ÉTOILES 2020

- Dimanche 16 février
Équipe Lebron c. Équipe Giannis, 20h.

SOMMAIRE

- Montréal 1 Pittsburgh 4
Première période
Aucun but.
Pénalité(s) — Pettersson Pit 7:29.
Deuxième période
1. Pittsburgh, Letang 13 (Crosby, Hornqvist) 7:25 (an)
2. Pittsburgh, Zucker 15 (Crosby, Simon) 18:00
3. Montréal, Tatar 21 (Mete, Suzuki) 19:06 (an)
4. Pittsburgh, Zucker 16 (Pettersson, Crosby) 19:42
Pénalité(s) — Kovalchuk Mon 5:35, Chiariot Mon 9:29, Aston-Reese Pit 15:41, Hornqvist Pit 18:22.
Troisième période
5. Pittsburgh, Aston-Reese 6 (Tanev, Blueger) 18:16 (fd)
Pénalité(s) — Tatar Mon 12:57.
Tirs au but
Montréal 6 11 18 — 35
Pittsburgh 8 12 8 — 28
Gardiens — Montréal: Carey Price (P, 24-21); Pittsburgh: Tristan Jarry (G, 19-8-1).
Avantages numériques — Montréal: 1-3; Pittsburgh: 1-3.
Arbitres — Peter MacDougall, François St-Laurent. Juges de lignes — Derek Amell, Kory Nagy.
Assistance — 18,650.

EN DEMI-FINALE CONTRE PABLO CARRENO BUSTA

Auger-Aliassime atteint le carré d'as à Rotterdam

Presse canadienne

ROTTERDAM, Pays-Bas — Félix Auger-Aliassime a défait le Slovène Aljaz Bedene 6-4, 7-6 (6) en quarts de finale du tournoi de tennis de Rotterdam, aux Pays-Bas, vendredi, ce qui signifie qu'il a accédé au carré d'as d'un tournoi de l'ATP pour la deuxième fois en 2020.

Auger-Aliassime, qui occupe présentement le 21^e échelon au classement mondial de l'ATP, a disposé de Bedene, 52^e, en une heure et 51 minutes. Il participera aux demi-finales d'un tournoi pour la deuxième fois depuis le début de l'année, après avoir atteint le même stade d'une compétition au tournoi international d'Adélaïde en janvier.

Le Québécois âgé de 19 ans et son adversaire, classé 52^e, se sont talonnés pendant les neuf premiers jeux de la première manche. Un premier bris inscrit par Auger-Aliassime au 10^e jeu lui a permis de prendre les devants 1-0.

Auger-Aliassime a remporté les trois premiers jeux de la deuxième manche avant de voir Bedene

remporter les trois suivants pour ramener les deux tennismen à égalité. Les deux joueurs n'ont plus cédé de bris, forçant la tenue du bris d'égalité.

« Au deuxième set, j'étais un peu frustré envers moi-même pour la façon dont j'ai réagi, et j'ai donné trop de points, a noté Auger-Aliassime. J'avais l'impression qu'il jouait de mieux en mieux, et j'ai dû relever le défi. Le bris d'égalité aurait pu aller d'un côté comme de l'autre, mais je suis satisfait de la manière dont je me suis battu. »

Il a ainsi mis la table pour un duel dans le carré d'as contre l'Espagnol Pablo Carreno Busta, qui a difficilement vaincu l'Italien Jannik Sinner 7-5, 3-6, 7-6 (6) un peu plus tôt vendredi.

Auger-Aliassime est le dernier tennisman canadien encore en lice à Rotterdam, à la suite de l'élimination du Vancouverois Vasek Pospisil la veille. Dans les autres rencontres, Gaël Monfilis, troisième tête de série, a aussi atteint le carré d'as en défaisant le Britannique Daniel Evans 7-6 (5), 6-2. Il affrontera le Serbe Filip Krajinovic, tombeur du Russe Andrey Rublev, 7-6 (2), 6-4.



Félix Auger-Aliassime réagit après avoir confirmé sa victoire sur Aljaz Bedene en quarts de finale du tournoi de tennis de Rotterdam, vendredi. — PHOTO AFP

DU BRONZE POUR VALÉRIE MALTAIS

Fish fracasse un record du monde

KEARNS, Utah — Le Canadien Graeme Fish a fracassé le record du monde et a remporté l'or à l'épreuve sur 10 000 mètres, vendredi, aux Championnats mondiaux de patinage de vitesse longue piste.

Au cours de la journée, l'équipe canadienne de poursuite féminine a obtenu la cinquième médaille du Canada. Le trio composé d'Ivanie Blondin, Isabelle Weidemann, toutes deux d'Ottawa, et de Valérie Maltais, de La Baie, a complété ses six tours de piste en 2: 53,628 pour terminer au troisième rang, derrière le Japon et les Pays-Bas.

Fish, de Moose Jaw, en Saskatchewan, a franchi la distance en 12 minutes 33,868 secondes, pulvérisant l'ancienne marque de 12: 36,30 qui appartenait depuis 2015 à son compatriote Ted-Jan Bloemen.

L'ancienne marque personnelle de Fish était de 12: 57,260.

« Je ne visais pas vraiment le record du monde, a dit Fish, qui est âgé de 22 ans. J'avais seulement une idée du chrono nécessaire pour m'imposer. Je me suis laissé porter. J'ai pris mon erre d'aller et tout s'est bien déroulé. »

C'est la première fois dans l'histoire des mondiaux que le champion du monde au 10 000 m n'est pas originaire des Pays-Bas. Il s'agit de la 20^e édition des mondiaux de patinage de vitesse longue piste.

« La médaille d'or a un peu plus de valeur à mes yeux que le record du monde, a dit Fish. Il aurait pu être battu plusieurs fois avant que j'y parvienne. Nous ne patinons pas souvent des 10 000 mètres ici. C'est super. Je n'arrive pas à y croire. »

Bloemen s'est contenté de l'argent, vendredi, avec un chrono de 12: 45,010, soit à un peu plus de 11 secondes de Fish. **PRESSE CANADIENNE**

VOLLEYBALL À SAINT-FÉLICIEN

La Classique Kioki renaît de ses cendres

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Rares sont les événements qui survivent à une pause d'un an, mais la Classique de volleyball Kioki de Saint-Félicien fait visiblement partie de ces exceptions. En effet, le tournoi provincial sera de retour pour une 26^e édition, les 22 et 23 février, et les matchs se dérouleront sur les plateaux de la Polyvalente Quatre-Vents, du Cégep de Saint-Félicien et de l'école Hébert de Saint-Félicien.

« Nous avons tenu la 25^e édition en 2018 et, après une pause d'un an, nous avons recommencé le tournoi avec un nouveau comité composé d'anciens et de nouveaux et

ça va très bien. Lors de la 25^e édition, nous avons eu 37 équipes et pour la présente édition, on en a 43 jusqu'à maintenant », fait valoir le conseiller municipal Alexandre Leclerc-Paradis, qui fait lui-même partie d'une équipe masculine, les II Watts, en plus de jouer dans une équipe mixte.

« Le comité est redécollé pour une couple d'années, je pense bien », estime M. Leclerc-Paradis.

INSCRIPTIONS PROLONGÉES

Le nouveau comité pourra utiliser une logistique informatique à jour. Lors de la 25^e édition, l'organisation avait modernisé son site Internet afin de faciliter les prochaines années. « Notre nouveau président étant un des membres

du comité de la Classique de Normandin l'été, on a pu utiliser le site qu'ils utilisaient pour leurs inscriptions. Ça facilite le travail, incluant les horaires. Avant, tout était fait manuellement. Maintenant, les gens peuvent entrer les résultats des parties directement avec leur téléphone. Ça sauve du travail. »

Les équipes ont le choix entre du volleyball à 6 contre 6 ou à 4 contre 4, masculin, féminin ou mixte (au moins deux joueuses). La catégorie la plus populaire est la mixte avec 29 équipes inscrites et 14 dans le 6 contre 6. Les inscriptions se prolongent jusqu'à dimanche inclusivement. Pour ce faire, allez sur le site: volleyballstfe.com/fr. Les horaires seront publiés au cours des prochains jours.

CONCOURS KRAFT HOCKEYVILLE

La candidature félicinoise bien placée

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Fort des résultats obtenus lors de la première étape de mise en candidature du Centre récréatif Marianne Saint-Gelais de Saint-Félicien au concours Kraft Hockeyville, le comité se prépare maintenant pour la deuxième ronde. L'objectif de 1000 bulletins de vote a été largement dépassé depuis la fin de la première ronde d'inscription le 9 février, de sorte que le centre félicinois pointerait au troisième rang du concours national.

« On a calculé que nous étions troisièmes au Canada dans les pointages, mais le pointage ne vaut que pour 20 % de la note », précise Alexandre Leclerc-Paradis, conseiller municipal de Saint-Félicien et membre du comité local. « Il y a 80 % du pointage pour le qualitatif. Dans le fond, la qualité des histoires compte beaucoup. On a eu beaucoup d'appuis de nos athlètes, dont les patineuses Marianne Saint-Gelais, Kasandra Bradette, le

défenseur Samuel Girard, de l'Avalanche du Colorado, et toutes les entreprises du coin. »

Le comité a travaillé fort pour récolter le plus d'appuis possible et s'est fait accompagner par une firme de réseaux sociaux pour bien gérer cet apport important du concours. « On a (cumulé) 1683 bulletins sous forme de photos, de notes et d'histoires. Tout cela nous met au 3^e rang. On a mis des capsules et des vidéos qui ont un peu plus de 20 000 vues, une entrevue avec RDI qui a pratiquement 25 000 vues, l'article dans *Le Quotidien*, etc. On est allé dans les polyvalentes et au Cégep de Saint-Félicien avec les ordinateurs pour faire voter les groupes », énumère-t-il.

PHASE 2

Jeudi matin, le comité a tenu une première réunion pour préparer cette deuxième étape du concours. « On a eu un petit document où ils nous posent encore des questions, alors on fait le travail, mais il n'y aura pas d'annonce avant le 14 mars. (D'ici là), on se prépare comme si on continuait le processus. »

Le comité prépare différentes stratégies selon le dévoilement des quatre finalistes, le 14 mars. Si Saint-Félicien est la seule communauté au Québec, le comité sollicitera des appuis d'envergure provinciale en plus de ceux des différentes organisations régionales. « On est en train de regarder pour des influenceurs pour trouver le plus de monde possible pour le vote qui va se passer du 27 mars, à midi, au 28 mars à 20 h 30 », ajoute le conseiller Leclerc-Paradis.

Ce dernier rappelle que la mise en nomination du Centre récréatif Marianne Saint-Gelais résulte de l'initiative d'Éric Simard, le père de l'une des quatre jeunes victimes d'un accident de la route survenu à Chambord, en octobre. Même si M. Simard ne réside pas à Saint-Félicien, il a pensé que ce serait une bonne façon de redonner à la communauté félicinoise pour son soutien envers les jeunes.

Rappelons qu'en 2008, Roberval a remporté le concours Kraft Hockeyville. À l'époque, en plus de la jolie somme de 100 000 \$ pour l'amélioration des installations sportives,



Les membres du conseil municipal de Saint-Félicien pourront continuer à travailler pour que la candidature du Centre récréatif Marianne Saint-Gelais traverse d'autres étapes dans le cadre du concours Kraft Hockeyville 2020. L'objectif de 1000 bulletins de vote a été largement dépassé et le prochain rendez-vous est fixé au 14 mars. — ARCHIVES LE PROGRÈS

le grand prix comprenait la présentation d'un match préparatoire du Canadien de Montréal face aux Sabres de Buffalo. « C'est la seule fois

qu'il y a eu un gagnant au Québec, c'est à Roberval en 2008. Ils ne sont jamais revenus au Québec par la suite », souligne M. Leclerc-Paradis.



TOURNOI DE VOLLEYBALL

UNIVERSITAIRE FÉMININ - 2^E DIVISION
21 et 22 février • Pavillon sportif de l'UQAC

ENCOURAGEZ VOS INUK

Assistez au dernier tournoi de la saison avant le championnat provincial

21 février
19 h : UQAC VS ETS
21 h : UQTR VS UQO

22 février
10 h 30 : ETS VS UQO
12 h 30 : UQTR VS UQAC
14 h 30 : ETS VS UQTR
16 h 30 : UQAC VS UQO

Billets en vente sur place la journée même

- Adulte : 5 \$ / jour
- Étudiant de l'UQAC : 3 \$ + 1 consommation gratuite / jour
- Étudiant/élève avec le chandail de son équipe sportive : gratuit
- Étudiant et enfant : 3 \$ / jour

inuk.uqac.ca



@inukuqac

inuk

UQAC

DÉFI DE HOCKEY SCOLAIRE

Les Mustangs restent parfaits

JOHANNE SAINT-PIERRE

jstpierre@lequotidien.com

Les Mustangs juvéniles de l'école Odyssee/Dominique-Racine sont demeurés parfaits à leur troisième rencontre du 2^e Défi de hockey scolaire cadet et juvénile division un présenté à Saguenay dans plusieurs arénas.

Les hommes de Simon Coudé ont signé leur troisième victoire en autant de matchs en début de soirée vendredi à l'aréna Marina-Larouche de Chicoutimi-Nord, 2-1 sur le Collège Bourget qu'ils

avaient vaincu 8-1 la veille en lever de rideau du tournoi provincial. « Le premier match était à l'UQAC et là, c'était sur une surface plus petite. Jeudi, on avait été vraiment plus rapides, mais ça paraît moins sur une petite glace. Ils ont envoyé la rondelle en fond de territoire à profusion et on a failli se faire jouer le tour. Encore une fois, comme la veille, notre système défensif et notre échec-avant nous ont sauvés. On n'était pas capables de s'installer en territoire offensif », a reconnu l'entraîneur-chef Simon Coudé.

Les Mustangs ont maintenant rendez-vous en huitièmes de finale avec l'Académie Sainte-Thérèse,

une équipe dirigée par l'ancien attaquant des Saguenéens de la LHJMQ Ramzi Abid, à compter de 13 h 15 à l'aréna de l'UQAC.

Pour leur part, les Lynx du Pavillon Wilbrod-Dufour n'ont pas connu le succès escompté face à l'Intrépide de l'École polyvalente Nicolas-Gatineau en s'inclinant 6-1. Mais ils ont une dernière chance de se reprendre samedi, à compter de 11 h 30 à l'aréna Marina-Larouche, où ils ont rendez-vous avec le Blizzard du Séminaire Saint-François.

LES LYNX L'EMPORTENT

Dans le volet cadet, seuls les Lynx du Pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma tenteront de poursuivre leur lancée victorieuse, samedi matin. Les Almatois ont rendez-vous à 11 h 30, à l'aréna Dean-Bergeron, alors qu'ils affronteront les Harfangs de l'École secondaire du Triolet, tombeurs des Mustangs de l'Odyssee Lafontaine/Dominique-Racine.

Avec une fiche d'un revers et un match nul, les Mustangs se devaient de remporter leur troisième et décisif match de vendredi après-midi, mais ils se sont inclinés 4-2 face au Triolet, ce qui a mis fin à leur tournoi. Malgré cette défaite, l'entraîneur-chef Jean-François Jolin a particulièrement apprécié l'échec-avant des siens qui a mené à plusieurs chances, mais le manque



Dans un match du tableau cadet, les Mustangs ont obtenu plusieurs chances face aux Harfangs du Triolet, mais ils se sont tout de même inclinés 4-2, ce qui met fin à leur participation au 2^e Défi de hockey scolaire. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

d'opportunité a fait la différence. Il a tout de même noté un changement d'attitude chez ses troupiers qui sortent grandis à son avis de ce deuxième défi.

Pour en revenir aux Lynx, la troupe de l'entraîneur-chef Jean-Normand Tremblay a doublé les Couguars de l'École secondaire Cap-Jeunesse 6-3, tôt vendredi matin, pour ainsi continuer son parcours dans le tournoi avec un deuxième gain consécutif. Anthony Simard s'est distingué dans la victoire avec un tour du chapeau. D'ailleurs, heureusement que

les Lynx se sont ressaisis, car leurs adversaires avaient montré les crocs dès le début de la rencontre. « Ils ont compté un but dans les 15 premières secondes de jeu, mais les gars se sont super bien ressaisis par la suite. Ils ont bien travaillé, ils ont mis l'effort et ils ont respecté le plan de match. Parfois, on avait tendance à jouer un peu compliqué ces derniers temps », mentionne Jean-Normand Tremblay, qui préfère que ses protégés prennent un match à la fois plutôt que de voir trop loin. **AVEC DAVE AINSLEY**

Importante victoire des Élités à Gatineau

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

Le sixième rang de la Ligue de hockey midget AAA du Québec est à l'enjeu pour les Élités de Jonquière (21-14-3) en fin de semaine à Gatineau et ils ont bien rempli la première moitié de leur mandat, l'emportant 3-0 vendredi soir sur l'Intrépide (21-15-1).

« C'était un match pas mal important. Avec le classement serré et toutes les équipes qui continuent de gagner, on n'a pas beaucoup de place à l'erreur », de convenir l'entraîneur-chef Maxime Desruisseaux.

À son retour au jeu après une blessure au bas du corps, le gardien William Blackburn a été parfait sur les 31 tirs auxquels il a fait face. Les Élités ont ainsi devancé

l'Intrépide par deux points au sixième rang du classement général avec le match-revanche samedi après-midi, encore une fois au Complexe Branchaud-Brière de Gatineau. « Il n'avait pas vu d'action depuis trois semaines et il avait faim. Il n'a absolument rien donné et a vraiment été bon », de souligner Maxime Desruisseaux qui fera de nouveau confiance à l'espoir des Foreurs de Val-d'Or dans le deuxième duel.

Les Jonquérois ont marqué une fois dans chaque période. Félix Abraham a placé les siens en avance à mi-chemin en première période. Dès la 49^e seconde du deuxième engagement, Gabriel Tremblay a doublé l'avance des siens. Puis, en début de troisième période, les Élités ont profité d'une attaque massive pour prendre le contrôle de

la rencontre quand Fabrice Fortin a fait bouger les cordages. « Malgré le voyage, j'ai aimé la manière qu'on a amorcé le match. Notre première période a été notre meilleure. Ça donné le ton et on a ensuite été en contrôle tout le reste de la rencontre », d'analyser Maxime Desruisseaux, qui avec cinq matchs à faire, abordait cette fin de semaine avec ses troupiers comme un prélude aux prochaines séries éliminatoires.

« Notre fiche et celle de Gatineau sont pratiquement identiques. On le voyait comme un beau week-end pour se préparer pour les séries. On savait qu'on aurait de l'adversité. C'est une équipe qui fait de belles choses, qui est physique avec une très bonne éthique de travail. On savait à quoi s'attendre », d'annoncer l'entraîneur-chef des Élités.

Les **jeux en ligne** prennent tout **vos** temps ?

Les **jeux de loterie** prennent tout **vos** argent ?

JEU AIDE ET RÉFÉRENCE

1 800 461-0140

24 h/24, 7 j/7 GRATUIT ET CONFIDENTIEL

AIDEJEU.CA

0032426

LOTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : JEUDI 13 FÉVRIER 2020

la poule aux œufs d'or! Consultez les résultats à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

VIE 21 31 33 44 45 **Grand NUMÉRO (GN)** 6 **Extra** 6299760

TOUT-ORNIEN 01 03 05 06 08 10 11 16 18 19 23 24 **Quotidienne** 2 44 3 499 4 6182

WONTO POKER 4 4 10 V V **banco Turbo x 2**

Sprinto 09 14 15 16 24 25 29 30 33 44 45 48 50 51 53 55 60 61 69 70

Lotto-D 4 5 6 2 5 3 6 5 **Triplex**

Astro Jour - Mois - Année - Signe 01 03
04 JUIN 97 BALANCE 06 19 38

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

0020170

Domi pour Dumba ou Brodin ?

MATHIAS BRUNET
La Presse

Ainsi donc, le Wild du Minnesota aurait un ou deux excellents défenseurs à échanger. Et le Canadien serait lié aux rumeurs...

« Matt Dumba et Jonas Brodin suscitent le plus d'intérêt, écrivait jeudi le très branché Michael Russo, affecté à la couverture du Wild pour le site *theathletic.com*. Ils offrent d'extraordinaires performances ces temps-ci, et prouvent à quel point ils sont essentiels à l'équipe, pour le présent et l'avenir, mais ils sont aussi des appâts de choix pour obtenir un centre numéro un ou deux, et un gardien d'avenir. »

Dumba, un défenseur droitier de 25 ans, connaissait un incroyable début de saison l'an dernier, 22 points, dont 12 buts, en 32 matchs, avant de se déchirer un muscle pectoral lors d'un combat. Le Wild s'est écroulé après son départ. Ce choix de première ronde, 7^e au total, en 2012, n'offre pas le même rendement cette saison, mais il semble avoir retrouvé ses marques récemment.

Brodin, 26 ans, n'est pas un défenseur aussi spectaculaire. Mais son efficacité ne ment pas. Il joue entre 21 et 22 minutes par match. Il n'est pas un gros producteur de points, dans l'ombre de Ryan Suter du côté gauche de la défense, mais il est en voie d'accumuler 35 points cette saison, son meilleur rendement en carrière. C'est un défenseur cérébral doté d'un grand coup de patin.

Dumba est sous contrat pour encore trois autres saisons à six millions par année. Brodin a encore une année de contrat à 4,2 millions, avant de devenir joueur autonome



Max Domi est le troisième centre du Canadien présentement. — ARCHIVES LA PRESSE, HUGO-SEBASTIEN AUBERT

sans compensation à compter du 1^{er} juillet 2021.

On comprend mal l'idée d'échanger un ou deux excellents défenseurs, mais le dg Bill Guerin songerait à une relève au centre pour Eric Staal et Mikko Koivu, 36 et 35 ans respectivement.

L'acquisition récente du jeune défenseur droitier Calen Addison, obtenu des Penguins dans l'échange de Jason Zucker, la présence dans les filiales du jeune défenseur gaucher Filip Johansson, un choix de première ronde en 2018, donnera peut-être à Guerin le luxe de sacrifier un défenseur.

Le collègue Russo cite Toronto, Caroline, Tampa, Vegas, Winnipeg, Columbus et Montréal parmi les clubs intéressés à Brodin et Dumba, ou l'un des deux.

« Les Maple Leafs sont les plus

intéressés à Dumba, mais ils n'ont pas les centres pour aider le Wild, à moins que ça ne soit Kerfoot, mais ça ne suffirait pas. Le Lightning a déjà des défis avec son plafond salarial. La Caroline relâche Brodin depuis longtemps, mais ils ne semblent pas disposés à céder Martin Necas. Les Golden Knights n'ont pas d'espace sous le plafond et les Jets sont des rivaux directs. Le Wild voudra-t-il leur céder l'un de ses meilleurs défenseurs ? »

Et Montréal ? « Le Canadien pourrait sans doute se départir de Max Domi dans un échange pour Brodin parce qu'ils ont un surplus de joueurs à la position de Domi et qu'ils ont besoin d'un défenseur gaucher de qualité », écrit Russo.

On ne saurait mieux dire. Domi est le troisième centre du Canadien à l'heure actuelle derrière Phillip

Danault et Nick Suzuki. Il faudra faire une place à Jesperi Kotkaniemi l'an prochain.

En échangeant Domi pour un défenseur de premier plan, Bergvin règle une lacune importante en défense sans pour autant se départir d'un joueur irremplaçable. Brodin deviendrait sur le champ le premier

défenseur gaucher tant attendu pour affronter les meilleurs trios adverses avec Shea Weber, une fois celui-ci de retour en forme.

Sinon Dumba, l'un des jeunes défenseurs offensifs les plus dynamiques de la Ligue, est une assurance supplémentaire à droite advenant d'autres blessures à Weber dans les prochaines années. Dumba avait obtenu 50 points il y a deux ans.

Domi, 24 ans, bientôt 25, possède des qualités indéniables. On n'accumule pas 72 points sans posséder un talent sûr. Sa fougue constitue un atout. Il ne produit pas au même rythme cette saison, mais il s'achemine vers une année de 50 points. Ses 36 points le placent à seulement cinq du meneur à ce chapitre au Minnesota, Eric Staal, et à deux du second attaquant, Kevin Fiala.

Malgré son dynamisme, sa vitesse et ses habiletés individuelles, Domi demeure néanmoins un joueur dont la prise de décision fait souvent défaut. Il effectue beaucoup de jeux à haut risque, des passes transversales impossibles, des tentatives de feintes devant les défenseurs adverses alors qu'il devrait passer le disque à un coéquipier, en bref, la qualité de son jeu collectif laisse souvent à désirer.

Domi pour Dumba ou Brodin ? Vite, vite, vite, sans hésiter !

› BOXE À CHICOUTIMI



Le Club de boxe de Chicoutimi tenait son premier gala de la saison, vendredi soir. Il a été présenté devant une salle comble dans les locaux de la rue Jacques-Cartier. Une douzaine de combats ont été disputés au cours de la soirée de la Saint-Valentin, mettant en vedette des boxeurs locaux et de la relève. La finale mettait aux prises Marc-Antoine Simard et Steven Samson (Energybox) chez les élites 165 livres. Vendredi prochain, ce sera au tour du Club de boxe olympique de Jonquière de présenter un gala au Centre Price. **DAVE AINSLEY** — PHOTO LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY

SUSPENSION DE SEPT PARTIES

Un coup de patin qui coûte cher à Kassian

Presse canadienne

NEW YORK - L'attaquant Zack Kassian, des Oilers d'Edmonton, a été suspendu pour sept rencontres par la LNH pour avoir donné un coup de patin au défenseur du Lightning de Tampa Bay Erik Cernak.

Le département de la sécurité des joueurs a annoncé sa décision vendredi soir.

L'incident est survenu avec un peu plus de deux minutes à faire en première période de l'éventuelle

victoire de 3-1 du Lightning, jeudi. Kassian et Cernak ont été renversés par l'attaquant des Oilers Josh Archibald, qui venait de perdre l'équilibre. En voulant se relever, Kassian a asséné un coup de patin à la poitrine de Cernak. Aucune punition n'avait été imposée sur le jeu par les arbitres.

Dans sa vidéo explicative, le département de la sécurité des joueurs mentionne que le fait que Kassian tentait de se défaire de Cernak ne justifie pas l'utilisation de son patin pour donner un coup à

la poitrine de son rival. On rappelle aussi qu'il est extrêmement dangereux d'utiliser la lame de son patin, peu importe la force du geste.

C'est la quatrième fois que Kassian est suspendu par la LNH au cours de sa carrière. Il avait disputé seulement huit matchs depuis sa dernière suspension, pour une altercation avec l'attaquant des Flames de Calgary Matthew Tkachuk en janvier.

Kassian perdra 166 463,43 \$ US en salaire. Ce montant sera remis au fonds d'urgence des joueurs.



COMpte-REndu DU
MATCH DES MARQUIS
SUR L'APPLIcATIOn
ET LE SITE WEB



HOCKEY

Boudreau congédié

L'entraîneur-chef Bruce Boudreau a été congédié par le Wild du Minnesota, a annoncé le directeur général de l'organisation Bill Guerin, vendredi matin. Dean Evason le remplacera sur une base intérimaire. Il en est à une deuxième saison avec le Wild, après avoir dirigé les Admirals de Milwaukee, dans la Ligue américaine de hockey, au cours des six saisons précédentes. Evason avait aussi été l'adjoint de Boudreau pendant près de cinq saisons chez les Capitals de Washington. « J'aimerais remercier Bruce pour son travail méticuleux et son dévouement envers le Wild du Minnesota pendant son séjour avec l'organisation, et je lui souhaite la meilleure des chances pour l'avenir », a déclaré Guerin.

Johnsson ratera huit semaines

L'ailier des Maple Leafs de Toronto Andreas Johnsson devra passer sous le bistouri pour une blessure au genou droit, et en conséquence il s'absentera pendant au moins huit semaines, a déclaré l'entraîneur-chef Sheldon Keefe, vendredi. Johnsson s'est blessé en première période du match qui s'est soldé 3-2 en faveur des Stars de Dallas, jeudi soir, à la suite d'une collision avec son coéquipier Kasperii Kapanen. Le Suédois âgé de 25 ans a marqué huit buts et amassé 13 mentions d'assistance en 43 rencontres cette saison. Johnsson avait raté 15 matchs plus tôt cette saison en raison d'une blessure à une jambe, après avoir bloqué un tir le 6 décembre.

Bouwmeester opéré

Le défenseur Jay Bouwmeester, qui a été victime d'un malaise cardiaque lors d'un match contre les Ducks d'Anaheim plus tôt cette semaine, a reçu un défibrillateur automatique implantable, ont indiqué les Blues de St. Louis par voie de communiqué vendredi. L'intervention chirurgicale s'est déroulée au Centre médical de l'Université de la Californie à Irvine, a précisé l'organisation du Missouri. L'opération, qui vise à rétablir le rythme normal du cœur, a été réalisée par une équipe dirigée par le Dr Pranav M. Patel. Bouwmeester rentrera à St. Louis après avoir obtenu son congé de l'hôpital, et les Blues ont indiqué qu'ils effectueront une mise à jour de son état de santé au début de la semaine prochaine. PRESSE CANADIENNE



Le gardien Tristan Jarry a effectué un petit pas de danse pour éviter Joel Armia, pendant le match de vendredi entre le Canadien et les Penguins de Pittsburgh.

— PHOTO AP, GENE J. PUSKAR

LES PENGUINS L'EMPORTENT 4-1

Après Pastrnak, Crosby fait mal au Canadien à son tour

Presse canadienne

PITTSBURGH - Pour un deuxième match de suite, le Canadien s'est buté aux étoiles adverses.

Sidney Crosby a récolté trois aides et les Penguins de Pittsburgh ont défait la formation montréalaise 4-1, vendredi soir.

Crosby a préparé deux buts de Jason Zucker, acquis du Wild du Minnesota plus tôt cette semaine, et un autre de Kristopher Letang.

Mercredi, le Canadien avait vu David Pastrnak réussir un tour du chapeau lors d'un revers de 4-1 face aux Bruins de Boston.

« Pour moi, l'analyse du match est simple. Nous avons fait des erreurs qui nous ont fait mal et nous n'avons pas profité de nos chances de marquer », a souligné l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien.

Brendan Gallagher a inscrit l'unique but du Canadien (27-26-7), qui a subi une troisième défaite d'affilée. Carey Price a repoussé 24 lancers.

Le Tricolore est resté coincé à sept points des Maple Leafs de

Toronto et d'une place en séries éliminatoires avec 22 matchs à disputer. Les Maple Leafs ont deux matchs de plus à jouer d'ici la fin de la campagne.

« Nous continuons à avoir de l'aide, ce qui nous permet de garder un peu espoir. Mais à un moment donné, nous devons nous occuper de notre situation et ça, ça veut dire gagner des matchs », a noté Julien.

Zach Aston-Reese a ajouté un but dans un filet désert pour les Penguins (35-15-6). Tristan Jarry a effectué 34 arrêts.

Les Penguins ont vite donné le ton, alors que Brandon Tanev a obtenu une belle occasion d'ouvrir la marque en infériorité numérique en échappée. Price a toutefois fermé la porte.

Les deux équipes ont échangé des chances de marquer tard dans le premier vingt. Gallagher a dévié une courte remise de Phillip Danault vers le filet lors d'une attaque à trois contre deux, mais Jarry a fait l'arrêt avec son épaule.

Jared McCann a à son tour réussi à s'échapper tôt en deuxième période, mais Price a de nouveau résisté.

RÉCOMPENSÉS

À force de cogner à la porte, les Penguins ont finalement été récompensés en avantage numérique à 7 : 25 du deuxième vingt. Letang a surpris Price avec un tir des poignets du côté de la mitaine.

Ce fut ensuite le tour du Canadien d'obtenir une échappée en infériorité numérique. Joel Armia a cependant raté la cible.

Les Penguins ont creusé l'écart quelques instants après que le Tricolore eut été incapable de profiter d'un avantage numérique.

Zucker a marqué son premier but avec les Penguins après une passe parfaite de Crosby.

Le Canadien a enfin trompé la vigilance de Jarry en avantage numérique avec 54 secondes à faire au deuxième engagement. Gallagher a dévié un tir de Tomas Tatar, atteignant du même coup le plateau des 20 buts pour une quatrième fois en carrière.

Les Penguins ont cependant répliqué avec 17,1 secondes à écoulées. Zucker a complété une autre séquence amorcée par Dominik Simon et Crosby.

« Pour moi, l'analyse du match est simple. Nous avons fait des erreurs qui nous ont fait mal et nous n'avons pas profité de nos chances de marquer. »

— Claude Julien

« C'est un but qui nous a fait mal, qui est arrivé au mauvais moment, a souligné Julien. Il aurait fallu tuer le jeu. C'est encore une erreur qui nous a fait mal. »

Le Tricolore a tenté d'augmenter la pression en troisième période, mais Jarry et la défense des Penguins ont réussi à étouffer l'offensive des visiteurs.

Aston-Reese a clos le débat avec 1 : 44 à faire.

Le Canadien jouera son prochain match samedi, quand il accueillera les Stars de Dallas au Centre Bell.

SAGS 5/FOREURS 0

30^e gain pour Shank



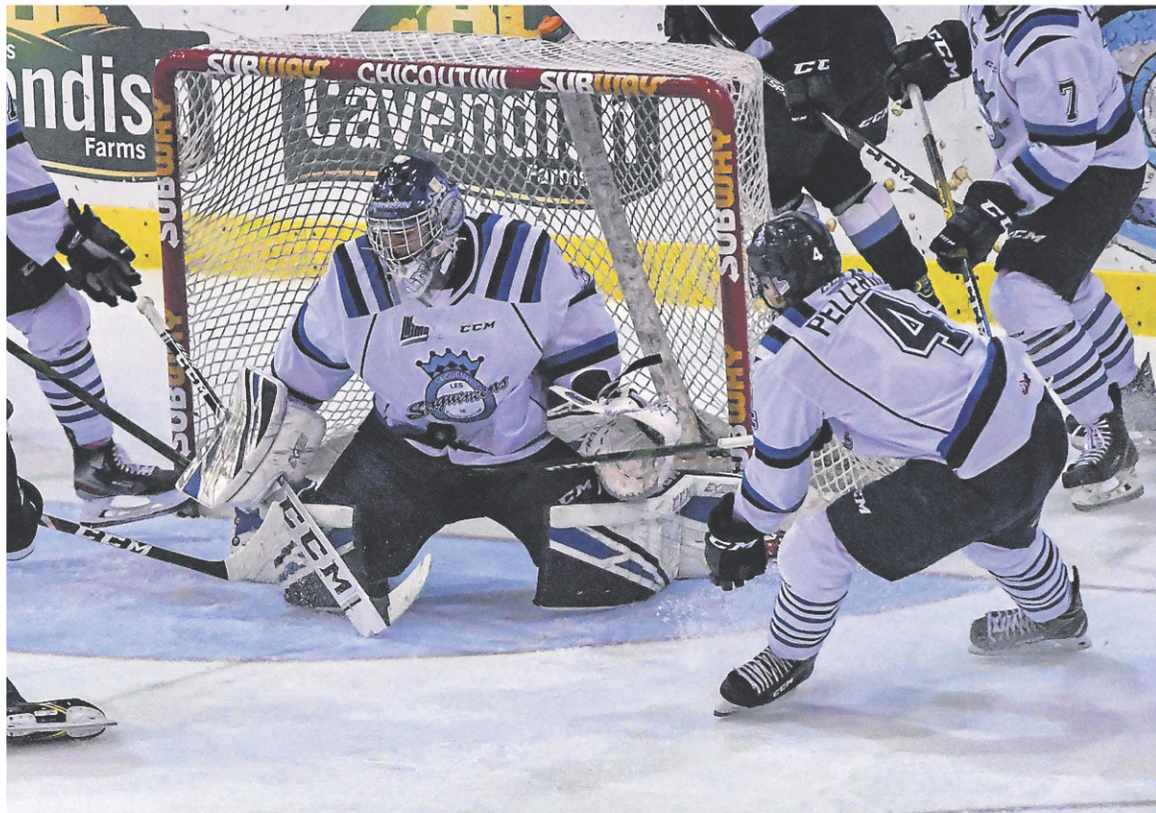
DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Saguenéens ont amorcé du bon pied leur voyage en Abitibi avec une victoire de 5-0 à leur premier de trois matchs en fin de semaine, face aux Foreurs, à Val-d'Or. Avec 24 arrêts et son deuxième blanchissage cette saison, le gardien Alexis Shank a profité de la soirée pour devenir le premier gardien de toute la Ligue canadienne de hockey à mettre la main sur une 30^e victoire.

Après avoir éprouvé des difficultés en défensive, les joueurs des Sags n'ont alloué qu'un seul but à leurs deux dernières rencontres. « On avait la bonne approche, comme à Drummondville, a laissé tomber l'entraîneur-chef Yanick Jean à l'autre bout du fil après la rencontre. C'est dans cette lignée qu'on doit jouer. Tout est dans la préparation mentale que tu as versus la situation et on a bien fait les choses.

« Si on joue comme ça, on ne courra pas après l'autre équipe. On a dit qu'il fallait arrêter de forcer les choses au lieu de bien jouer défensivement et laisser les occasions venir à nous. Laisser l'autre équipe faire des erreurs, c'est ce qu'on fait mieux présentement », de pointer le pilote des Bleus qui pourrait apporter des modifications à l'alignement samedi à Rouyn-Noranda, notamment en habillant seulement six défenseurs.

Dawson Mercer a inscrit le seul but de l'engagement initial, en redirigeant une passe de Rafaël Harvey-Pinard derrière Jonathan Lemieux pour son 22^e de la saison, son quatrième avec les Sags depuis son



Le gardien des Sags Alexis Shank est devenu vendredi le premier gardien de la Ligue canadienne de hockey à remporter une 30^e victoire cette saison. — ARCHIVES LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY

acquisition des Voltigeurs de Drummondville. Jacob Gaucher croyait bien avoir assuré la réplique des locaux quelques minutes plus tard, déjouant Alexis Shank d'un tir de loin sur un retour, mais les officiels ont jugé que le gardien des Sags avait été dérangé dans son travail.

En deuxième, Rafaël Harvey-Pinard a profité d'un bond favorable et d'une chute d'un défenseur des Foreurs pour s'amener seul devant Lemieux, qu'il a battu du côté de la mitaine. À partir de ce moment, pendant de longues minutes, les deux équipes ont ouvert le jeu, ce qui a mené à des surnombres de part et d'autre. Au terme d'une longue séquence dans le territoire

des Foreurs, après avoir changé les effectifs, les Sags ont frappé une troisième fois, cette fois par l'entremise de Raphaël Lavoie, oublié dans l'enclave. Il a habilement glissé la rondelle derrière le gardien des Foreurs. Lavoie a ainsi inscrit son 10^e but à son 13^e match dans son nouvel uniforme, lui qui montre une récolte de 19 points depuis sa venue en provenance des Mooseheads d'Halifax.

Dès le début de la troisième, Thomas Belgarde, qui continue de profiter de l'opportunité d'être sur un trio offensif, a brisé les reins des Foreurs en récupérant son propre retour après une belle pièce de jeu individuelle de Dawson Mercer en échec-avant. Les Foreurs sont passés bien

près de s'inscrire au pointage par la suite, mais après une longue révision, les officiels ont déterminé que la rondelle n'avait jamais franchi la ligne rouge. En fin de rencontre, Luke Wilson a complété le pointage d'un tir vif après une passe de Michael Pellerin qui s'est très bien débrouillé en attaque, se faisant complice sur deux buts des siens.

Les deux mêmes équipes ont de nouveau rendez-vous au même endroit dimanche. Entre temps, les Sags se rendront à Rouyn-Noranda samedi pour affronter les Huskies. Il s'agira de retrouver avec leur ancienne équipe pour Rafaël Harvey-Pinard et Félix Bibeau.

POINTES DE PLUME

- Ce n'était qu'une formalité avec la position de l'équipe au classement, mais les Sags sont maintenant qualifiés pour les séries éliminatoires pour une 20^e saison consécutive. La formation chicoutimienne n'a pas raté la grande danse depuis 2000. Pendant ce temps, la plus longue séquence active dans la LHJMQ à prendre part aux séries de 35 ans des Olympiques de Gatineau est en danger. Avec 42 points, ils bataillent avec les Mooseheads

d'Halifax (40 points) et les Remparts de Québec (46 points) pour l'une des deux dernières places donnant accès aux éliminatoires.

- Rafaël Harvey-Pinard est le joueur-étudiant de l'année chez les Saguenéens. Il est donc le finaliste de l'organisation chicoutimienne pour le trophée Marcel-Robert remis à l'étudiant modèle dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Il était d'ailleurs l'un des finalistes l'an dernier, mais le prestigieux trophée a été remporté par

le gardien des Islanders de Charlottetown, Matthew Welsh. Rare joueur étudiant au programme de sciences de la nature, dont il est finissant au Cégep de Chicoutimi, le capitaine des Sags et choix de 7^e ronde des Canadiens de Montréal a reçu plusieurs distinctions lors des dernières années grâce à son parcours scolaire.

- L'ancien gardien des Saguenéens, maintenant avec le Drakkar, Daniel Moody se retrouve sur la touche en raison d'une

mononucléose. Dans un communiqué, l'équipe parle d'une absence de quatre à cinq semaines. Si tout se déroule bien, le gardien de 19 ans devrait donc être rétabli à temps pour les séries.

- Rétabli d'une fracture à un doigt subie à la fin janvier, le défenseur Louis Crevier a effectué un retour au jeu plus tôt que prévu après une absence de moins de trois semaines. Après la rencontre, Yanick Jean a souligné son efficacité. **DAVE AINSLEY**

Sports

VALLÉE DES GÉANTS
UN SUBLIME DÉCOR À DÉCOUVRIR
39

CONCOURS KRAFT HOCKEYVILLE
OPTIMISME À SAINT-FÉLICIEN
43



HÂTEZ-VOUS! PLUS QUE 2 SEMAINES POUR DEVENIR FINALISTE

LA VENTE DU
MILLION

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

LE MILLION LE PLUS FACILE À GAGNER!

OBTENEZ
UNE CHANCE
AVEC CHAQUE TRANCHE
D'ACHAT DE
100\$



APRÈS ACHAT
OBTENEZ
**UNE CHANCE
SUPPLÉMENTAIRE**
EN CLIQUANT SUR
«ACTIVER MA CHANCE»
DANS VOTRE PROFIL CLIENT
SUR **TANGUAY.CA**

MAYTAG

CUISINIÈRE 849⁹⁹
PTR: 661245
AUTONETTOYANT

18,7 PI CU
RÉFRIGÉRATEUR
PTR: 855372
1 299⁹⁹

LAVE-VAISSELLE
PTR: 702730
699⁹⁹

**GRANDE CUVE EN
ACIER INOXYDABLE**

8
CHANCES

12
CHANCES

6
CHANCES

Whirlpool

MAYTAG

DUO LAVEUSE / SÈCHEUSE
PTR: 912746

DUO LAVEUSE / SÈCHEUSE
PTR: 913678

11
CHANCES

16
CHANCES

CUVE EN ACIER INOXYDABLE

NOUVEAU MODÈLE

CUVE EN ACIER INOXYDABLE

DUO LAVEUSE / SÈCHEUSE
PTR: 912746

LAVEUSE 4,4 PI CU
• MOTEUR À COURROIE
• 12 CYCLES

SÈCHEUSE 7 PI CU
• 13 CYCLES
• 4 RÉGLAGES DE TEMPÉRATURE

1 199⁹⁹

DUO LAVEUSE / SÈCHEUSE
PTR: 913678

LAVEUSE 5,4 PI CU
• MOTEUR À COURROIE
• 11 CYCLES

SÈCHEUSE 7,4 PI CU
• 11 CYCLES
• 5 RÉGLAGES DE TEMPÉRATURE

1 699⁹⁹

CUVE EN ACIER INOXYDABLE

NOUVEAU MODÈLE

PTR: 694594 PTR: 659063

PTR: 732625 PTR: 732626

EURO design

CELLIER ENCASTRABLE
PTR: 723832

999⁹⁹

2 ZONES

9
CHANCES

DU 14 AU 16 FÉVRIER

CONCOURS
Laissez-nous vous gâter!

Gagnez une des
9 escapades romantiques*
d'une valeur de **500\$** chacune

*Avec tout achat en magasin ou sur tanguay.ca, obtenez une participation automatique.
Détails des prix et règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca

ENTOURAGE SUR-LE-LAC RESORT

OU

BE LE BONNE ENTENTE
HOTEL CONTEMPORAIN

QUATRIÈME FINALISTE

M. ALAIN CLOUTIER
QUÉBEC

SALUT BONJOUR

SURVEILLEZ L'ÉMISSION TOUS LES SAMEDIS POUR CONNAÎTRE TOUS LES GAGNANTS-FINALISTES

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC*

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500\$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écarts applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écarts. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 1^{er} janvier et se termine le 1^{er} mars 2020 à 23h59. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 16 février 2020. *Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel
		100\$	500\$	100\$ 500\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,16\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,16\$	19,90\$ 90,50\$